



HAL
open science

Les corps migrants aux frontières européennes, du désir d'Europe à une Europe hostile en classe de seconde

Marine Echardour

► **To cite this version:**

Marine Echardour. Les corps migrants aux frontières européennes, du désir d'Europe à une Europe hostile en classe de seconde. Education. 2021. dumas-03333557

HAL Id: dumas-03333557

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-03333557>

Submitted on 3 Sep 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Année universitaire 2020-2021

Master MEEF

Mention 2nd degré- parcours Histoire-Géographie

2^{ème} année

**Les corps migrants aux frontières européennes
du désir d'Europe à une Europe hostile
en classe de seconde**

Mots Clefs : corps, migration, frontière, Europe



Présenté par : Marine Echardour

Encadré par : Bertrand Pleven

Photographie de la page de garde :

Danilo Balducci, Idomeni, Grèce, avril 2016, durant les affrontements avec la police macédonienne en avril 2016, un homme brandit ses mains comme menottées pour symboliser sa détention par les autorités grecques, *in* *MIGREUROPE, Atlas des migrations*, Armand Colin, 2017

Remerciements

Je remercie mes professeurs Monsieur Bertrand Pleven et Monsieur Georges Jablonski-Sid ris, qui m'ont accompagn e dans la r daction de ce m moire, mais aussi depuis deux ans dans ma formation d'enseignante et de g ographe, qui m'ont guid e et conduite   r aliser un m moire sur le corps en g ographie.

  mes premiers  l ves qui ont  t  une magnifique source d'inspiration au c ur de ce travail, par leur ouverture d'esprit, leur implication, et leur int r t pour la question des migrations.

Table des matières

Introduction	7
Première partie : Les frontières mobiles et les corps à leur épreuve : quand migrer en Europe produit un nouvel espace européen.....	17
1. Le corps mobile : migrer entre mobilité et immobilité	17
Les mouvements du vécu du corps migrants : territoires, environnements, et paysages des migrations européennes.....	17
Imaginaires et projections dans la corps migrants : la frontière les traverse.....	21
Les routes migratoires se réadaptent aux technologies de la frontière : régimes de fermeture et d'ouverture des frontières contemporaines de la médiatisation à l'économie de la surveillance des corps.....	25
2. Le corps comme espace : individus et spatialités des frontières contemporaines.....	32
Le corps est un point de rencontre des rapports du social, du spatial et du sujet aux frontières comme un lieu d'interaction avec un autre	32
Les corps migrants au cœur d'un nouvel espace politique ?.....	36
Les frontières UE sont des espaces de lien corps et esprit, lieu des blessures physiques et émotionnelles des corps.....	38
3. Le corps identitaire : image de soi et projection de l'altérité dans l'espace	40
Distinction sociale embodiment du social, du sexe, du genre aux frontières.....	41
Les corps aux frontières : une identité, des identités.....	43
Violence aux frontières : des corps en tensions à l'utopie d'une liberté de circulation	47
Deuxième partie : Être traversé par la frontière : l'individuation de la frontière une nouvelle approche des migrations en classe de seconde.....	54
1. Le corps dans la géographie scolaire : renouveau de l'approche des frontières et des migrations.....	54
Le corps est un enjeu politique et un enjeu géographique essentiel pour aborder les migrations dans le secondaire en lien avec le phénomène frontalier	54
Enseigner les migrations internationales dans le cadre européen en seconde : lieu des subjectivités.....	58
Les corps sont des espaces sociaux qui témoignent des écarts socio-économiques entre les hommes aux frontières dans les manuels de l'enseignement secondaire.....	61
2. La mise en œuvre de la séquence : Les mobilités généralisées en seconde	65

La question migratoire est une question d’actualité, au cœur des programmes et des imaginaires des élèves : intérêt et construction de la séquence	65
Repenser les mobilités du monde par les mobilités subies ou choisies à partir du web documentaire Humanité clandestine en séance introductive.....	68
Travailler en groupe sur les témoignages de migrants pour prendre conscience de la diversité des vécus et du caractère subjectif de la mobilité	71
3. La liberté en question des corps migrants aux frontières : une question socialement vive pour la formation des citoyens : résultats et ouvertures de la séquence en enseignement moral et civique	76
Les droits des migrants : aborder les frontières comme des limites parfois sociales en Enseignement civique et moral en seconde : du droit d’asile au « délit de solidarité ».....	76
Les frontières comme limites aux libertés des corps migrants : de la classe de seconde à la première générale des libertés en question au lien social.....	80
Conclusion générale	82
Bibliographie.....	84
Annexes.....	88
Première partie	88
Deuxième partie	92

« Migrant », un nom générique pour des vies pourtant distinctes. Ils sont là accroupis devant le feu, à proximité d'un abri précaire, attendant un hypothétique passage. Rejetés au plus loin du regard de Dieu, ils retournent à une vie archaïque, subie. « Ils se contentent de tuer le temps en attendant que le temps les tue. » (Simone de Beauvoir). Le temps de l'attente, qui voit toute chose, n'est pas un moment photographiable. Saisir le vide, courir après des fantômes, chercher l'homme dans l'absence. Nul œil humain n'arrivera jamais à découvrir la vérité, la tourmente, de chaque individu. (...) Les êtres vivants laissent derrière eux des traces à travers leur existence, les chemins qu'ils empruntent, les actions qu'ils réalisent, et influencent alors les vies d'autres organismes. Ils ont tendance à marquer leur territoire, ou, comme l'être humain, à tracer des frontières. Les frontières nationales marquent les limites de dominations. Une frontière signifie toujours à la fois inclusion et exclusion, et affecte les facteurs politiques, sociaux, culturels et économiques. En général, le déplacement des frontières se produit au cours de guerres, impliquant des effusions de sang et des tragédies humaines et écologiques. Pour les exilés et les réfugiés, cela signifie la perte de leur pays natal, de leurs racines et des lieux chers à leurs cœurs.»

François Cheval, in *antiAtlas des frontières*, présentation du projet d'Antoine D'Agata, Odysseia (2011-2013)

Introduction

Le constat de François Cheval dont est issu cette citation souligne l'insuffisance du terme « migrant » pour désigner toutes « ces vies pourtant distinctes ». En effet, cette catégorie, ne recouvre que partiellement une réalité humaine, celle de ces individus qui s'engagent dans leur chair, de nouveaux chemins, qui tracent le « nouveau » monde, celui des mobilités généralisées. Cette citation peut être mise en perspective avec la photographie en première page. On peut en déduire qu'en dépit de cette photographie qui semble représenter un corps migrant aux frontières européennes, en réalité le temps de l'attente n'est pas photographiable. On pense saisir ici peut être, les réalités des barrières européennes à la frontière de la Macédoine, une opposition entre des forces de l'ordre et un migrant qui revendique son droit à la liberté de circuler mais on ne saisit rien, rien de ce qui se passe dans la vie du corps de ces individus, qui sont exclus aux frontières européennes, symbole d'une hostilité à l'autre. Celui-ci, qui, par la mobilité, s'est enfui par-delà tous les lieux qui l'ont façonnés, pour construire à son tour le monde. Les corps migrants sont un poste d'observation des tensions et des désirs qui résident dans la liminalité des frontières, mais ils sont avant tout un objet d'étude géographique qui dit tout, de ce que l'on veut ignorer, du caractère mortifère des frontières européennes qui pourtant sont aussi synonymes de droits et de libertés.

Le corps des migrants et des migrantes, est souvent traité dans l'actualité que lorsqu'il n'est plus, sans vie, dans une déshumanisation totale des individus, comme s'ils n'étaient que des objets perdus à la dérive dont on ne peut retrouver ou ne veut retrouver plus jamais aucune trace. Mais en réalité, même vivant, on ne donne aucun espace dans le monde aux migrants, alors même qu'ils façonnent celui-ci à commencer par les frontières en les dépassant. L'étude des corps, c'est l'étude de l'habiter, habiter le monde, et pourtant on semble donner aux migrants un « habiter » nulle part car on les place en situation de transgression, surtout lorsqu'ils sont clandestins. Cette idée de traiter des corps me vient d'une envie de traiter les flux des migrants clandestins, de manière différentes des autres flux, car à l'inverse des flux économiques, ils ont une matérialité, une présence au monde par leurs corps. Ensuite, le constat brutal qu'il existe une forme de refus de l'autre aux frontières m'a amené à vouloir comprendre pourquoi tout déplacement entraîne avec lui, le territoire de l'autre et débouche parfois en conflit sur l'appropriation de celui-ci. S'interroger sur les corps migrants aux frontières, c'est

aussi faire le constat que tous les corps n'ont pas la même place dans le monde. L'étude de la mobilité géographique m'apparaît comme une étude de la tolérance par la connaissance de l'autre. J'ai eu à cœur de donner dans ce mémoire et dans les cours que j'ai donnés une parole aux migrants, j'ai voulu que les écrits, les récits oraux, les images parlent avec eux, pour eux, pour rendre de la dignité à leur corps. Car bien loin de moi l'idée de victimiser ces corps, au contraire, je voulais leur rendre leur valeur créatrice, leur richesse, à ceux qui sont encore trop abordés comme indésirables, à l'extérieur d'un monde dans lequel ils ne seraient pas légitimes. Mais au nom de quoi ? Je n'ai pas trouvé la réponse à cette question, mais j'ai trouvé dans cette question socialement vive des corps migrants aux frontières européennes, une envie de mettre en lumière l'individualisation des frontières, par les corps et ce qu'ils font à l'espace et inversement. Une volonté quelque part, de donner à voir ces vies distinctes qui dessinent l'espace des « mobilités » de demain. Dans la formation des futurs citoyens que j'ai eu à ma charge, il m'est apparu essentiel de donner toute leur place aux individus, car c'est par l'apprentissage de l'autre et la connaissance du monde, que l'ouverture d'esprit est possible, j'ai eu à cœur de leur donner à ma modeste échelle, une fenêtre pour apercevoir les hommes et femmes des migrations non pas comme des flux indicibles mais comme des êtres vivants, dans des corps dignes et légitimes comme n'importe lequel dans ce monde, animés par le désir de « l'ailleurs ».

En classe de seconde, enseigner en ayant à l'esprit les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité, c'est pour moi donner une même place aux corps dans l'espace, une légitimité pour tous à être considérés comme membre de la communauté humaine, libre de circuler et égaux en droits. L'étude des migrations permet d'interroger ses valeurs avec les élèves, qui sont au cœur du désir d'Europe des corps migrants en provenance d'Afrique subsaharienne notamment.

La géographie des corps est récente. Depuis les années 1960, le corps se construit comme un nouvel objet géographique, d'abord dans le cadre d'une géographie anglophone et féministe. Cette géographie s'intéresse aux relations entre le corps et l'espace. Le corps ne doit pas être réduit à une opposition corps-esprit ou homme-femme mais dans une approche dynamique comme un objet plastique susceptible d'être soumis à des réinscriptions sociales ou spatiales en permanence. R. Longhurst¹ apporte un renouveau épistémologique de la question des corps en s'intéressant à la place du corps, en développant la notion de « fluidité » .

¹ LONGHURST R., *Bodies. Exploring fluid boundaries*, 2000

Cette notion est définie comme une rupture des limites entre l'intérieur et l'extérieur du corps, et des limites entre les sphère intime et publique. Il redonne une place au corps dans l'espace géographique à travers l'étude du corps d'une femme enceinte dans l'espace public, des hommes dans les toilettes et salles de bains et les codes vestimentaires des Central Business Districts. Cette première approche du corps en géographie s'inspire de travaux féministes comme ceux de Judith Butler, et donne une définition plurielle de la spatialité des corps en même temps qu'ils mettent en scène l'expérience personnelle du sujet. Cette approche anglophone m'a inspirée pour mon travail de recherche qui met au centre la « géographie des corps » et la « géographie incarnée »². C'est Guy Di Méo qui souligne cette absence d'intérêt pour les corps de la part de la géographe française. Le corps a pourtant toute sa légitimité en géographie en tant qu'une « science de l'espace humanisé, de l'espace des hommes »³.

Ainsi, l'espace existe d'abord par et à travers les corps, deux corps ne peuvent occuper une même étendue, mais les corps peuvent s'enchevêtrer dans des contextes de violence. C'est le cas des migrations internationales dans le bassin méditerranéen surtout en ce qui concerne les migrants illégaux. Et c'est dans cette perspective que j'ai choisi de faire une place importante dans mon travail à ces migrations illégales, car elles interrogent cette superposition des corps dans l'espace en même tant qu'elle interroge la notion de « distance » dans la définition de l'espace. Aux frontières européennes le corps est le lieu qui permet à chaque individu d'entrer en contact avec le monde entier, ainsi le lien entre le corps et l'espace se crée en ce sens que chacun produit, arrange et configure son existence par rapport à sa propre distance avec le monde. Ainsi, un phénomène d'individuation des frontières contemporaines redéfinit une place pour chacun des corps dans le cadre de la mondialisation. Ainsi, le corps est un « pivot du monde » pour Merleau-Ponty, il est acteur d'une médiation aux frontières, car il est au cœur d'une conception de l'espace, le corps et la spatialité se co-construisent. Dans les années 1960, c'est avec David Le Breton⁴ que le corps se fait une place dans les sciences humaines et sociales. La géographie des corps migrants aux frontières européennes nous invite à une approche pluridisciplinaire. Les géographes français partent d'une conception sédentaire avec l'étude du terrain, avant un développement dans les années 1960 de la géographie des corps par l'analyse spatiale renforcée par des géographes avec la notion d'espace vécu (Armand Frémont,

² Expression employée par Anne Fourman

³ Staszak, 2000

⁴ LE BRETON D., *Anthropologie du corps et modernité*, Paris, PUF, 1990

1976), les opérateurs sociaux sont placés au centre de l'analyse, amenant une nouvelle intention portée à l'individu et sa perception de l'espace, puis une géographie qui intègre de nouveaux objets dont le corps (F. Staszak 2008, R. Knafou, Stock, 2003). De ce fait, j'inscris mes recherches dans une géographie des corps encore en construction, et je propose de le placer au centre de ma réflexion sur les migrations en Europe au sein du bassin méditerranéen, pour amener une copropriété dans les circulations migratoires, interrogeant le droit à la mobilité des corps dans un espace mondial « cloisonné par des frontières de fer » (Stéphane Rosière, 2020). Ma réflexion débute avec l'article de Guy Di Méo⁵ selon lequel le corps est un « impensé » de la géographie avec une volonté de montrer que la dimension corporelle est au cœur de la recomposition des frontières contemporaines. Le cadre spatial envisagé dans ce mémoire est le bassin méditerranéen, car il est un bassin migratoire important, les migrations internationales ont un caractère symbolique et transgressifs car elles impliquent le franchissement des frontières. Pourtant, comme le souligne Rémy Knafou, on s'inscrit dans une « planète nomade ». Les migrations sont ainsi symboliques, elles unissent, rassemblent et sont le lieu de mesure du monde. Pourtant le découpage de la planète et la séparation des États par des frontières ne peut faire disparaître ces migrations. Ainsi, une tension réside entre les notions de mobilité et d'immobilité des corps dans les migrations internationales confrontée aux frontières étatiques. Les migrations alors même que nous nous situons dans le cadre de la mondialisation, apparaissent transgresser l'ordre étatique établi par les frontières. Mais dans le fond la question des corps aux frontières dans le cadre des migrations questionne le rapport à l'autre et à l'intégration. L'Europe est un des quatre grands systèmes migratoires mondial avec l'Amérique du Nord, les pays du Moyen-Orient et les pays d'Asie orientale.

Néanmoins, alors que nous sommes une planète nomade, une tension émerge entre la libération des échanges dans le cadre de la mondialisation et le renforcement des barrières dans le cadre de la migration. Le droit d'« aller et venir »⁶ est contredit, surtout pour la partie la plus pauvre du monde qui se retrouve « assignée à résidence » par des politiques restrictives dans les pays dits du « nord ». Ainsi, l'expression des frontières se fait dans un durcissement des dispositifs contraignant les corps à entrer dans la clandestinité, pour dépasser ces frontières.

⁵ DI MÉO Guy, « Subjectivité socialité, spatialité : le corps, cet impensé de la géographie », *Annales de géographie*, n°675, 2010, pp. 466-491

⁶ KNAFOU RÉMY (dir.), *La planète « nomade », Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, SIMON Gildas, Chapitre 4 : La planétarisation des migrations internationales, Belin, 1998

Étudier les corps migrants aux frontières européennes, c'est étudier les divisions politiques du monde à travers le corps dans son mouvement, dans son franchissement des frontières.

Les questions politiques autour des migrations nous poussent à interroger la frontière sous différents aspects : barrière infranchissable, constitution d'une communauté indivisible, définition de l'État, lieu de passage ou de fracture. La frontière s'envisage désormais comme une zone plutôt qu'une limite, ainsi les corps peuvent apparaître comme des endroits non délimités de la frontière, la frontière nous traverse et non l'inverse.

La frontière est aussi créatrice d'une identité. La notion de « l'autre » sert à se définir « nous » comme collectif, et la violence intervient quand les humains ont interdiction de traverser la frontière. L'Union européenne permet de dépasser l'idée d'un État-nation qui a longtemps façonné la frontière. La frontière apparaît désormais à la fois comme transgressée et sacralisée sous le processus de mondialisation. L'immigration se comprend non comme une conquête de territoire mais comme une volonté pour des classes intermédiaires qui ne peuvent pas se faire une place dans leur pays d'origine, de traverser la frontière pour exister, la frontière apparaît comme une quête d'individualisme hors d'un pays communautaire où l'on vit sous la pression de l'autre. Les crises politiques restent les plus importants facteurs de migrations internationales. Néanmoins au sein de l'Europe, l'Union européenne qui pourtant est une organisation de coopération unique au monde, on n'arrive pas à mener une politique globale de solidarité sur les migrants, un certain manque de communication et à l'œuvre dans la gestion de ces corps alors même qu'ils traversent souvent plusieurs pays en quête d'un refuge. Les migrants souffrent aussi d'une violence que l'on projette sur eux, néanmoins « l'autre » est parfois envisagé comme un envahisseur et aussi un créateur. Nous avons besoin des hommes de l'extérieur, ces « autres », ces corps qui portent autant de richesses, que d'altérité. La question du corps aux frontières à travers l'exemple de l'Europe nous permet de saisir la frontière individualisée qui découle des évolutions de ces limites, elle se traduit par un engagement spécifique des corps à la frontière.

Ainsi, mon étude des corps migrants aux frontières européenne du désir d'Europe à une Europe hostile s'inscrit en classe de seconde. Le programme de seconde qui nous intéresse ici concerne le Thème 3 : Des mobilités généralisées et plus particulièrement le premier chapitre : Les migrations internationales. Ce programme nous invite à mener une étude de cas sur la mer

Méditerranée comme un bassin migratoire, c'est pourquoi j'ai centré mon propos sur cette région migratoire. La Méditerranée est un carrefour giratoire qui rend compte d'un différentiel de développement entre les pays du nord et pays du sud mais aussi de nouveaux types de flux migratoire sud-sud, nord-nord et nord-sud. Le corps en géographie scolaire à toute sa légitimité, nous pouvons regretter qu'il ne soit pas tant présent dans les programmes du secondaire, au collège comme au lycée. Néanmoins, j'ai seulement cherché à le mettre en lumière, car lorsque l'on ouvre un manuel ou un programme, il est partout. Il est souvent dérobé sous les termes suivants dans les programmes : par les caractéristiques « flux », « acteurs », « individus », ou les effets produits « recompositions », « territorialisation », « échanges », jamais nommé corps, mais pourtant au centre des raisonnements, il est par exemple au cœur de la notion de « l'habiter » abordée par Stock, 2004 ou Lazzarotti, 2006. Cette question est mise en avant dans le programme de sixième avec quatre thèmes à ce sujet : « Habiter une métropole, habiter un espace de faible densité, habiter les littoraux et le monde habité ». Ainsi, la place du corps accordée par les programmes gagnerait à être enrichie comme j'ai essayé de le faire avec la classe de secondes avec qui j'ai travaillé. Le corps permet d'approcher un premier niveau scolaire, celui de l'individu dans son rapport au monde, de plus il permet de travailler l'espace car le corps traverse la société et est traversée par celle-ci. C'est ce que nous verrons avec les frontières qui traversent les corps des migrants et des migrantes à tel point que nous pouvons parler « d'incorporation » de la frontière dans les corps. Dans la manière où chaque élève habite le monde, chacun est en capacité de comprendre les distances qui séparent les individus et comment les corps dans l'espace traduisent des enjeux mondiaux. La classe de secondes se prête à une étude des corps migrants car le thème des migrations a déjà été abordé en classe de quatrième dans le thème 2 : Les mobilités humaines transnationales, premier chapitre : un monde de migrants, ainsi les élèves ont déjà abordé des notions telles que les migrations, l'émigration, l'immigration, le clandestin, le réfugié, et ont déjà des connaissances sur les grandes régions migratoires mondiales et les causes et conséquences de celles-ci sur les espaces. Dès lors, se placer au niveau des individus et de leur production spatiale notamment dans le cadre des frontières paraît pertinent en classe de secondes, pour enrichir leur culture géographique, une autre manière d'aborder la géographie. De plus, l'étude des migrations est un fait d'actualité, et dans le cadre de la formation de citoyen et de l'enseignement moral et civique, cela permet aux élèves d'avoir des clés de connaissances du monde pour se forger une opinion personnelle et nourrie de connaissances scientifiques, et ainsi ne pas rester cloisonné dans une pensée unique et parfois réductrice des migrations.

Partir des corps permet d'humaniser les flux. Les élèves sont impliqués comme des corps sociaux, nomade dans le monde, ils sont des êtres de mobilités. Ils sont en mesure d'interroger dans le cadre de ce thème le droit à la mobilité. Le corps est alors envisagé avec eux comme un espace de la mondialisation qui, dans le cadre des migrations internationales, est confronté à des logiques de fermetures et d'ouvertures des frontières européennes. Le corps n'est alors pas un « impensé » de la géographie, il est au cœur de la production de connaissance géographique. Intégrer le corps dans le cadre des programmes scolaires du secondaire, c'est d'abord partir des individus, des migrants, de leurs témoignages, et sans tomber dans une victimisation de la violence que leurs corps ont subi aux frontières.

La frontière est un lieu de souveraineté ainsi la politique est un véritable conflit d'idéaux qui se construit justement dans la domination des corps (Georgio Agamben), Michel Agier nous permet d'évoquer dans cette perspective la notion d' « homme (ou femme)-frontière ». Nous portons tous en nous les frontières du monde, elles nous traversent et fondent les conditions de possibilités de nos identités. Ce qui se joue aux frontières à l'heure des flux et contraintes globales, c'est le lien entre le corps et l'esprit : propres de l'humain. La frontière est ici engagée comme blessure des corps : les corps à la frontière sont de plus en plus représentés comme des corps blessés ou morts et non comme des corps incarnant des flux traversant le monde. Exemple : synopsis d'une série télévisée BRON en 2011 avec deux remakes à succès en 2013 où un corps est retrouvé sur un pont minutieusement posé sur la frontière, mais les équipes de police qui arrivent sur la scène du crime découvrent qu'il s'agit de deux morceaux de cadavres de deux femmes aux statuts (nationalité, position sociale, couleur de peau) que tout oppose. La série originale se passe entre la Suède et le Danemark sur le pont reliant Malmö et Copenhague mais l'histoire a pu être transposée à Ciudad Jurez/El paso entre États-Unis/Mexique puis dans le tunnel sous la manche. Ce scénario universel nous informe sur les liens que tissent les frontières, même entre ceux qui les rejettent. Les cadavres ou les personnes à la dérive en Méditerranée construisent des images chocs qui circulent régulièrement sur les médias construisant ainsi les murailles de l'indifférence de nos sociétés, plus on sécurise nos frontières plus leur franchissement sera périlleux.

S'intéresser aux corps c'est comprendre que l'espace traversé par des routes migratoires se réadapte continuellement aux redéploiements d'hommes et de technologies, l'étude des traversées européennes est intéressante car elles s'adaptent en étant plus courtes, les migrants

traversent la Méditerranée par des itinéraires complexes. L'expérience de la frontière devient alors une épopée personnelle et corporelle. L'aspect linéaire des flèches qui représentent les migrations allant d'un point A à un point B est en décalage avec les détours, renvois et arrêts forcés, réels. La violence subie par les corps s'exprime aussi avec la noyade qui est la première cause de décès aux portes de l'Europe en mer et aux fleuves (Bosnie/Croatie, Serbie/Croatie, Pologne/Allemagne, passage de l'Évros de la Turquie vers la Grèce dont les deux rives ont été minées avant la construction du mur). On comptabilise 3000 décès sur les frontières européennes en 2014 contre 1300 en 2003. Bien des corps non identifiés ne sont pas comptabilisés et donc sont oubliés dans les données statistiques des passages, comme s'ils n'avaient pas existé. On peut également interroger le monopole de la violence détenu par l'État (Max Weber) : le fait de ne pas pouvoir compter les morts permet-il de parler de « guerre contre les migrants » ? La notion de guerre est en débat pour décrire les luttes qui se déroulent aux limites internationales. Aujourd'hui, on est dans une phase nouvelle d'un conflit dont l'enjeu n'est plus le lieu où passe la limite mais la défense de l'idée de frontière elle-même. Soit la frontière capture des vies ou en accélère la fin, soit les personnes sont prisonnières d'une traversée qui ne trouve pas de terme. Les mesures de fermeture repoussent des candidats au franchissement clandestin mais ne les empêchent pas de quitter leur lieu de vie (raisons économiques, politiques misère, guerres). L'imaginaire projeté sur l'Europe les amènent à tenter leur chance dans les pays occidentaux vus comme plus riches et inventeurs d'idéaux universels (droit de l'homme, droit d'asile). Ceux qui partent n'ont pas le capital social le plus bas : il faut de l'argent pour payer les intermédiaires, des ressources humaines (parler plusieurs langues), une grande partie des voyageurs a fait de études et veut valoriser cet investissement intellectuel dans un pays industrialisé. On assiste à une situation commune vécue par tous ces corps : l'attente dans des conditions de vies précaires. On peut parler d'une territorialisation de lieux subie par les corps migrants : à la fois des espaces où les candidats étrangers attendent le passage et en même temps ceux où ils sont refoulés à l'issue des mesure de reconduites, ces véritables endroits de survie des corps (territoire français avec Calais, Jungle de Subotica frontière Sibérie/Hongrie, dans les ports grecs (Patras, Igoumenitsa). Les formes d'organisation collectives sont le seul espoir dans ses marges. La traversée ne nous tue pas toujours mais on y laisse une partie de soi-même : des femmes sont violées ou se prostituent pour survivre ; certains restent enfermés dans la frontière, prisonniers de réseaux. C'est cette accumulation de toutes ces expériences de traversées qui nous poussent à définir la frontière non comme seulement un lieu de la preuve d'identité mais comme l'épreuve des individus. Le rebordering

et la sécurisation des frontières fragilisent les individus car ils augmentent la fragmentation des corps dans les modalités de contrôle. Les corps sont exposés de manière inédite même dans les situations courantes (ex : palpations routinières aux portiques de sécurité), il s'agit de se demander si la frontière deviendra bel et bien un lieu du toucher de l'autre ? (ex : l'appui technologique : scanner à ondes radio millimétriques qui détaillent les corps de façon intime à travers les vêtements jusqu'à la peau). On bouscule à une l'échelle très fine du public au privé. L'identité d'un individu est recomposée et décomposée aux frontières par les technologies biométriques. Exemple : la personne qui passe la frontière voit son identité matérialisée par la relation entre ses caractéristiques biométriques (iris, empreintes) et des extraits de fichier à son sujet. Pourtant, ces corps peinent parfois à avoir un statut reconnu, le statut de réfugié de guerre, déplacé intérieur, prisonnier, se confondent dans la multiplication des camps. Le centre de calcul des algorithmes relie ces informations pour reconstituer l'identité en fonction des contraintes de contrôle, la frontière devient un processus transhumain qui dépasse les corps⁷.

Le corps est un espace de rencontre des rapports du social, du spatial et du sujet. Dans une approche mettant au cœur la géographie sociale (Di Méo 1998 et Buléon 2005), appréhender les corps migrants aux frontières nous permet d'étudier les rapports qui se nouent entre les êtres humains « conscientisés en sujet », les individus organisés en société et les personnes socialement qualifiées et l'espace géographique. L'espace est co-construit par les processus de territorialisation et de mobilité des corps migrants aux frontières européennes. En même temps on assiste à une véritable discrétion du corps en géographie en France, David le Breton (1990) définit le corps comme un homme occupé du cosmos, coupé des autres et coupé de lui-même. Le corps est le résidu de ces trois retraits « (dé)spatialisé, (dé)socialisé, (dé)subjectivité par la modernité dans une géographie hérité d'une tradition du positivisme des serines modernes ». C'est une réduction biologique du corps que le sépare de l'esprit. Dans une logique patriarcale où le genre masculin est autoproclamé universel et rationnel avec un esprit dégagé des entraves du corps alors que le corps frappé de la féminité est affligé des stigmates sur la capacité émotive et passive (Rose, 1993) ainsi on assiste à un renouvellement de l'approche des corps remettant en cause ce corps masculin universel.

⁷ Réflexions menées grâce aux orientations d'Anne-Laure Amilhat-Szary et de Catherine Wihtol De Wenden

La géographie sociale des corps intègre l'expérience vécue, forcément corporelle, des humains ainsi l'anthropologie qui possède une méthode en la matière apporte une richesse considérable à notre approche des corps migrants aux frontières, aux apports humains et sociaux à l'espace géographique. Ainsi, nous pourrions nous demander, dans quelle mesure les frontières européennes traduisent-elles une individualisation du phénomène frontalier faisant du corps migrant le support de celle-ci ?

Le corps est à la fois constitutif d'une production sociale des espaces géographiques, migrer en Europe produit ainsi un nouvel espace européen où le corps est à l'épreuve des frontières dans sa mobilité. Ces mobilités des corps migrants se constituent comme des espaces traversés par les frontières et à leur épreuve et produisent par leur caractère dentaire une image de soi et de l'autre qui implique des extensions spatiales (1), le corps apporte un renouveau dans la question des frontières et des migrations en géographie scolaire, les migrations sont le lieu de subjectivité et les corps des espaces sociaux qui permettent de traduire les écarts économiques et sociaux entre les hommes dans les programmes scolaires, ainsi les mobilités généralisées en seconde nous permettent de comprendre une individualisation du phénomène frontalier en partant des témoignages des migrants et des représentations des élèves, des mobilités subies ou choisies qui sont l'objet d'un travail de coopération en groupe pour réaliser un reportage sur les migrations internationales au sein du bassin méditerranéen, ainsi, les mobilités des corps interrogent la liberté de ceci, une question solidement vive qui fait émerger un enjeu d'enseignement civique et moral sur le droit d'asile et le « délit de solidarité », les futurs citoyens de la seconde à la classe de première s'interrogent alors sur les valeurs de liberté et de fraternité confrontées au débat sur l'accueil des migrants en Europe (2).

Première partie : Les frontières mobiles et les corps à leur épreuve : quand migrer en Europe produit un nouvel espace européen

1. Le corps mobile : migrer entre mobilité et immobilité

Il y a une tension intrinsèque entre mobilité et immobilité, entre circulations choisies ou subies et mobilités contrôlées mais aussi entre vulnérabilisation et autonomisation des corps. Le corps est un espace privilégié pour observer la tension autour de l'autonomie des régimes de mobilités migratoires. Le corps est le lieu d'incorporation de la frontière en même tant qu'il recompose celle-ci, il s'agit de comprendre l'émergence des subjectivités dans les migrations, par l'expérience des corps.

Les mouvements du vécu du corps migrants : territoires, environnements, et paysages des migrations européennes

Le corps est un élément constitutif de l'espace physique de même que celui-ci le constitue et il est un générateur de l'espace social. L'être humain fait de surface et revêtement de l'ordre terrestre par son corps, celui-ci est une composante paysagère de l'espace géographique. Il a une expérience pratique, c'est l'expérience quotidienne et une expérience sociale et spatiale son déplacement et sa vision, qui fonde le paysage. Dans cette approche, les migrants internationaux sont des individus qui se déplacent en franchissant une ou plusieurs frontières, construisent un espace, qui les conditionnent à leur tour.

Les rapports de pouvoir à l'œuvre aux frontières illustrent la dimension politique des corps, ils sont imprégnés de caractéristiques sociales, ethniques, sexuelles, de genre et d'âge on parle d' « *embodiment* » (L. Johnson 1989)⁸, ainsi ils ne sont pas les bienvenus en tous lieux. Dès lors, nous pouvons souligner la contradiction qui s'opère aux frontières européennes entre le désir d'Europe de migrants et l'hostilité que celle-ci semble opérer, du moins que les politiques migratoires opèrent, à leur égard.

Dans cette carte (Annexe I) Pierre Sierra met en avant deux axes fondateurs dans la constitution des frontières européennes des liens de solidarité (1), et des sources de tensions (2). Ainsi, les déplacements des corps aux frontières européennes et les régimes de mobilité relèvent d'échanges dissymétriques au sein du bassin méditerranéen. Ces flux inégaux sont liés à un différentiel de développement entre l'Europe et l'Afrique. La solidarité se passe du côté

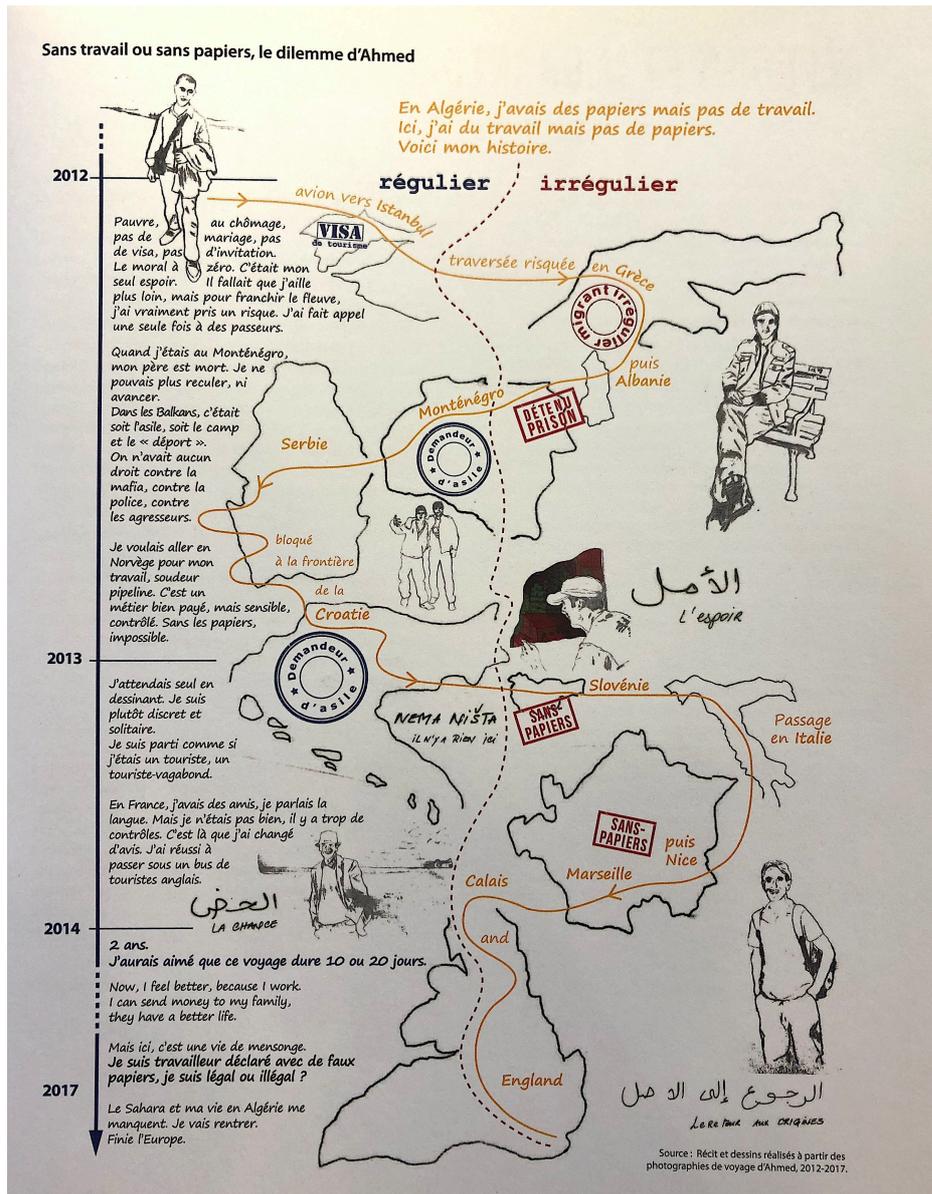
⁸ Aussi évoqué chez LONGHURST R., (Dis)embodied geographies, *Progress in Human Geography*, 1995, 21, 4, p. 486-501.

des remises migratoires des communautés immigrées depuis l'Europe vers l'Afrique et lors des échanges commerciaux stratégiques dans le canal de Gibraltar et les détroits transméditerranéen. Néanmoins, aux frontières extérieures de l'Union européenne, les flux migratoires sont classés parmi des sources de tensions centrales. Les corps migrants correspondent à des flux en tension. Sont représentées sur cette carte deux principales « zone de pression migratoire » à la porte d'entrée de la Turquie et à celle de l'Algérie. D'autre par cette carte caractérise le nombre de passages clandestins détectés par Frontex (agence européenne de garde-frontières et de garde côtes) en 2011. Il sont 64 000 pour les îles italiennes, 55 000 frontières gréco-turque, 8 448 pour le Déroit de Gibraltar. Les mobilités des corps impliquent une définition large du terme de mobilité. Comme un processus qui aboutit au déplacement des personnes mais surtout comme la capacité ou l'aptitude au mouvement et donc tout ce qui contribue à créer des conditions du déplacement. Les mobilités migrantes sont variables, on préfère donc parler de mobilité pour rendre compte de la volonté et des motivations qui sont à l'œuvre dans le déplacement des corps migrants, ici africains, en Europe.

Les migrants sont ainsi animés par des stratégies personnelles dépendant des opportunités qui leurs sont offertes, leur capacité physique à se mouvoir et les moyens d'information et de transport auxquels ils ont accès nous permettent d'envisager les migrations aussi par le prisme de l'immobilité qui peut intervenir lors des parcours.

Le dessin⁹ suivant met en récit l'histoire d'Ahmed à partir de photographies, on constate que les temps d'immobilité font partie intégrante des parcours des corps migrants en Europe. Ahmed part avec un visa de tourisme, puis il est arrêté et détenu en prison au Monténégro où il est demandeur d'asile, enfin il reste bloqué à la frontière Serbie-Croatie.

⁹ Récit et dessins réalisés à partir de photographies du voyage d'Ahmed (2012-2017) in MIGREUROP, *Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires*, Armand Colin, 2017



Ces immobilités répétées dépendent d'une trajectoire personnelle, ce qui nous permet de parler d'individuation du phénomène frontalier. Il est parti d'Algérie avec l'espoir (terme qui revient dans de nombreux témoignages de migrants partant en Europe) de trouver du travail, il avait des papiers mais pas de travail et il a franchi plusieurs frontières le faisant passer de régulier à irrégulier, il se retrouve donc en 2017 en Angleterre en tant que travailleur déclaré mais avec de faux papiers. Après quatre ans de mobilité, il veut partir rejoindre son pays où il était en situation de précarité mais légalisé.

Ce récit nous montre combien les régimes de mobilités comprennent dans le cadre migrations internationales, une part d'immobilité plus ou moins prolongée et dans quel cadre le déplacement peut devenir une contrainte pour les corps migrants qui se retrouve en situation illégale durant leur déplacement. Ainsi, les flux migrants en Europe se comprennent comme des flux réticulaires (en témoigne les flux tracés en orange sur la carte de la trajectoire d'Ahmed), les corps migrants se traduisent dans l'espace par la recomposition des frontières, en frontières mobiles et en frontières ressources pour les migrants (l'espoir de venir en Europe depuis l'Algérie), voire des frontières dépassées à Calais par exemple pour rejoindre l'Angleterre via un bus touristiques pour Ahmed. Ainsi, à l'Europe espace d'échanges et de solidarité se substitue une Europe des corps clandestins, dans un rapport de pouvoir inégal avec les autorités européennes et les habitants de l'espace Schengen car dans en position de vulnérabilité (politique, sociale et économique) renforcé par la clandestinité.

Il faut alors souligner que dans une géopolitique des frontières européennes¹⁰, les migrations clandestines ne sont pas l'unique biais des migrations mais le traitement médiatique de la question des migrants fait une part importante à celle-ci et il convient de comprendre pourquoi ces « migrations illégales » sont le fruit d'un imaginaire européen important. La fréquentation de ces espaces européens de manière illégale par des corps migrants, les fait pénétrer dans l'environnement, le paysage et le territoire d'autres corps autochtones induisant un rapport de pouvoir intense dans un espace géographique, réceptacle de toutes les tensions, la périphérie frontalière est alors le lieu d'une prise d'information du monde (Maurice Merleau-Ponty).

Le regard centré sur les migrations illégales de cette carte (Annexe I) nous fourni une grille de lecture abordée dans ce mémoire, entre un désir de mobilité et hostilité aux déplacements des « indésirables », sur laquelle nous reviendrons. La comparaison de cette carte réalisée dans un cadre scientifique formel permet une mise en perspective intéressante par rapport à la mise en récit d'Ahmed qui est un témoignage imagé subjectif. La confrontation des deux documents illustre la contraction qui s'opère aux limites externes et internes de l'Union européenne. Ceci permet d'envisager le corps comme un espace, doté d'une spatialité. Anne Gourmand parle de « corpospatialité »¹¹, c'est-à-dire un espace-temps dans lequel le corps et l'espace environnant ne sont plus délimités, où les limites du corps sont repoussées.

¹⁰ FOUCHER Michel, *L'Europe : entre géopolitiques et géographies*, Éditions SEDES, 2009

¹¹ DI MÉO Guy, « Subjectivité socialité, spatialité : le corps, cet impense de la géographie », *Annales de géographie*, n°675, 2010, pp. 466-491

C'est le cas des migrants clandestins, ils dépassent les frontières, leurs corps sont dépassés par l'espace frontière, et l'espace qu'ils recréent est mouvant au rythme des contrôles et des immobilités qui jalonnent les parcours migratoires contemporains. L'Union européenne permet la libre circulation à l'intérieur de l'Espace économique européen mais elle a érigé des remparts technologiques et politiques que l'on transforme en forteresse, recomposant ainsi les régimes de mobilités migratoire¹². Aucun espace n'est garanti aux corps migrants ; les États livrent « une guerre aux clandestins », alors même que le continent européen est perçu comme celui des droits de l'homme, une représentation partagée par les migrants traversant le bassin méditerranéen, fuyant parfois les guerres (les réfugiés), l'espoir d'une protection des libertés individuelles. Les migrations sont diversifiées, structurées, transnationales, elles impliquent des individus informés, le migrant et un acteur qualifié. Mais l'Espace Schengen (1985) opère un tri revendiqué des corps des personnes qui se déplacent. Avec une mise en avant d'une figure péjorative du migrant à laquelle on peut aisément substituer celle des états européens qui ne répondent plus de l'intégration envers les migrants.

Dès lors, on peut s'interroger sur le territoire qui est celui des migrants. Quel appropriation et socialisation font-ils des frontières européennes ? Car bien qu'ayant des trajectoires différentes et des motivations personnelles, les migrants attendent de franchir les frontières européennes pour partir à la rencontre de l'autre. On assiste à une projection des corps migrants dans l'espace européen à la recherche d'une altérité, porteuse d'une valeur positive. En effet, les territoires sont porteur de l'identité d'un groupe et ils peuvent coexister avec l'identité d'un autre groupe présent dans la même aire. Alors qu'est-ce qui empêche aujourd'hui les corps d'exercer une co-spatialité en Europe ? Des territorialités aux frontières contemporaines produites par une projection des imaginaires en tension.

Imaginaires et projections dans la corps migrants : la frontière les traverse

La frontière européenne¹³ du côté du bassin méditerranéen peut être envisagée comme une frontière mobile, comme zone, elle nous traverse. On assiste à une déterritorialisation du phénomène frontalier par le mouvement des corps.

¹² WEBER Serge, *Nouvelle Europe, Nouvelles migrations, Frontière, intégration, mondialisation*, Éditions du Félin, Paris, 2007

¹³ Le qualificatif « européen » employé à différente reprise renvoie à l'Union européenne et au continent Européen

Tout d'abord, il faut sortir du mythe de « la ruée vers l'Europe », si l'on se place dans le cadre des migrations Afrique-Europe. Sur 420 millions d'habitants européens, 1% sont Africains subsahariens. L'Afrique émigre peu comparée à d'autres ensembles continentaux pour ses 30 millions de km². Les frontières confrontent les imaginaires migrants et les imaginaires européens, ceci dépasse le quantifiable. La Commission européenne souligne en 2005 sa volonté d'une « approche globale sur la question de migrations » dans le cadre des relations extérieures de l'Union européenne, avec les pays dits « tiers ». La mobilité y est appréhendée comme une force positive de développement à travers « un partenariat pour la mobilité » (PPM). En 2017, on compte un partenariat pour la mobilité avec la Moldavie, le Cap-Vert, la Géorgie, Arménie, Azerbaïdjan, Maroc, Tunisie, Jordanie et Biélorussie. Ces partenariats traduisent une forme d'externalisation de la frontière et une conception restreinte de la mobilité qui réduit le cadre de mouvement des corps. En effet, les principaux axes de ces partenariats concernent des « retours volontaires » et un discours du « risque de la migration ». La contrainte établie par la limite que constitue la frontière est élargie à tout l'espace de la PPM, et plus uniquement à la limite que l'on peut caractériser entre deux États souverains (Annexe II). En ce sens, ce partenariat s'inscrit dans cette double contrainte assignée aux corps migrants : à la fois leur volonté de mobilité (vue comme un risque) et leur immobilité engendrée par des politiques restrictives aux frontières. Alors même que l'hostilité précède leur départ, dans les pays d'arrivée et de transit, qu'en est-il alors de leur désir d'Europe ?

L'Europe croit se doter de frontières, mais elle est déjà une « frontière » complexe, car elle est une et multiple, fixe et mobile tournée vers l'intérieur et vers l'extérieur. C'est un Borderland¹⁴ ; les frontières se superposent mais ne se juxtaposent pas et les frontières s'y démultiplient et se déplacent sans cesse, leur gouvernance relève d'un « état d'exception permanent »¹⁵, comme en témoigne les fermetures arbitraires et impératives des frontières durant l'épidémie de coronavirus. De ce fait, l'Europe est une des zones où se jouent l'impossible démarcation du monde entre le « Nord » et « le Sud », distinction à laquelle la diversité des flux migratoires répond par des flux nord-nord, sud-sud, nord-sud et sud-nord des corps.

¹⁴ pays-de-frontières

¹⁵ BALIBAR Etienne, L'Europe-frontière et le « défi migratoire », Revue Vacarme, 2015

Les motivations qui poussent les migrantes et les migrants tiennent compte d'une combinaison de raisons individuelles et familiales, politiques, économiques, qui explique ce « désir d'Europe ». Le profil des migrations vers l'Europe ne doit pas être caricaturé. Comme le montre Camille Schmoll, certaines femmes ne partent pas du fait de situations précaires ou d'extrême difficultés (difficultés économiques, guerres), elles sont ouvrières, infirmières ou professeurs. Ceux et celles qui partent ont un capital social et économique nécessaire car aucune trajectoire ni voyage n'est organisé à l'avance. L'approche des migrations aux frontières européennes se fait selon différentes temporalités les contextes familiaux peuvent aussi orienter les migrations. Sylvie Mazzella souligne la difficulté qui réside dans la notion de « projet migratoire », la migration, dit-elle, est une expérience « ouverte » : « La migration est une expérience relativement "ouverte" dans la mesure où les individus adoptent une pluralité d'actions et de réactions [...], résultante de différentes logiques d'action et stratégies pragmatiques, qui permet de construire le réel et de le vérifier à partir de l'entendement d'univers sociaux divers... L'intentionnalité de l'individu ne se construit pas en opposition aux collectifs (État, réseaux, famille...) ni par étapes successives [...], mais en coproduction ». Le projet migratoire ne cesse de se redéfinir en cours de route, ainsi le désir d'Europe est au cœur d'un continuum entre expériences de migrations contraintes et de migrations volontaires.

Pour Camille Schmoll¹⁶, qui s'intéresse à l'expérience des femmes, l'expérience des frontières est « incorporées », elles croisent le vécu, les émotions et les sensations. Les femmes migrantes sont dans la frontière et non à la frontière car la longueur des expériences, leur aspect traumatique, donne une épaisseur aux expériences migratoires. L'expérience migratoire fait partie intégrante du corps des migrants, on passe de l'imaginaire à l'incorporation.

En outre, le corps migrant se voit imposer des catégories telles que celles-ci : « migrant », « réfugié », « demandeur d'asile » et est qualifié d'« illégal » ou de « légal ». La classification des individus comporte une forme d'arbitraire, alors que l'expérience des corps migrants ne peut pas simplement se catégoriser. En effet, la catégorisation revient à séparer ceux qui auraient pu être rassemblés et à diviser ceux qui auraient pu être regroupés. Au cloisonnement du monde (S. Rosière), un cloisonnement des corps en Europe, les migrations recomposent l'espace européen. La distinction entre légal et illégal dépend de représentations et de l'évolution des politiques migratoires, elle est donc poreuse et fragile, et confronte les imaginaires, entendu ici comme des projections portées à la frontière. Par exemple, une grande partie des étrangers en Europe sont entrés de manière légale sur le territoire mais sont

¹⁶ SCHMOLL Camille, *Les damnés de la mer; Femmes et frontières en Méditerranée*, Éditions la Découverte, 2020

désormais en situation d'illégalité, c'est le cas d'Ahmed entré avec un visa de tourisme : il était « régulier », il traverse la Grèce en tant qu'irrégulier avant d'entrer au Monténégro en tant que demandeur d'asile donc en « régulier ». Son parcours sinueux peut être mis en perspective avec une construction depuis les années 1990 d'une immigration « problème » ; alors que lorsque que les politiques d'immigration étaient plus souples, les étrangers pouvaient choisir le statut migrant ou réfugié afin de répondre le mieux à leurs besoins. Le besoin de choisir son statut traverse ce qu'il y a de sensible en eux, leurs corps, leurs identités. À l'inverse, aujourd'hui les politiques restrictives ne correspondent en rien aux trajectoires des exilés, et la frontière s'incorpore dans les catégorisations qui elles-mêmes nourrissent les imaginaires sur les migrations.

Ainsi, nous pouvons réfléchir en terme de lexique pour définir ses corps en mouvement aux trajectoires subjectives qui nous obligent à penser le corps comme un objet politique, mais aussi un point de rencontre des rapports du social, du spatial et du sujet. La frontière est alors le point nodal des espaces du pouvoir entre deux états mais aussi celui de crispations des corps confrontés à deux imaginaires : celui des pays de transit et d'arrivée face à des corps migrants, et celui des migrants qui projettent un espoir dans la frontière, alors même que celle-ci est le lieu de domination des corps car elle incarne cette souveraineté politique. Ainsi dans lexique des migrations nous pouvons rajouter une proposition qui remplace « migrants illégaux » par « migrants illégalisés » comme le propose Karen Akoka¹⁷, car beaucoup de représentations sont encore dépendantes d'une séparation du monde fictive entre « légitimes » et « indésirables »¹⁸.

D'autre part, l'Europe est le sujet de projections à travers « l'espoir » qu'incarne cet espace européen de libre circulation et des droits de l'Homme. En même temps, les migrants génèrent un nouvel espace européen par leurs dépassement des frontières dans une Europe en mouvement de *bordering*, *rebordering*, *debordering*. Dans une autre mesure, les mobilités migrantes entre l'Afrique et l'Europe sont le fruit de corps construits par des politiques migratoires car lorsqu'ils partent en Europe, en Amérique, en Asie les migrants cherchent « l'aventure », la frontière est un espace d'interaction du vivant en même tant qu'espace médium des sociétés. Ce n'est pas le propre du continent européen comme l'explique Charles

¹⁷ MIGREUROP, *Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires*, Armand Colin, 2017

¹⁸ AGIER Michel, *Les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Flammarion, Paris, 2008

Piot¹⁹ (Annexe III) dans son étude au Togo : dans cette « aventure », l'argent n'est pas le motif nécessaire au départ mais c'est bien l'imaginaire qui est à l'œuvre pour une part de ses mobilités ; « ce désir d'Europe », mais plus largement « ce désir de découverte », il le qualifie de « fièvre migratoire », renforcée par les objets et l'argent qui reviennent de ces pays (transferts d'argent dans les familles, ordinateurs téléphones pour les amis et parents). Un candidat togolais raconte : « Tous les jeunes de ce pays rêvent de partir pour l'Europe et les États-Unis. Il n'y a plus rien pour nous ici ». Du Sénégal au Tchad, les jeunes hommes rencontrés aspirent à migrer au point que des jeunes femmes refusent d'épouser un homme qui n'est pas déjà en Europe, le continent permet de rassembler une dot pour revenir se marier au pays. La migration permet de se bâtir un avenir. Ainsi ce n'est pas uniquement des migrations définitives mais aussi temporaires qui se déploient pour construire un avenir dans le pays d'origine. Pour certains de ces migrants parfois l'aventure s'arrête nette. Le jeune togolais dont parle Charles Piot a essayé de partir en Chine, en Allemagne, au Canada puis en Roumanie avant de renoncer arrivé au Mali, car une fois sur place il a été témoin de récits qui l'ont dissuadé de traverser le Sahara. Ce récit donne à avoir les mutations sociologiques dans les villes et villes africaines, qui complexifient les raisons du départ en Europe. Le villageois est ainsi un être social constamment en mouvement, un corps pour qui la mobilité est un fin en soi et une « aventure ». La mobilité n'est donc pas une mesure réservée aux pauvres. Comme le souligne Anne-Laure Amilhat Szary, la frontière est alors « ressource » ou bien « productive » (Michel Foucault) elle incite le désir, l'imaginaire ; la frontière n'est plus ici une barrière face au corps mais un attrait pour ceci, la mobilité est culturelle. Les migrants demandent « leur intégration au monde habitable » (Charles Piot), pour ce faire, ils produisent une nouvelle frontière qu'ils traversent.

Les routes migratoires se réadaptent aux technologies de la frontière : régimes de fermeture et d'ouverture des frontières contemporaines de la médiatisation à l'économie de la surveillance des corps

L'usage des chiffres et des images participent à diffuser une image biaisée des flux migratoires. Ce qui peut se passer à l'échelle locale (île de Lesbos) n'est pas nécessairement représentatif de la situation à l'échelle nationale, bien que l'articulation des échelles est nécessaire pour comprendre le fait migratoire. Entre 2015 et 2016, l'utilisation de ces chiffres a

¹⁹ PIOT Charles, « L'aventure ambiguë de la migration », *Le débat*, n°205, pp.108-113, 2019
Annexe V

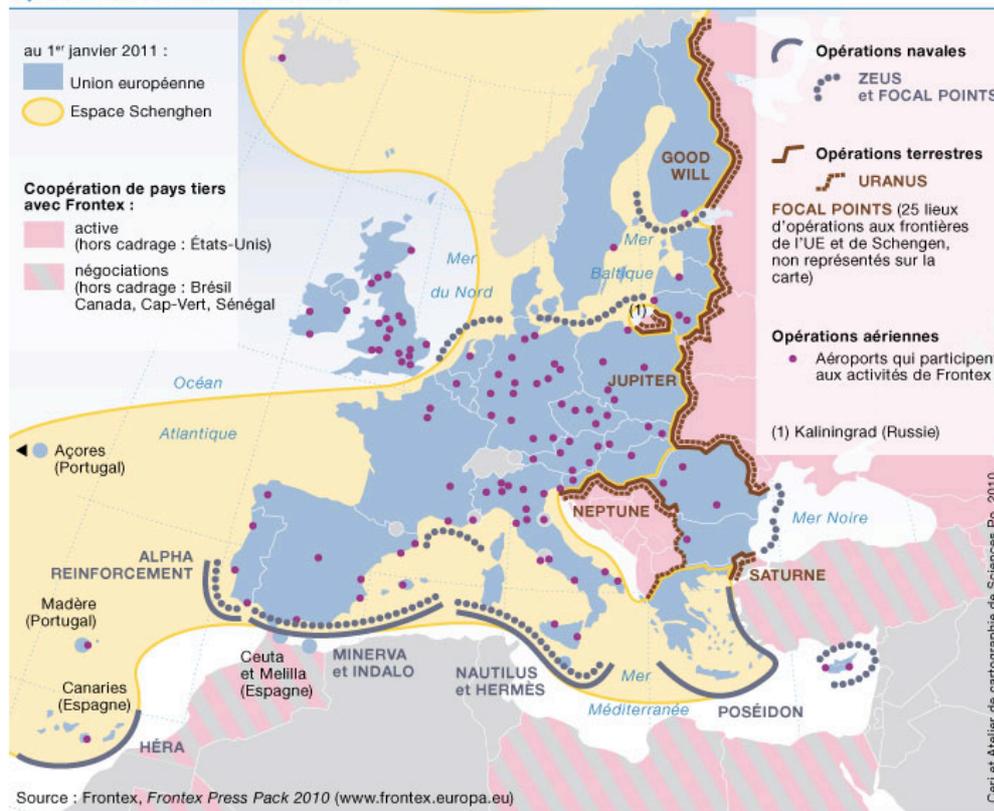
imposé le terme de « crise migratoire ». « L'Europe ne peut pas accueillir tout le monde » soulignait Joachim Gauck, président de la République fédérale d'Allemagne, le 20 janvier 2016. Si l'on prend l'exemple de l'Ukraine, sur 45 millions d'habitants, les migrants représentent un total de 1,9 millions, ce qui permet de relativiser cette affirmation. Nous pouvons mettre ces données en perspective avec celle des « demandeurs d'asile » qui représentent 1% de la population européenne en 2016. Ainsi, l'immigration apparaît comme une « anomalie » dans certains discours alors même que la mobilité est une des grandes dynamiques des populations mondialisées. Les frontières peuvent être abordées par les effets qu'elles produisent sur les routes migratoires, on peut parler « d'une économie de la surveillance des corps aux frontières », une économie de la traversée (du passage clandestin à l'obtention de papiers), une économie pénitentiaire (gérer ceux qui sont détenus suite à une infraction des lois frontalières), une économie technologique (développement de solutions intégrées de contrôle de grande technicité), une économie de recherche (productrice de discours sur le phénomène frontalier).

Ainsi, traverser la frontière sans papier coûte plus cher que de prendre un billet d'avion en classe affaires pour la même destination, les corps migrants traversant les frontières produisent une économie politique des frontières²⁰. Le coût des technologies aux frontières est aussi celui de l'arrestation des personnes en situation illégale. Le ministère de l'immigration du gouvernement Sarkozy avait chiffré à 20 970 euros le coût d'une expulsion par individu. On assiste au déploiement d'une économie multiforme aux frontières avec l'augmentation des gardes frontières et une mutualisation des avancées technologiques et des moyens en Europe avec Frontex²¹, chargé de la mise en place d'une base de donnée de surveillance des personnes qui croisent système d'informations Schengen (identité, politique du visas partagée) et avec le fichier EURO-DAC (informations biométriques).

²⁰ PELLERIN Hélène. « Une nouvelle économie politique de la frontière », *A contrario*, vol. 2, no. 2, 2004, pp. 58-82.

²¹ BONDITTI Philippe, « L'Europe, tracer les individus, effacer frontières » CERISCOPE, F

Opérations de Frontex en 2009



L'épaisseur de la frontière, est tout à fait présente sur cette carte. Les contrôles représentés comprennent des opérations aériennes, navales et terrestres en coopérations avec des pays associés par des accords (par exemple Ceuta et Melilla, enclaves territoriales de gestion des flux migrants). Des opérations représentent les diverses formes des frontières contemporaines traversées par les corps : aériennes représentées par un point violet (des frontières points), des Focal Points aux frontières terrestres (25 lieux d'opérations aux frontières de l'UE (des frontières lignes) et des opérations dans les mers avec le Nautilus et l'Hermès, en mer Méditerranée entre l'Algérie et l'Espagne ou le Poséidon entre l'Égypte et la Grèce (frontière surface). Ainsi, le contrôle des frontières se fait en trois dimensions et représente deux milliards d'euros pour l'Union européenne. Donc, l'individualisation du fonctionnement de la frontière se traduit par une inégalité face à ces dispositifs évoqués ci-dessus.

Les régimes de franchissement de la frontière opposent les passagers aériens à qui on offre l'étendue du monde et les migrants réduits aux routes de l'errance violente mettant des mois et des années à franchir des routes franchies en une journée par les premiers. Alors « les nouveaux nomades » (Paul Virilio) sont hyper sédentaires, ils sont partout chez eux à l'inverse des « parias globaux » qui subissent la traversée de la frontière illégalement en transportant un régime permanent de restriction d'accès aux droits. Les premiers survolent la frontière, les

seconds la confrontent. Les routes migratoires permettent de payer de frontièrié²², définie comme les dimensions collectives et individuelles de ce qui se joue dans un rapport territorialisé et politisé aux limites internationales et à leur franchissement. Ainsi, la frontièrité des corps des « parias globaux » est permanente et dangereuse bien que leurs réseaux personnels peuvent leur permettre de s'intégrer dans les pays d'arrivée, les migrants illégaux transportant leurs contraintes à travers les frontières. En effet, on assiste à un enfermement des migrants qui « se rationalise » on parle de lieux où l'immobilité est provoquée par une privation de liberté, de nouvelles technologies et pratiques qui sont au cœur d'une économie de la surveillance des corps aux frontières et du processus d'individuation de celle-ci.

Les « camps » européens comptabilisent une capacité de 47 000 places et de véritables hotspots sont mis en place en Bulgarie ou en Grande-Bretagne, tout comme l'île de Lesbos avec 2 700 places. Véritables lieux d'enfermement, ils sont au cœur d'une stratégie des États européens qui constitue en une temporisation des déplacements. Les hotspots de Grèce et d'Italie ont une véritable fonction de tri des corps migrants (Lesbos carte ci-dessus). On admet des migrants qui transitent depuis la France, pour les immobiliser. La politique de gestion des flux migratoires constitue à concentrer, bloquer les corps migrants en même temps qu'elle les disperse et les fait circuler. Les migrants se réadaptent aux technologies frontalières. Par exemple, les enclaves de Ceuta et Melilla sont les antichambres de l'enfermement européen, on peut parler de régime de confinement physique à leur égard. Les migrants y sont en attente de transfert vers l'Espagne et se retrouvent dans une situation d'exclusion sociale. Le seul choix qui leur est offert est de repartir dans leur pays d'origine ou d'entrer illégalement en Europe. Michel Agier évoque cet « encampement du monde »²³, aujourd'hui l'exilé n'a plus de lieu d'arrivée où faire le récit de son exil hormis le lieu du camp : un lieu de mise à l'écart et du mouvement entravé. On retrouve déjà chez Hannah Arendt ces « sans État, les figures des parias, et des vies en restes dans la mondialisation. Cette situation peut être qualifiée d'exil intérieur, un parcours long et pénible des corps face à cette vision sécuritaire et identitaire des frontières dans le monde, allant du quartier marginalisé au camp puis au centre de rétention et individus catégorisés successivement de clandestin, demandeur d'asile, déplacé interne, réfugié ou sans-papiers. Dans cet encadrement du monde, n'est-ce finalement pas une place pour ces corps en exil ? Après la fin de la Guerre froide, la globalisation produit de nouvelles extraterritorialités : l'étranger est présent physiquement mais est absent institutionnellement, il

²² AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, PUF, 2015

²³ AGIER Michel. « L'encampement du monde », *Plein droit*, vol. 90, no. 3, pp. 21-24, 2011

est « hors du territoire » en situation « irrégulière ». C'est le cas par exemple de la zone d'attente de l'aéroport Roissy à Paris, et des îles européennes transformées en camps comme Lesbos témoigne de cette extraterritorialité des migrants aux frontières européennes : enclaves pour contourner le droit international sur l'asile car toute personne qui entre sur le territoire national faisant une demande d'asile ne peut être expulsée alors désormais on constitue des zones d'attentes pour ces corps (ex : Calais), la frontière est bien extraterritoriale, ces lieux deviennent des espaces « hors lieux » où l'individu est un étranger, ces corps étrangers forment de nouveaux territoires dans leur exclusion. Le migrant clandestin ou le réfugié est alors synonyme d'une mondialisation cachée comme le souligne Michel Agier « l'indésirable est le nouvel étranger, global sans identité », la place de l'étranger réside dans un lieu et non dans une culture : on nie l'individu et son identité. Les campements d'étrangers sont le lieu de la frontière instable et épaisse qui varie entre un dedans et un dehors, au cœur d'une individuation, selon les politiques migratoires entre régimes d'ouverture et régimes de fermeture des frontières contemporaines.

La photographie²⁴ suivante interroger les corps dans les situations d'enfermement des migrants dans les camps. Ce reportage photographique est réalisé par la photographe Sara Prestianni pour l'association Migreurop dans une mission en Libye du 7 au 15 juin 2012. Le gouvernement central maîtrise mal les frontières, on se situe dans un cadre d'instabilité politique, ce sont des milices armées qui gèrent la « question migratoire », les migrants sont enfermés dans des camps où des employeurs viennent chercher de la main d'œuvre.



On se situe en Libye dans le camp de Ganfouda à Benghazi les migrants sont enfermés dans de grands hangars. Parmi les migrants, des Érythréens et des Somaliens enfermés dans des conditions inhumaines. Des migrants somaliens témoignent : « On a traversé le désert du Soudan vers la Libye. Bien qu'on ait payé à des passeurs presque 1 000 dollars, d'autres passeurs nous ont pris et ont menacé de nous laisser au milieu du désert à la frontière avec le Tchad, si on ne payait pas une autre somme d'argent. Nous n'avions pas d'argent sur nous, ils nous ont obligés à appeler nos familles pour qu'elles fassent un Western Union à leur nom. Quand nous étions proche de Benghazi, des policiers sont arrivés et nous ont amenés ici, dans ce camp. On vient juste d'arriver ». Les migrants sont enfermés et ne peuvent sortir que deux fois par jour cinq minutes. Ils sont enfermés dans une chaleur insupportable, des espaces très réduits, et dans une attente interminable quant à leur avenir.

²⁴ Sara Prestianni, Camp de Ganfouda, Libye, juin 2012 in MIGREUROP, *Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires*, Armand Colin, 2017

Cette photographie bien qu'elle ne soit pas prise en Europe traduit les régimes de gestion des corps aux frontières. En effet, j'ai fait le choix d'intégrer majoritairement les migrations d'Afrique vers l'Europe dans ma réflexion, mais il me semble donc judicieux de comprendre que les migrations s'appréhendent en amont et en aval des frontières européennes. Les trajectoires migratoires comme nous l'avons vu sont le fruit d'un long processus d'individuation de la frontière et les causes politiques des migrations évoquées sur cette photographie nous conduisent à supposer que le trajet de ces migrants peut les amener sur le bassin méditerranéen. Les régimes de mobilités des migrants s'articulent aux régimes de contrôles exercés par les pouvoirs qui sont autant de limites aux déplacements des corps la tension qui réside dans cette photographie tient compte du fait que les corps sont non délimités alors que les frontières imposent une délimitation dans l'espace. Cette tension ne se résout pourtant pas dans l'enfermement dans des camps, se serait nier la liberté des corps dans l'espace.

2. Le corps comme espace²⁵ : individus et spatialités des frontières contemporaines

Les corps migrants sont au cœur des circulations individuelles, leurs déplacements impliquent le franchissement de plusieurs frontières, l'expérience migratoire est de plus en plus risquée alors même que la frontière est envisagée comme une refuge pour les corps, elle les meurtri.

Le corps est un point de rencontre des rapports du social, du spatial et du sujet aux frontières comme un lieu d'interaction avec un autre²⁶

La frontière est synonyme de passage, de relation, de la reconnaissance de l'autre²⁷. Elle est symbolique : « mon identité, c'est de l'altérité », Michel Agier interroge ici le rôle de médiateur et de générateur d'espace des corps aux frontières par leur capacité à se mouvoir.

Ainsi, les interactions des individus dans l'espace social de la frontière amène une structuration sociale de l'espace, comme nous pouvons le voir ci-dessous ²⁸.



²⁵DI MÉO Guy, « Subjectivité socialité, spatialité : le corps, cet impense de la géographie », *Annales de géographie*, n°675, 2010, pp. 466-491

LÉVY Jacques, *Repousser les frontières ?*, « Chapitre III : Les limites de la frontière et les limites de ces limites »

²⁷ LUSSAUT Michel, VET Laurence, *Du bon usage des frontières dans un monde cosmopolite*, Entretien avec Michel Agier, Presse universitaire de France, « Tous urbains », 205/4, N°12, pp. 27-37

²⁸ Éric Gaillard, Vallée de la Roya, 11 avril, 2017

Cette photographie donne à voir la solidarité apportée dans la Vallée de la Roya par Cédric Herrou, un agriculteur, aux migrants traversant la frontière italienne. Elle représente un espace de dialogue des corps aux cœur d'installations sommaires à la frontière. Des chaises et tables (au premier plan), un repas est en cours de préparation (second plan) et des hommes d'origine africaine assis sur ses chaises à la frontière franco-italienne. La frontière politique est ici matérialisée par une zone d'attente, d'immobilité des corps. Cette photographie illustre une solidarité opérée par les frontaliers aux frontières européennes : ils relient les hommes autour d'installations parfois sommaires, mais ils font corps avec eux dans un esprit de fraternité. C'est un espace de la frontière qui est l'objet d'une territorialité spécifique. Cet exemple permet d'interroger la notion de solidarité. En effet, un procès a été intenté contre cet agriculteur pour l'aide qu'il a apportée à des migrants illégaux dans leur franchissement de la frontière. Néanmoins il a été relaxé par la Cour de cassation. Il permet de penser dans une perspective civique les corps migrants aux frontières européennes. Ainsi, la solidarité en lien avec une des valeurs républicaine fondamentale la fraternité : entendue ici comme un lien de solidarité, d'égalité et de tolérance qui vient du latin *fraternitatus* (frère) et qui renvoie aux rapport de tolérance et de respect qui unissent les hommes et les peuples. Cette façon solidaire d'agir dont à fait preuve cet agriculteur permet d'infléchir une certaine forme d'hostilité à l'œuvre en Europe. Il y a donc un moyen d'agir en commun et de faire corps ensemble autour de la fraternité aux frontières.

Les frontières sont-elles alors le lieu d'une hostilité de l'autre ou d'une hospitalité ? Pour répondre à cette interrogation, nous pouvons nous pencher sur la définition de la frontière à travers une cartographie de scène vécues aux frontières (Annexe II) et reprendre le lexique de la frontière à travers l'analyse de Jacques Lévy.

Tout d'abord ce document est le résultat d'un travail collaboratif entre l'agence Frontex, Global Détention, Projet, l'HCR²⁹, et le Sénat français. Ainsi, il nous indique la multiplicité des acteurs à l'œuvre dans la définition de la place des corps aux frontières. En effet, ce document pouvant être qualifié de récit cartographique, représente les acceptions que l'on peut faire des frontières européennes. Elle sont ainsi remparts et meurtrières (Bulgarie, Grèce), humanitaires (Macédoine), circulaires (Serbie, Hongrie), biométriques (Croatie), historiques (Italie), physiques (vallée de la Roya entre la France et l'Italie), répressives mais

²⁹ Haut commissariat aux réfugiés

aussi refuge urbain (Calais vers le Royaume-Uni). Les frontières des états non-membres et les frontières des États membres de l'UE n'ont pas recours au même traitement des flux. Les deuxièmes ont recours aux technologies de contrôle des corps avec la prise d'empreinte biométrique dans la base de donnée Eurodac (par exemple entre France et l'Italie avec une citation évocatrice « dans mon corps comme un doigt dans mes doigts comme une donnée alphanumérique ». Cette citation révèle la confrontation de ces corps à une frontière informatisée, dans une perspective plus large nous pouvons reprendre les interrogations suivantes pour interroger l'individualisation de la frontière contemporaine :

La frontière : Où est-elle ? À quoi sert t-elle ? Pour qui est la frontière ? À qui profite-t-elle ? Et s'il n'y avait pas la frontière ?

Mais de quelle frontière parle-t-on ici ? Qui crée les conditions d'une interaction spécifique entre les corps, conditions du rapport du social (la condition), du spatial (l'espace) et du sujet (l'individualisation de la frontière) ?

Une réflexion lexicale est nécessaire pour penser ces trois dimensions. Jacques Lévy, souligne que le succès du mot « frontière » réside dans le fait que nous ressentons le besoin de découper le monde en objets séparables. Mais en réalité la frontière stimule notre propension à saisir que « l'immatériel et le matériel cohabitent dans ces espaces ». En interrogeant la topographie et la topologie des frontières, on s'aperçoit que les frontières ne sont pas là où on les attend, ce qui fait frontière, c'est une limitation brutale. Pendant le siège de Sarajevo, ce graffiti interroge l'objet géographique frontière : « les projets des cartographes se paient en vies humaines ». Cette citation répond parfaitement à la carte ci-dessus, cette carte est le contre-pied de la cartographie politique des frontières européennes, elle rend compte de ceux qui l'habitent (en ocre), la contrôlent (en marron) et à la franchissent (en orange), elle donne la parole au phénomène d'individuation de la frontière contemporaine où « l'habiter » à toute sa place.

On ne parle que d'une limite linéaire en français alors que dans les langues latines, le terme de frontière renvoie à un vocabulaire militaire qui fait penser au face-à-face violent en anglais « *boundary* » puis « *to bind* » signifie « relier » et en allemand « *grenze* » signifie « la borne » donc un ancrage matériel pour obtenir une ligne propre à une construction mentale. Le rapport entre cet entité spatiale et le social est établi par Etienne Balibar. Il définit la frontière comme le lieu du « point de fixation institutionnelle des identités politiques, et le point où ces même identités redeviennent incertaines » (1997). Bien que la ligne est la forme dominante de

représentations des frontières ; elles ne sont nées que d'une condition visuelle : alors, la ligne est un appareil de notre imaginaire. De ce fait, la frontière et son traçage met de la distance dans la proximité des corps, elle nous permet de nous définir par rapport à un autre : les dyades qui s'ouvrent autour de tronçons (Michel Foucher), s'opposent aux fermetures dans lesquelles les flux de personnes sont traités de manières différenciées par rapport aux flux de capitaux. Le corps est un point de rencontre à la frontière, « processus » et non lieu, qui repose sur un déploiement de ces fonctions en amont et aval comme le montre la carte (Annexe III). Elle se situe en amont « derrière le mur » en mer Méditerranée et en aval avec 32 526 détentions dans les centres de détentions britanniques.

Les mouvements des corps observés aux frontières européennes sont au cœur de « l'action individuelle et collective, un analyseur d'une grande portée pour une meilleure saisie du présent » (David Le Breton 1980) ainsi, une des modalités pour saisir les frontières contemporaines viendrait de l'analyse des postures du corps, des interactions entre les individus qui s'y jouent. Les postures des corps mettent face-à-face les individus, les obligeant à établir une prise en considération : c'est à la frontière dans son acception large (réticulaire et mobile) que se confronte les migrants et les habitants de celle-ci. Nous pouvons prendre l'exemple de Calais, une ville qui est devenue ville-frontière, un point de passage vers le Royaume-Uni. Enfin, cette carte donne une large place aux corps des hommes et des femmes qui, bien que peu cartographiés, sont acteurs essentiels car il y a du corps et de l'esprit dans les migrations, c'est le point de départ de ma réflexion dans ce mémoire.

S'interroger sur les corps aux frontières européennes et comprendre le basculement qui s'opère entre le désir d'Europe et l'Europe hostile, c'est confronter ces corps en cet espace. Les corps s'inscrivent dans une logique d'individualisation de la frontière, ils épousent le monde technique mais se singularisent dans les pratiques et les expriment dans les espaces géographiques. Ainsi, l'espace est parcouru différemment, ces corps migrants remettent en cause le paradigme du territoire classique des lieux contigus et un espace continu, s'efface devant les réseaux des migrants, la mobilité crée des territoires « virtuels³⁰ ».

³⁰ qui a en soi toutes les conditions de sa réalisation

Les corps migrants au cœur d'un nouvel espace politique ?

Les corps migrants sont des formes génératrices d'espaces, les migrants sont des acteurs d'une nouvelle production spatiale, la frontière individualisée. Ils sont à l'œuvre d'un processus de construction politique, la frontière est le lieu de domination du corps et d'une souveraineté politique intense mais c'est aussi le lieu de re-création de l'espace politique. Celle-ci à une géométrie variable (points, lignes, zones)³¹.

C'est en ce sens, que Michel Agier³², souligne que les réfugiés sont des acteurs d'une nouvelle production spatiale. En effet, il étudie ce qu'il qualifie de « culture du réfugié », à partir d'entretiens avec des personnes habitants des camps depuis plusieurs années, il met en lumière la création d'une organisation sociale nouvelle. Les êtres humains sont des êtres sociaux et un « certain ordre social se développe dans les camps ». Sa conclusion est la suivante : « si la guerre génère ses propres espaces d'exception, certains de ceux-ci lui survivent et se transforment en processus durable de peuplement, voire d'urbanisation précaire, imprévue, hybride. Les réfugiés sont devenus, plus encore que des défricheurs, les inventeurs de nouveaux espaces ». Les camps sont des enclaves qui concentrent tous les enjeux politiques aux frontières contemporaines, tout le rejet et le contrôle que l'on externalise au-delà de la frontière. Des enclaves au cœur et en dehors de la guerre contre les migrants. De ce fait, les corps migrants sont mis à l'écart des territoires, ils sont dans ces espaces entre deux, des « espaces d'exceptions ». Mais nous pouvons dès lors interroger dans quelle mesure ces espaces sont-ils encore « d'exception » dans la mesure où ils se constituent partout dans le monde comme le montre David Lagarde dans sa carte Donner à voir le monde des camps. Lorsque que l'on garde à l'esprit que la majorité des camps installés sur le continent africain sont auto-installés par les réfugiés car ils n'ont aucun autre endroit où trouver « refuge », ces enclaves redonnent à la frontière une fonction refuge mais redéfinissent aussi les contours de celle-ci, dans un processus d'individuation de la frontière.

On peut ainsi retenir le concept d'incorporation (*embobinent*) présenté par Liz Bondi et Joyce Davidson dans une approche de la géographie par les émotions en 2005 « Some important studies in cultural géographie have argued that people and place are embodied (...) »

³¹ AMILHAT SZARY Anne-Laure, *Géopolitique des frontières, Découper la terre, imposer une vision du monde*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2020

³² AGIER Michel, *Les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Flammarion, Paris, 2008

Radically intertwined with each other »³³. Le corps est un centre d'un amalgame complexe entre esprit, matière biologique, espace et lieux, culture, sexe, genre, identité, caractéristique physiques et morales, ayant tout autant une légitimité existentielle et une intentionnalité. Ainsi, le concept d'« *embodiment* » permet de souligner le caractère intentionnel et performatif des corps migrants en quête d'une autre vie (une vie matérielle, et idéale) qu'ils projettent en Europe comme espace politique de liberté et des droits de l'Homme.

Les migrants sont acteurs et pas seulement pas indifférent, ce sont des corps résistants politiques et créateurs spatiaux. Le combat des Freed Voices illustre la prise de position des migrants non plus comme victimes mais comme experts de la question de la migration par expérience. En 2013, un groupe d'une dizaine de migrants se constitue pour dénoncer les conditions de détention inhumaines et le déni des droits civiques dont sont victimes les migrants en prenant l'exemple des centres de détention en Grande-Bretagne. Une majorité d'entre eux sont restés vingt ans en prison. Ils cherchent par la réalisation d'articles, des plaidoyers et des émissions à informer les politiques. Les migrants deviennent des personnes politiques et plus seulement politisés, ils cherchent à prendre part au débat politique. Les corps migrants sont abordés comme des objets d'étude ou d'intérêts alors que le but ici, c'est de leur redonner un point de vue, en tant que corps pensant.

Leurs actions ont notamment permis de mettre fin à la procédure accélérée en Grande-Bretagne (Detained Fast Track) qui constituait à garder enfermés des demandeurs d'asile pendant l'instruction de leur dossier. Puis, ils ont permis la mise en place d'une instruction parlementaire sur les détentions et permettre le contrôle judiciaire des lieux de détention. Les corps migrants envisagés comme maltraités et victimisés doivent aussi être placés comme des acteurs des migrations décideurs d'un nouvel espace politique européen « hors des murs ».

Nous pouvons également prendre l'exemple des villes-refuge espagnoles comme symbole de cette résistance des corps et comme territorialités alternatives aux frontières. Ce réseau de villes-refuge fait de l'Espagne une exception dans sa politique d'accueil aux migrants. Cette initiative est celle d'Ada Colau, maire de Barcelone en 2015. Madrid et les gouvernements régionaux comme La Corogne suivent ce mouvement. Ce réseau de villes-refuge est le produit d'un investissement aux échelles locales et régionales dans un domaine réservés au gouvernement central, par cet investissement humain et financier en lien avec des

³³ BONDI Liz, DAVIDSON Joyce, *Emotional Geographies*, Editions Routledge, 2005

familles d'accueil, les autorités locales interpellent les gouvernements sur leur devoir d'accueil des réfugiés. Cette campagne a un slogan très fort : « Casa Nostra, Casa Vostra »³⁴ incarnant la part importante que prend la société civile dans cette initiative. Néanmoins, pour que de telles initiatives aient un impact fort à l'échelle nationale et européenne, il faut que les états se saisissent de l'enjeu de définir une place aux corps migrants sur leur territoire et osent repousser les frontières politiques pour créer un nouvel espace européen d'accueil.

Les frontières UE sont des espaces de lien corps et esprit, lieu des blessures physiques et émotionnelles des corps

Les frontières européennes méditerranéennes restent au cœur d'un processus de *rebordering* comme en témoignent les collaborations civiles et militaires visant à l'arrestation des personnes migrantes en situation irrégulière. Le dispositif Frontex est un exemple d'un contrôle pré-frontières avec le système Eurosur depuis 2013. Ce constat fait, il est évident que la Méditerranée est un lieu de blessure et de fracture des corps migrants³⁵, l'agence Frontex n'est pas une agence qui vise au sauvetage des corps migrants mais au contrôle de ceux-ci. Ainsi, les sauvetages sont le résultat d'interventions de marines nationales et de navires marchands dans la plupart des cas. Le statut de cette agence est ambigu : elle a une responsabilité juridique, elle peut ainsi agir en mer et sur terre, mais elle n'est pas tenue responsable des cas de violations des droits de l'Homme, c'est l'État qui l'est. Cette agence déploie 100 000 gardes-frontières, elle symbolise donc une conception sécuritaire de la frontière. La fracture qui s'opère en mer Méditerranée est celle d'une surveillance des migrants qui n'assure pas leur protection comme le rappelle la campagne Frontexit « Surveiller n'est pas veiller sur ». Ainsi, les acteurs étatiques reportent la responsabilité sur les passeurs qui surchargent leurs bateaux mais c'est en réalité une forme de violence politique sur les corps qui s'exerce dans cet espace.

Le rapport *Death by Rescue*³⁶ met en lumière le débat qui survient suite à la décision prise par l'Italie de lancer une opération militaire et humanitaire de secours auprès des corps migrants en difficultés sur les côtes libyennes. Cette opération « Mare Nostrum » est accusée d'encourager la migration. Remplacée par l'opération Triton depuis 2014 (agence Frontex),

³⁴ « Notre maison est votre maison »

³⁵KOBELINSKY Carolina, « Exister au risque de disparaître. Récits sur la mort pendant la traversée vers l'Europe », *Revue européenne des migrations internationales* Vol. 33, pp. 115-131, 2017

³⁶ Forensic Oceanography/Watch the Med, avril 2016

déployant moins de navires, dans un objectif de contrôle aux frontières comme nous l'avions évoqué. Ce langage humanitaire répond à une communication politique pour dissuader les migrants de traverser pour leur propre « bien ». Ce rapport souligne d'ailleurs que la dangerosité du passage a été depuis 2015 multipliée par 30. Jean-Claude Jucker président de la Commission européenne souligne à quel point l'arrêt de l'opération Mare Nostrum est une « erreur » qui a entraîné une augmentation du coût de la traversée pour les migrants, un coût qui se compte en morts. Ainsi, l'intensification de la fermeture des frontières extérieures de l'Union européenne accroît les blessures faites au corps migrants dans leur mobilité. Les frontières sont au cœur de la construction européenne, en effet l'espace Schengen produit un régime d'(in)visibilité des frontières. À partir de sa création, les visas des personnes du « Sud » extérieures à l'Union européenne ont été plus couramment refusés. Les migrations illégalisées sont un phénomène structurel, la fermeture légale des frontières que nous venons de souligner entraîne une plus grande blessure des corps en créant des formes de violences plus intenses car les migrants sont placés en situation de transgression aux frontières. Les stratégies politiques ont en fait contribué à former des itinéraires et des trajectoires migrantes différentes, les migrations ne se sont pas arrêtées. C'est là que réside ce que nous pouvons qualifier de « conflit de mobilité » autour du contrôle dans un processus de *rebordering* (frontière visible), en contradiction avec l'invisibilisation des frontières dans l'Espace Schengen. C'est ce conflit de mobilité qui est au cœur de la blessure des corps migrants aux frontières européennes.

Le régime d'(in)visibilité³⁷ est lié au régime frontalier. Les politiques d'exclusion de l'UE contraignent les migrants à utiliser une mobilité informelle (réseaux transnationaux dirigés par des passeurs). Cette situation d'illégalité des migrants fait d'eux des clandestins donc des corps vulnérables. Comme le souligne Jacques Rancière³⁸, ce régime de mobilité européen crée « des (dés)apparition, une (in)audibilité et une (in)visibilité des corps migrants aux frontières ». Parallèlement, le régime de contrôle accru basé sur la télédétection procède à une projection des flux humains dans les frontières maritimes de l'UE. Ils se rendent invisibles quand il est nécessaire et visible quand leur détresse (noyade) nécessite assistance. Les tensions corporelles aux frontières se jouent entre mobilité/immobilité, visibilité/invisibilité. Mais la violence qui s'exerce aux frontières réside aussi dans le choix d'ignorer et d'abandonner ces corps en mer, de renoncer au sauvetage alors même que l'on fait le choix de rendre

³⁷ PEZZANI Lorenzo, HELLER Charles, « Les périles de la migration : médiations conflictuelles du risque aux frontières maritimes de l'Union européenne », in *Corps migrants aux frontières méditerranéennes de l'Europe, Critique internationale*, N°83, pp. 101-123 Presses de Sciences Po, 2019

³⁸ RANCIÈRE Jacques, *Le partage du sensible - Esthétique et politique*, Paris, La Fabrique, 2006.

extrêmement visible dans les médias les bateaux sauvés ou interceptés pour souligner la « menace » de cette quantité de corps, offerts en réalité, tragiquement, aux eaux méditerranéennes. On assiste à une utilisation de l'image du migrant pour dissimuler la violence des politiques migratoires et pour faire de leur corps une menace dans l'espace. Dès lors de quelle résistance de la part des migrants la frontière est-elle le lieu ? Comment habitent-ils cet espace hostile ? Comment lui résistent-ils ?

Il faut rendre leur visibilité aux migrants, leurs pratiques clandestines sont des actes de résistance aux tracés des frontières, de résidences aux blessures affligées. Ces luttes contestent les frontières physiques et les frontières immatérielles, qui contraignent successivement leurs circulations et leurs droits, leurs espaces sociaux ou politiques. Néanmoins, c'est dans cette situation d'(in)visibilité et de marginalité que les corps migrants deviennent des acteurs politiques. Nous pouvons partir des situations de protestation avec des auto-mutilations volontaires pour brûler les empreintes et éviter le fichage, ou des grèves de la faim, ou encore des révoltes organisées faisant des corps des lieux de conflit et de blessures volontaires. C'est le cas des attaques des centres de détention comme Lampedusa. Mais c'est aussi le franchissement des frontières comme zones de transit individuelles qui peut avoir une dimension spectaculaire. Nous pouvons alors considérer que l'acte même de la migration est un acte de résistance ; une mobilisation individuelle et collective contre les résidences étatiques qui contraignent les mobilités de manière violente entraînant la blessure des corps, ne serait-ce que par l'exclusion sociale et politique de ceci, les corps migrants sont des corps de résistants aux formes spatiales et politiques, une revendication pour la liberté de circuler.

3. Le corps identitaire : image de soi et projection de l'altérité dans l'espace

Le corps produit une image de soi et une distinction sociale (de sexe, de genre, sociale et culturelle), la frontière nous permet de définir un « nous » par rapport à un « autre ». La violence peut intervenir dans ce rapport à la frontière. Elle est alors le lieu de la transgression et de la résistance, mais elle peut aussi s'inscrire dans une quête d'individualisme dans le parcours migratoire, on bascule du public au privé. On peut être amené à quitter un pays communautaire qui fait pression ou nie l'individu. Ainsi, la frontière se recompose et s'individualise dans l'incorporation des normes et leur dépassement.

Distinction sociale *embodiment*³⁹ du social, du sexe, du genre aux frontières

Le corps est une image de soi et implique une forme de violence aussi bien par les mots que par les attaches territoriales (Olivier Clochard), en ce sens il est symbole et produit d'une distinction sociale qui s'opère aux frontières individualisées.

Camille Schmoll dans son analyse des corps de femmes migrantes⁴⁰, notamment des femmes somaliennes souligne l'expérience mortifère du contrôle des corps aux frontières. Le corps est « transfiguré par la migration », il est frontière, c'est-à-dire lieu de matérialité de l'altérité de l'Europe avec le reste du monde. L'individuation de la frontière contemporaine intervient dans le cadre de son franchissement, on assiste à une « subjectivité en mobilité ». L'exemple des femmes somaliennes qu'elle rencontre à Malte est l'expérience de migrantes qui fuient la guerre et se retrouvent dans les camps en Afrique orientale. Dans leur parcours, elles se retrouvent confrontées à des violences (enlèvements, viols et même mariages forcés), ce qui rend leur expérience migratoire tout à fait particulière et individuelle. Cette maltraitance de leurs corps est induite par une distinction de genre aux frontières, qui font de leur expérience migratoire une expérience de femmes devant être distinguée de celle des migrants. Le parcours migratoire est coûteux à tous les niveaux et la distinction de sexe et de genre implique un double niveau d'appréhension de ces parcours. La longue traversée de l'Afrique notamment du désert en direction de la Méditerranée fait connaître la faim, la soif et l'emprisonnement (centre de détention d'Al Kufrah).

Ainsi l'*embodiment* de la frontière se produit à tous les niveaux physiques mais aussi mentaux. La décision de traverser la mer Méditerranée est le fruit d'une réflexion éclairée tenant compte du danger encouru. Les migrantes somaliennes savent que les conditions de détention à Malte sont particulièrement difficiles.

Ces trajectoires migrantes ont une dimension sexuée indéniable pour toutes les femmes, bien que le traitement médiatique met souvent en avant uniquement des femmes enceintes ou avec enfants ; toutes les femmes sont concernées par la violence. Elle s'impose à elles, parmi toutes ces femmes, certaines sont contraintes à se prostituer pour migrer. Ainsi, c'est toute l'identité de chacun des corps de ces femmes qui est entraînée dans la frontière, pour y être

³⁹LONGHURST R., (Dis)embodied geographies, *Progress in Human Geography*, 1995, 21, 4, p. 486-501.

⁴⁰ SCHMOLL Camille, « Le corps des autres dans l'Europe des frontières », *Outils, Revue de philosophie (post-)européenne*, 1, pp.121-128, 2011

interrogée et parfois remise en question. Camille Schmoll nous permet de réfléchir à un renouvellement de la question des corps migrants aux frontières par l'insertion de la problématique du genre. Les femmes sont au cœur d'un traitement administratif et politique spécifique (exemple : des centres de détention réservés aux femmes), et comme le montre Nathalie Bernardie-Tahir, Anne Blanchier⁴¹ à propos de Malte, la durée d'emprisonnement et d'immobilité des corps des femmes peut être plus courte que celle des hommes n'empêchant pas une véritable vulnérabilisation féminine le long des parcours. Aux distinctions des corps entre Européens et migrants, une distinction de sexe s'ajoute, témoignant d'une incorporation sociale et intime de la frontière.

Ainsi, on peut lire toutes les étapes de la trajectoire des femmes dans leurs corps à la fois dans leurs sensations mais aussi dans leurs transformations. Le corps est « souffrant, piétiné, méprisé, séquestré, blessé, violé, meurti », l'expérience de la frontière européenne est incorporée parfois jusqu'à la mort et la sensation d'horreur qui parcourt la vision des corps jetés par-dessus bord dans les bateaux et livrés à la mer. Quelle identité pour ces corps morts en mer Méditerranée ? Ne sont-ils que des migrants, condamnés à cette catégorie se confondant avec les autres sans plus pouvoir jamais en sortir ?

Une distinction sociale s'opère aux frontières et pourtant la mort rend les corps anonymes, nie leur identité, alors même que ces corps sont les lieux où les individus sont tracés et contrôlés.

Les migrations clandestines interrogent la condition humaine, les modalités et valeurs du « vivre ensemble », l'identité, les histoires, les origines sont souvent au cœur de vies « disqualifiées » dans le monde. Les migrants connaissent une distinction sociale qui opère une discrimination, nous interrogeant sur le sens que nous donnons à notre « monde commun ». Interroger la place des corps migrants aux frontières européennes permet de redéfinir les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Le monde commun, défini comme un espace d'échange de rencontre et d'interdépendance des humains, se confronte aux récits migrants qui mettent à jour une individuation des frontières. Les mobilités migrantes ne relèvent pas qu'un apprentissage de soi mais aussi une confrontation à l'altérité dans un espace mondialisé où on a laissé entendre une libre circulation des Hommes qui ne se traduit dans aucune réalité. Ainsi, interroger la mise à l'écart des migrants aux frontières européennes, souligner la participation citoyenne à la construction de cette image « de l'étranger ». De même que les corps migrants

⁴¹ BERNARDIE-TAHIR Nathalie, BLANCHIER Anne, « Malte, l'île-prison », *Le Monde diplomatique*, 8/11/2010

apprennent et se transforment dans leurs parcours, les citoyens doivent aussi apprendre de leurs récits, permettre aux migrants de participer au monde et deviennent citoyen du monde. C'est ici un enjeu pour la formation des futurs citoyens.

Dans un autre axe face à cette situation de marginalité, nous pouvons envisager cette expérience de la frontière comme un moyen de s'émanciper⁴², c'est-à-dire la capacité d'agir de devenir un sujet, de s'approprier le pouvoir pour devenir un sujet. Le migrant lutte dans cette distinction sociale pour sa survie, mais dans le même tant, il agit en tant qu'acteur politique, revendiquant son droit à être reconnu. Dès lors un processus d'émancipation individuelle et collective est possible par la formation des nouvelles identités aux frontières avec les récits de migrants, comme des récits de cette individuation de la frontière contemporaine.

Les corps aux frontières : une identité, des identités

La frontière fait partie de « l'iconographie » que se donne un groupe pour constituer et défendre son identité. Pour Jean Gottmann, c'est un élément « des systèmes différents de symboles en lesquels on a foi » (1952). Ainsi, les frontières s'envisagent par ses acteurs, ses représentations et ses pratiques : « La frontière est une pratique et une institution » (A.-L. Amilhat Szary⁴³) constitutives des identités.

Pour Catherine Wihtol de Wenden⁴⁴, la frontière construit une identité, ou plutôt pourrions-nous dire de « nouvelles identités ». En effet, comme le souligne Régis Debray⁴⁵ « admettre la frontière, c'est faire acte de modestie et refuser de réduire le monde à soi. La frontière est le meilleur ami du cosmopolitisme : elle reconnaît qu'il y a plusieurs mondes et que je m'y inscris à ma place ». Comme nous l'avons précédemment évoqué les corps aux frontières définissent un « nous » en confrontation avec « un autre », cette confrontation peut être source de violence aux corps, néanmoins elle peut ici être envisagée comme une source de richesse collective. On ne peut pas réellement construire de nouvelles identités dans les

⁴² BOLOUVI Arsène, « Migration « clandestine » et recherche biographique : le récit de soi comme support de résistance », *Le sujet de la cité*, L'harmattan, n°4, pp.110-121, 2015

⁴³ AMILHAT SZARY Anne-Laure, *Géopolitique des frontières, Découper la terre, imposer une vision du monde*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2020

⁴⁴ Entretien avec Catherine Wihtol De Wenden réalisé par Alexandre CURNIER et Clémence HÉROUT, « La frontière construit une identité », *Revue NOTO*, N°7 pp. 28-32, 2019

⁴⁵ DEBRAY Régis, *Éloge des frontières*, Gallimard, 2010

catégorisations encore fragile de réfugiés, demandeurs d'asile, clandestins, sans-papiers, mais on peut construire des identités multiples avec ce regard « autre » qui se développe aux frontières. Dans cette perspective Anne-Laure Amilhat-Szary fait état de cette force créatrice aux frontières qui s'exprime dans un art des corps, qui nous permet de penser les corps migrants en trois dimensions. Leur identité, les catégories qui les enferment dans de nouvelles identités, et l'identité effective qui se produit dans la mobilité migratoire et qui est créatrice de nouveaux territoires de la migration. Les frontières sont alors des espaces de performances, de mises en scènes et sont productrices d'art : Laurent Grison parle de « figure fertile ».

Le corps nous amène à penser ses interactions sensibles aux frontières, les artistes font ressentir la frontières autrement par les œuvres. Néanmoins, l'art aux frontières connaît une certaine ambiguïté, en esthétisant ce que l'on dénonce, ce qui parfois annule les oppositions politiques et les résistances qui s'y jouent. Mais dans un autre sens, les arts visuels que je choisis en particulier d'aborder ici⁴⁶ détournent l'ordre imposé par les certains traitements médiatiques, les murs sont des supports d'images qui sont utilisés par les gouvernements comme des dispositifs de contrôle mais ils sont aussi le lieu de la naissance de nouvelles identités lors du passage des corps, l'art contemporain s'implique comme contre-pouvoir. On peut parler « d'art de la frontière » rendant compte des dynamiques locales et mondiales des espaces frontaliers. Le lien entre art et géographie se fait comme un tournant spatial, l'espace est utilisé, on interroge l'espace en exprimant ses caractéristiques donc on intervient de fait sur son fonctionnement. La frontière est performative, le mot « frontière » se transforme en acte dans l'art. La frontière devient le lieu d'expression d'identité des corps.

Nous pouvons citer le travail des deux collectifs qui diffusent l'image d'une frontière mobile, en mouvement avec les corps. Le collectif AntiAtlas des frontières (2012), qui détourne des images émanant des agents de contrôles des frontières pour en faire des installations artistiques aux frontières du Texas par Joana Moll en 2010. Cet exemple nous permet de mettre en perspective ce travail sur les cours aux frontières de l'Europe avec d'autres frontières dans le monde. Ainsi, les frontières sont toutes génératrices d'identités nouvelles, et l'art est une des modalités culturelles constitutives de celles-ci.

Ensuite, le collectif Watch the Med, porté par des architectes et des professionnels d'arts plastiques, mobilise des traces des navires circulant en Méditerranée près des embarcations de migrant pour dénoncer les non-assistances à personnes en danger, cœur des violences des corps migrants. C'est un projet artistique très intéressant car il permet d'aborder la dimension

⁴⁶ CCF II. 2.

artistique et politique, donc des enjeux d'éducation civique et d'histoire des arts dans une perspective enseignante par exemple. Comme le souligne Jacques Rancière, l'expérience esthétique permet par la réaction à l'œuvre de renégocier la distance au réel et donc de s'éloigner des messages propagés pour formuler une pensée critique. La liminalité des frontières y est propice car elles s'opposent à des corps mobiles : la frontière lieu du malentendu.

Les frontières sont au cœur d'un nouvel intérêt qui questionne l'humain dans ses identités plurielles. Ainsi, s'interroger sur l'individualisation de la frontière, c'est penser la limite dans sa complexité : « la limite est un invariant structurel sinon morphologique dont la construction est conditionnée par l'interface des physio-éco socio-logiques », Claude Raffestin (1986). Néanmoins, les corps portent les marques d'une limite de différenciation, ils portent en eux une forme de discontinuité en même tant qu'ils portent en eux la continuité des flux de personnes caractéristiques de la mondialisation.

Nous nous sommes placés ici dans un point de vue de l'art sur les migrants, sur les corps aux frontières au cœur d'une re-création des identités. Mais ce sont aussi les témoignages des migrants qui nous permettent d'appréhender les identités qu'ils constituent ou préservent aux frontières. Ainsi, Camille Schmoll⁴⁷ constitue une histoire de Julienne en 2019 basée sur des entretiens qu'elle a réalisée avec elle durant son parcours (Sicile 2016, 2017, puis en France entre 2018, 2019 où elle vit maintenant). Dans son récit, elle propose la notion « d'autonomie en tension » qui permet de souligner le caractère réflexif du processus migratoire, avec cette idée que de nouvelles subjectivités se construisent dans et par la frontière.

Les nouvelles subjectivités se forment à différentes échelles. Dans cette réflexion sur les échelles, nous pouvons évoquer le travail de Sabine Planel. elles ne sont pas fixes mais des bien des constructions sociales évolutives variables dans le temps et l'espace, ainsi, se penser à l'échelle des corps comme un « microlieux » permet de comprendre l'inscription spatiale des pouvoirs (frontières) et ses contournements par les migrants et cette échelle à autant de légitimité que celle de la région ou de l'État. Par exemple dans leur rocher d'autonomie, se placent à l'échelle du corps, à l'échelle de l'espace domestique, à l'échelle mondiale. Le corps est le centre de la création de nouvelles identités des corps migrants aux frontières car il est un lieu politique de contrôle et d'appropriation. Ainsi, pour traduire l'individualisation de la

⁴⁷ SCHMOLL Camille, *Les damnés de la mer; Femmes et frontières en Méditerranée*, Éditions la Découverte, 2020

frontière contemporaine, les corps nous donnent les moyens en les articulant à d'autres échelles de donner à voir cette subjectivité et ces identités en mouvement dans les migrations entre Afrique et Europe, par la mer Méditerranée. Camille Schmoll nous offre une réflexion sur une approche « transpolaire » pour traduire à quel point les échelles sont emboîtées, c'est-à-dire que des transformations politiques des frontières (par exemple leur fermeture temporaires) à l'échelle des États ont des impacts à l'échelle des corps, leurs fermetures vulnérabilise les corps migrants même si ces corps peuvent être renforcés dans la migration. Dans ces créations de nouvelles identités, il y a une force créatrice du corps, il devient ressource, échappatoire, lieu de guérison. Le corps est le lieu de la maîtrise de son identité à travers différentes « techniques des corps »⁴⁸ recomposant les frontières. Par exemple Camille Schmoll fait le récit d'un rite de passage qu'elle a observé au centre de Balzan à Malte, au printemps 2011. Une femme somalienne Nasrin, apprend qu'elle se réinstalle de manière définitive aux États-Unis, sa séparation avec les autres pensionnaires du camp est l'objet d'un rituel. Sa dernière journée est consacrée au soin de son corps (elle s'habille, se coiffe), son mari est en charge des formalités de départ et ses amies s'occupent de ses enfants. Puis elle part, dans la nuit, le corps est en quelque sorte « guérit », son identité en voie de ré-appropriation.

Les processus du corps comme ressources peuvent être lus dans la reproduction des corps au sein des migrations. Pour certaines migrantes, avoir un enfant durant leur parcours leur permet d'aller de l'avant, ce qui permet de nuancer les discours sur la victimisation des migrants, que l'on présente souvent comme des corps souffrants, n'ayant que pour identité leur catégorie (réfugié, demandeur d'asile) et un autre discours culpabilisant qui fait des enfants un frein à la mobilité. Donner la vie sur les frontières européennes est une forme de reterritorialisation, les migrantes et migrants procèdent à un processus d'ancrage aux frontières européennes.

Enfin, l'espace numérique aux frontières doit faire l'objet d'une attention particulière dans la résistance des migrants aux frontières. L'usage de smartphones est au cœur de la production d'images corporelles⁴⁹. Cette image corporelle est un outil de résistance car elle permet de reconstruire son identité. Face à ces processus de re-création de soi aux frontières, d'autres parcours se font dans un souci de lutte contre la dégradation de corps subie par l'enfermement en centre de rétention. Ainsi, une des voies d'affirmation de son identité passe par la libération des corps. Nous pouvons prendre un exemple d'externalisation des frontières

⁴⁸MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, vol. 32, n° 3-4, p. 271-293, 1936 et FOUCAULT Michel, « Les techniques de soi », *Dits et Écrits*, vol. 4, p. 783-813, 1988

⁴⁹CCF II. 2.

européenne et de libération des corps avec le centre de Ponte Galeria où des femmes s'exposent au soleil, seins nus. Ce dernier exemple oppose deux aspects au cœur du processus d'individuation de la frontière contemporaine : le contrôle (des agents de la sécurité du centre de Ponte Galeria) face à l'individu « l'autre » dans son corps peut être contraint à l'immobilité dans ce centre mais libre dans son esprit libre de s'exposer au soleil la poitrine dénudée. Le corps est alors le dernier mur intime de protection à la frontière.

Violence aux frontières : des corps en tensions à l'utopie d'une liberté de circulation

La frontière est transgressée, sacralisée, et parfois au cœur d'une quête d'individualisme hors du pays d'origine communautaire, on bascule vite du public au privé, le corps est en tension entre intime et politique.

Le coût humain des politiques européennes de contrôle aux frontières s'alourdit, en terme de « risque » encouru par les migrants, les morts durant la traversée, les récits d'hommes, de femmes et d'enfants noyés, intoxiqués, asphyxiés ou déshydratés sur les côtes de la Méditerranée témoignent d'une violence. Cette violence nous pousse à nous interroger en ces termes : les migrations illégales deviennent-elles des guerres sociales ? La violence subie par les corps interroge la possibilité d'un gouvernement des mobilités à l'échelle mondiale. La violence est ici définie comme une force exercée pour contraindre dans un rapport de domination. Contrairement au monde colonial des grandes découvertes, le monde contemporain est fini, traversé de part et d'autres par des flux incontrôlés, dont les mouvements migratoires font partie et c'est sans compter les flux immatériels qui bouleverse les régimes du temps. Nous pouvons prendre l'exemple de la gestion des corps morts aux lieux-frontières européennes⁵⁰, il n'y a aucun protocole officiel spécifique pour retrouver le nom et l'identité des corps retrouvés morts. La quête de l'identité des corps migrants morts aux frontières de l'Europe se dirige vers les habitants de lieux-frontières, les activités, les migrants, pour attribuer un nom et restituer le corps à sa famille. Mais bien souvent les corps peinent à être identifiés : le corps est le symbole de la violence aux frontières européennes. Les corps sont même parfois absents (les naufragés en mer), ainsi le corps de celui-ci n'existent que par les

⁵⁰ KOBELINSKY Carolina, « Les traces des morts : gestion des corps retrouvés et traitement des corps absents à la frontière hispano-marocaine », « Corps migrants aux frontières méditerranéennes de l'Europe », *Critique internationale*, N°83, pp. 21-39, Presses de Sciences Po, 2019

témoignages de ses camarades ou de sa famille, ceux à qui il manque. La réalité des corps aux frontières est alors parfois invisible, voire ignorée.

Nous pouvons prendre l'exemple des morts dans l'enclave de Melilla à la frontière avec le Maroc et de leur traitement par leurs compagnons. Carolina Kobelinsky transcrit l'histoire de la mort de Souleymane racontée par un compagnon Amadou Coulibaly tous deux issus de la communauté malienne. La prise en charge des corps morts par des pairs témoigne de l'organisation de la vie aux frontières européennes permettant de nuancer l'image du « migrant viril », comme elle souligne, sans les victimiser ; leurs discours mettent en lumière leur grande vulnérabilité et ainsi nous permettent d'humaniser les migrants.

Les témoignages que Carolina Kobelinsky retrace sont ceux d'Amadou Coulibaly qui avait 33 ans et de Gaoussou Dembélé qui avait 32 ans, Maliens tous les deux. Le premier a quitté son village en 2012 et est arrivé au Gourougou en novembre 2013 après avoir traversé le Mali, l'Algérie et le Maroc. Gaoussou Dembélé livre le récit des conditions de la mort de Souleymane dans les trois extraits suivants, tous les trois venaient de villages voisins au Mali mais ne se connaissaient pas avant d'être à la frontière hispano-marocaine :

« Il y avait la pluie et quand nous sommes arrivés à la barrière, le trou, comme ils ont fait un trou le long de la barrière maintenant, le trou est profond de quatre mètres et donc ce jour-là il était rempli d'eau parce qu'il pleuvait. Quand nous sommes arrivés nous avons attaqué la barrière. Il n'y avait aucune solution. Certaines personnes se sont jetées dans l'eau afin de se débrouiller et sortir et escalader la barrière. C'est ce jour-là que Souleymane est mort. Parce que ce trou, dans certains coins ils ont mis du barbelé et ils l'ont couvert de sable. Et comme le trou est rempli d'eau [à cause de la pluie], ce barbelé peut à certains endroits sortir du sable. Le gens se sont jetés dans le trou en espérant sortir et comme ça, Souleymane, paix à son âme, est tombé dans l'eau. Il est décédé dans l'eau comme ça. »⁵¹

⁵¹ Entretien réalisé à Melilla en novembre 2014

Le trou évoqué est un fossé creusé qui complète le dispositif de la frontière côté marocain en 2014, quelques mois avant la mort de Souleymane. À cet endroit le dispositif frontalier se renforce depuis 1998, avec notamment une barrière de 12 km en 2012. On assiste à une frontiérisation de Melilla quand elle devient frontière européenne, le gouvernement renforce les dispositifs en rehaussant les grillages de six mètres, des barbelées s'ajoutent aux clôtures et un réseau de câbles sous terrain avec des capteurs de bruits et de mouvements. Les migrants organisent par communautés des actions pour « Frapper la barrière », quand Souleymane meurt, les Maliens menaient cette tentative, c'est-à-dire tenter de franchir la barrière. Ils descendent dans la colline la nuit, courent vers la frontière sans échanger un mot, et sans bruit :

« On entend les bruits de la nuit, les feuilles qui craquent sous les pieds et les battements du cœur qui vont vite vite ». À quelques mètres de la première barrière, ils se sont souhaité bonne chance et se sont cachés. Comme convenu, c'était l'appel à la prière de l'aube émis par les mosquées voisines qui indiquerait qu'il était temps de démarrer la course : « On court parmi les rochers, dans les fossés, tout ça. Beaucoup se cassent [terme de Gaoussou] les pieds en courant dans le noir, c'est un grand effort, il y en a qui tombent malades. Et si t'as pas un frère, un frère digne de ce nom, tout le monde va t'abandonner dans la forêt. Tu peux peut-être mourir. Mais si tu réussis à avancer, quand on arrive près de la barrière, on se cache et on choisit le bon moment pour aller la frapper. Avec la prière, quand on l'entend, on donne le cri "yallah", fonçons. Si on voit la police, on crie encore plus fort. Et les forces marocaines, même s'ils sont des millions, ils ne pourront pas nous stopper parce que nous sommes déterminés et, surtout, parce que nous sommes prêts à mourir. Oui, on peut mourir et on est prêts à risquer notre vie, vraiment. »

Il faut atteindre la première barrière en sept minutes, sinon la confrontation aux gendarmes marocains est inévitable, puis ils ont trois minutes pour franchir les trois clôtures, si non les agents de la Guardia Civil les arrêtent. Ce dernier passage décrit la violence de la confrontation, j'ai choisi de mettre en gras les passages qui font directement références à la violence infligée aux corps :

*« Nous sommes obligés d'affronter les militaires marocains, nous sommes forcés de les affronter. **Et nous les affrontons à main nue, haut la main, on les affronte pacifiquement, sans violence. Ce sont eux qui nous affrontent violemment.** Dès qu'ils nous voient venir, **ils prennent des cailloux, ils n'ont pas de matraques, mais des bois, des fers et ils nous lapident avec ça.** Et donc nous on n'a pas le choix, il faut avancer, on est face au mur, on doit avancer. Ils nous poussent, nous lancent des cailloux. Mais comme nous sommes déterminés, on arrive à les disperser et à nous faire une ouverture. Ceux qui arrivent à se glisser dans les ouvertures peuvent commencer à escalader. Ceux qui n'ont pas la chance, eux ils restent en bas. C'est la catastrophe maintenant qui commence. **Ils vont te taper. Ils te tapent partout, ils ne choisissent pas où taper, ils le font partout. S'ils te tapent sur la tête, ils peuvent même te briser la tête.** Donc en essayant de protéger notre tête on se casse la main, le bras. En essayant de se courber encore on se casse les pieds, les jambes. À force de taper sur certaines zones, ils peuvent aller jusqu'à la mort. Tu vois les frères par terre lancer toutes sortes de cris. Et pendant ce temps-là, ceux qui ont réussi à grimper les six mètres de hauteur peuvent parfois tomber. **Si t'as pas la chance tu peux te casser le cou, si t'as pas la chance tu vas te briser la colonne vertébrale. On a vu toutes sortes de morts, il y en a qui tombent dans le trou d'une profondeur de quatre mètres.** Et il y a des barbelés partout, mais on fonce, on fonce sur les barbelés, on fonce sur les forces marocaines. **Les barbelés nous déchirent la peau. Tout ça nous fait des cicatrices.** Il y a beaucoup de morts qui ont été enregistrés là. **Beaucoup de Noirs sont tués comme ça, simplement parce qu'ils veulent quitter le Maroc et entrer de l'autre côté, en Europe. Ça dépasse l'imagination.** »*

Ainsi, le passage de la frontière implique une connaissance « par le corps » de l'espace, il y a une compréhension pratique de la frontière, de la violence ; pour franchir la barrière, le corps doit être entraîné comme le souligne le deuxième extrait. C'est en rentrant à Gourougou en soignant les blessés que personne ne trouve Souleymane, il a disparu comme tous les disparus des deux côtés de la frontière, dans la violence et la souffrance dans un affrontement

avec les forces de l'ordre, un affrontement pour la liberté, pour sortir de l'invisibilité induite par la frontière. La frontière est l'angoisse ultime, l'hostilité est caractérisée dans ces extraits alors la violence associée à ces disparitions de camarades cohabitent avec le désir de franchir la frontière.

Dans le cadre de la frontière hispano-marocaine à Melilla, des témoignages soulignent que certains corps du côté marocain ne font l'objet d'aucune recherche auprès des autorités ou bien des institutions. Les moyens artisanaux d'identification sont alors centraux (Facebook, WhatsApp), les télécommunications franchissent les frontières pour identifier les corps morts, nous permettant d'interroger la notion de « tracer des corps migrants », corps retrouvés, corps absents. Les traces de ces corps sont autant de témoignages de la violence subie par les corps des migrants aux frontières européennes, mais aussi de la nécessité de recourir à une étude des discours, des témoignages à plusieurs voix pour reconstruire les histoires de ces corps migrants dans leur traversée de l'Europe. De ce fait l'expérience des corps aux frontières européennes passe du désir d'Europe à une Europe hostile, de la vie à la mort. Ainsi, peut-on penser à une fin des politiques migratoires inhumaines ?

Quand Lucie Febvre parle de l'Europe de cette manière : « Une dernière fois, replaçons devant nos yeux la série successive des incarnations européennes. L'Europe, c'est un nom flottant et qui pendant longtemps n'a pas su sur quelle réalité exactement se poser », elle fait état de la difficulté de l'Europe à se penser « en commun », affirmation que nous pouvons relier aux difficultés actuelles rencontrées pour définir une politique migratoire commune et fidèle aux droits de l'Homme et du Citoyen en Europe. Le conflit de la mobilité en Méditerranée réside dans un affrontement des corps des migrants face aux pratiques de contrôle aux frontières, opérées par les États européens mais aussi où s'affrontent les savoirs de la frontière. Ils sont mobilisés par des acteurs antagoniques pour imposer la violence de la frontière ou pour contester celle-ci, comme en témoigne la violence des forces de l'ordre dans les extraits ci-dessus face aux tentatives de « frapper la frontière » de la part migrants. Les pratiques des migrants s'adaptent aux acteurs antagonistes qui leur font face. L'enjeu réside dans la définition de la vulnérabilité aux frontières. Dans l'analyse des risques de l'agence Frontex se sont les frontières qui sont nommées vulnérables et non les migrants qui les traversent. Frontex effectue ici une analyse des risques centrées sur les États face aux flux migratoires illégaux. Le risque est défini « comme l'ampleur et la probabilité d'une menace aux frontières extérieures, étant donné les mesures en place aux frontières et au sein de l'UE, qui aura un impact sur la sécurité

intérieure, sur la sécurité des frontières extérieures ou sur le flux optimal des passagers réguliers, ou qui a des conséquences humanitaires (Annexe IV). Ce rapport⁵² souligne aussi l'origine des flux migratoires illégaux en direction de la route centrale méditerranéenne, les migrants sont majoritairement issus de Gambie, du Mali, du Nigeria, du Soudan, de l'Érythrée, de la Somalie. Nous ne sommes pas sans ignorer que ces pays sont au cœur de guerres civiles et de conflits internationaux, ce qui permet d'expliquer qu'une partie de ces habitants fuient et traversent illégalement les frontières pour obtenir le statut de réfugiés pour partie. Ces corps sont cartographiés sous forme de flux dans cette carte, et comme des risques vers l'Europe. Cette carte est celle d'une Europe hostile qui considère que ces migrants illégaux sans distinction des corps et de parcours sont des risques alors même qu'ils fuient une situation politique souvent dramatique, bien que les causes des migrations sont diverses, au désir de liberté projeté sur les valeurs européennes en quête d'un avenir s'oppose une politique fondée sur la peur de l'autre qui finalement traduit bien la crispation aux frontières extérieures.

La liberté de circulation des personnes est-elle finalement une utopie réaliste ? On voit que les politiques migratoires en mer Méditerranée, où la traversée est souvent mortifère, cèdent à une interdépendance des pratiques humanitaires et sécuritaires⁵³. Les craintes mise en lumière pas cette notion de « risque » procède des difficultés que les politiques ont à penser l'intégration dans les pays d'arrivées, surtout dans les cas de migrants qui viennent de pays de violence extrême. Ces interrogations révèlent aussi la manière dont l'État social s'est instruit en Europe autour de la délimitation des frontières. à l'inverse de l'Afrique. Mais ces frontières politiques génèrent des frontières sociales et empêchent une libre circulation des corps, alors même que la frontière est le lieu d'un désir de l'autre ; mais lorsque l'individu est abandonné à la mondialisation, il la traverse dans toute sa violence. On assiste à une déshumanisation des migrants « illégaux », les corps et identités de ceux-ci sont décomposés et recomposés par les frontières (contrôle biométrique par exemple). Réussir une mener une politique de libre circulation serait réussir à définir un bien commun, alors même que nous portons tous en nous les frontières du monde, elles sont constitutives d'identités. L'individualisation des frontières, implique différents processus : l'évolution de l'engagement des corps et des esprits dans la traversée des frontières contemporaines, une volonté d'affirmation des États et l'insertion dans la mondialisation, où les identités nationales s'entrecourent et s'entrechoquent.

⁵² Annual Risk Analysis, mars 2016, Frontex

⁵³FASSIN Didier, « Compassion and Repression : The Moral Economy of Immigration Policies in France », *Cultural Anthropology*, pp. 362-387, 2005

Étudier les corps aux frontières européennes, c'est s'interroger sur les identités aux frontières et les sujets acteurs de la transformation de l'espace, dans une définition large du corps comme espace géographique en soi. C'est dans cette perspective que je propose une mise en œuvre mettant au centre les corps des migrants en classe de seconde.

Deuxième partie : Être traversé par la frontière : l'individuation de la frontière une nouvelle approche des migrations en classe de seconde

1. Le corps dans la géographie scolaire : renouveau de l'approche des frontières et des migrations

Le corps est un enjeu politique et un enjeu géographique essentiel pour aborder les migrations dans le secondaire en lien avec le phénomène frontalier

Comment intégrer le corps en géographie scolaire ?

Le corps est un enjeu politique, il est transfiguré par la migration, il est à la fois frontière, lieu de matérialisation du rapport d'altérité de l'Europe avec le reste du monde et outil de construction d'une subjectivité en mobilité. Le corps est celui d'un autre, le mouvement migratoire en Europe contribue à façonner, à modeler le corps en faisant de celui-ci une frontière. Le choix de l'Europe est éclairé par les processus multiples que traduisent ses frontières. Un processus de renforcement des frontières (*rebordering*) à l'est et dans le sud s'étend sur les marges internes et externes ; un espace Schengen conforte à un dispositif frontalier qui surveille mais surtout qui produit de nouvelles frontières : il devient le lieu de la construction de l'Europe⁵⁴. Les politiques de captage, de détention et d'expulsion prennent un caractère plus diffus, la frontière est multilocalisée (multiplication des postes frontières, fermetures ponctuelles).

La frontière européenne est souple et mobile, elle se déplace créant ainsi des « non-lieux » pour les « non personnes ». Étudier les migrations en Europe à travers les corps des migrants c'est rendre compte d'une tension des corps entre mobilité et immobilité, entre les choix faits par les migrants de circuler et les mobilités ou immobilités que les frontières imposent à leurs trajectoires, à leurs corps.

Les migrations en Europe sont le lieu de subjectivités et d'une géographie des corps qui doit s'intéresser au genre, à travers la place spécifique des femmes dans ce processus d'individualisation de la frontière. J'ai abordé ce sujet en classe de seconde dans le cadre du *Thème 3 : Des mobilités généralisées* en m'appuyant sur une étude de cas sur les migrations internationales dans le bassin méditerranéen. Ce thème insiste sur la transformation du monde par les mobilités et souligne les enjeux spécifiques et divers des flux migratoires internationaux pour les espaces de départ et d'arrivée, comme pour les espaces de transit. Il permet donc de

⁵⁴ SCHMOLL Camille, « Le corps des autres dans l'Europe des frontières » Outils. Revue de philosophie (post-)européenne, 2011, 1, pp.121-128.

donner une place importante aux acteurs et aux stratégies de mobilité : le corps envisagé ici comme médiateur spatial a toute sa place dans la géographie scolaire. De plus, le programme de seconde a pour axe principal « Environnement, développement, mobilité : les défis d'un monde en transition », le bouleversement migratoire que connaît le monde est ainsi une question socialement vive qui nécessite un renouveau en géographie scolaire tout comme la question des frontières, par l'inclusion du corps dans l'étude des migrations internationales.

Les corps sont des espaces sociaux témoignant des écarts socio-économiques entre les hommes mais aussi entre leurs territoires, accrus par les mobilités. Le programme de seconde souligne ainsi l'intérêt d'étudier « la diversité des trajectoires et des modes de développement » des sociétés à travers la notion de transition en soulignant que la transition n'a rien de linéaire. Elle est le fruit d'une grande diversité de contextes et d'évolution, la transition nous invite donc à penser la frontière comme un processus dont la durabilité doit être interrogée ; et interrogeant elle-même les recompositions migratoires. Elle redéfinit ce que sont les corps migrants en Europe par ses dispositifs frontaliers spécifiques. Les notions de transition, de recomposition et de mondialisation sont au cœur des programmes de lycée. En ce sens, interroger la transition nous permet d'ouvrir la réflexion des élèves sur les recompositions (des trajectoires migratoires, des frontières linéaires aux frontières mobiles, des corps en tensions) à l'échelle mondiale (des corps devenus acteurs de la mondialisation en produisant de nouveaux espaces mais aussi en étant traversés par les processus à l'œuvre dans celles-ci).

L'étude des corps migrants aux frontières européennes permet d'aborder différents thèmes nécessaires à la formation des élèves en cycle terminal et qui font écho à leur parcours scolaire : l'« habiter », déjà abordé en classe de sixième, est ici abordé à travers l'étude des points, lignes, surface du dispositif frontalier et des trajectoires migratoires. Aborder « habiter la frontière comme un migrant » enrichit leur approche de l'habiter. Les questions de discriminations à la frontière comme le lieu de rencontre, de passage, de confrontation avec un autre, un « corps étranger », mais aussi les questions de genre qui trouvent sa place dans la géographie scolaire mais aussi en histoire dans les programmes du secondaire.

Cette réflexion pourra faire l'objet d'une étude de trajectoires de migrantes, permettant de réfléchir avec les élèves au fait que les trajectoires migratoires sont sexuées. Les corps des femmes ne sont pas mis à l'épreuve des frontières mondiales de la même manière que ceux des hommes.

Plus généralement, le corps a toute sa place dans la géographie scolaire car il est un construit social. Il permet aux élèves de comprendre à travers les discontinuités des frontières, les différences, les formes de rejets ou de tolérance que contiennent les différents espaces du monde qui les entourent. Ce programme a toute sa résonance en Enseignement moral et civique qui s'attache en seconde à envisager La liberté, et les libertés. Le sujet des corps migrants nous permet d'interroger la notion de liberté à travers les droits des migrants et les formes de restriction de leur libertés et souvent la violence qu'ils subissent de par leur statut, alors même que le monde est traversé par toutes sortes de mobilités, les libertés ne sont pas les mêmes pour tous. L'actualité parfois violente associée aux corps migrants (souvent aux frontières maritimes avec les naufrages) permet d'évoquer avec les élèves leurs perceptions des migrants et de leurs droits en les aidant à envisager la différence et en débattant sur leurs points de vue. On pourra mener divers questionnements comme celui-ci : dans quelle mesure le corps est un et à la fois un espace de tension et de liberté pour les migrants qui franchissent les frontières ? Cette problématique n'a pas été utilisée lors de mon cours comme telle, elle est une proposition pour améliorer l'entrée par le corps en géographie et pourra faire l'objet d'une utilisation pour améliorer mon cours, j'y reviendrai.

Ce mémoire envisage trois champs d'enseignement : frontières - migrations - Europe, que j'ai mis en pratique dans le cadre de ce programme au sein du lycée Maurice Ravel, 20^e arrondissement de Paris.

Les mobilités généralisées nous invitent à interroger la notion de mondialisation dans la géographie scolaire. Ce thème relève de la géographie en mouvement⁵⁵, l'augmentation des mobilité mondiales et l'intensification des échanges sont des traits essentiels de la mondialisation. Étudier les mobilités généralisées, c'est aussi comprendre que les migrations internationales sont le centre de cette intensification : 200 millions de personnes vivent dans le monde en dehors de leur pays de résidence. Ainsi, l'étude de cartes et des trajectoires migratoires ont été des supports pour permettre aux élèves de comprendre la complexification des « systèmes migratoires ». De nouveaux territoires sont concernés par les migrations : les pays de transit et paradoxalement les contrôles aux frontières s'accroissent dans un contexte de renforcement des discours sédentaires compliquant les migrations internationales. C'est en ce sens que les programmes abordent la question des mobilités généralisées en classe de seconde.

⁵⁵ SIERRA Philippe, *La géographie : concepts, savoirs et enseignements*, Armand Colin, 2011

Ainsi, la géographie scolaire doit permettre une compréhension du monde et de ses enjeux en donnant une priorité à l'apprentissage des élèves sur les expositions du professeur, c'est-à-dire privilégier des études de cas. C'est en accord avec cette vision que j'ai décidé d'aborder avec mes élèves de seconde une étude de cas sur les migrations au sein du bassin méditerranéen. L'approche par cette étude de cas permet d'incarner la géographie, une incarnation renforcée par la volonté d'insérer les corps dans mon propos, en partant des récits de parcours migratoires sous forme de témoignages oraux (le film *Humanité clandestine*⁵⁶), d'images (corpus documentaire en annexe) et surtout en partant des représentations des élèves en tant qu'individu mais aussi car une partie d'entre eux étaient issus de l'immigration, comme ils me l'ont confié. Ensuite, depuis les années 2010, les programmes encouragent à une approche pluridisciplinaire, l'étude des corps migrants aux frontières européennes nous offre un champ disciplinaire large : géographie, géopolitique, sociologie, anthropologie, histoire. C'est dans le cadre de cette approche pluri-disciplinaire que l'on peut faire découvrir le monde aux élèves. Partir du corps est un moyen de réactiver l'approche autour de « l'habiter » et partir de ce que les élèves connaissent de la matérialité des corps dans l'espace, à laquelle ils peuvent finalement s'identifier.

Il s'agissait de leur proposer une culture géographique pour éclairer ces futurs citoyens, sur la question des migrations, une question socialement vive et donc qui est l'objet d'un traitement médiatique qui bien souvent n'est pas abordée en terme scientifique. Comme le souligne Philippe et Geneviève Pinchemel : « Les citoyens du monde que nous sommes devenus baignent quotidiennement dans un environnement médiatique, qui sans culture géographique, nous transforme en étrangers à cette Terre qui nous porte. »⁵⁷

Interroger le corps dans le cadre des migrations internationales en Europe, en classe de seconde, c'est interroger les pratiques des migrants, ce qu'ils font et comment ils le font. Les migrants agissent sur eux-mêmes, sur les autres et sur les objets de la géographie tel que les frontières procédant ainsi à une individualisation des frontières contemporaines. C'est ainsi que ce thème 3 du programme de seconde, axé sur la diversité d'acteurs et les finalités contrastées des mobilités, se prête à l'insertion des corps dans la géographie scolaire. Le corps se place au cœur des enjeux de migrations de populations et en interaction avec les fermetures et

⁵⁶ CCF 2.

⁵⁷ PINCHEMEL Philippe, Geneviève, *La face de la Terre*, Armand Colin, 1988

ouvertures des frontières. Dès lors qu'on ne peut pas imaginer de monde sans migrations, on ne peut pas imaginer de monde sans la mobilité des corps.

Enseigner les migrations internationales dans le cadre européen en seconde : lieu des subjectivités

Les migrations sont un concept utile en géographie pour comprendre les nouvelles territorialités, dans un monde qui fonctionne en réseau. La géographie des corps encore en construction s'articule ici à une géographie des migrations bien présente depuis les années 1980. Toutes renvoient à une géographe des mouvements et des mobilités qui s'accélèrent dans la mondialisation. Le laboratoire Migreinter est à ce titre, spécialisé dans l'étude des migrations internationales, à travers leurs déterminants, leur fonctionnement et leurs dynamiques mais aussi dans leur conséquences sur les pays de départ et les pays d'arrivée.

Grâce à cette approche, j'ai organisé mon cours avec les élèves, autour des causes, des parcours et des conséquences des migrations. Étudier les migrations nécessite de se placer à différentes échelles. Le corps est un objet privilégié pour cette analyse multiscale du fait migratoire car les enjeux liés aux corps sont locaux, régionaux et mondiaux.

Dans un deuxième temps, aborder les migrations par les corps migrants, c'est déconstruire les images et les stéréotypes des élèves sur l'imaginaire qui entoure le migrant. Bien que dans ce mémoire j'ai consacré une part importante aux clandestins, il est nécessaire de décrire avec les élèves les différentes catégories qui sont sous-entendues par le terme de « migrant ». La construction de mon cours s'est organisée avec trois grandes préoccupations : sortir de l'image des migrants comme « indésirables », éviter la victimisation systématique (une étape qui n'a pas été évidente car beaucoup de documents sur les migrations font des corps migrants des corps qui subissent plus qu'ils n'agissent), et enfin rendre leur visibilité aux migrants et faire d'eux des individus visibles par leurs productions spatiales dans leurs mouvements. Pour cette dernière étape j'ai été aidée par les élèves qui ont fait témoigner des personnes de leurs familles respectives dans les exercices demandés, plaçant ainsi directement les migrants comme des individus avec des parcours divers et incarnés dans leurs corps mais aussi comme producteurs de nouveaux espaces et non comme des victimes des migrations. Les élèves voient les personnes de leur famille comme des individus avec une identité propre et non comme seulement des migrants.

Enfin, les programmes proposent une approche par étude de cas. Mon choix s'est porté sur le bassin méditerranéen. Il convient de justifier aussi ce choix d'un point de vue scientifique et civique.

Étudier l'Europe renvoie au sentiment « d'européanité »⁵⁸ des élèves (sentiment d'appartenance) : on les place comme des acteurs en tant qu'euro péen, ils vivent dans des lieux de départ, d'arrivée et de transit des migrations internationales. Mais dans le cadre des migrations, les élèves sont impliqués dans « l'européisme », c'est-à-dire l'appartenance à une communauté politique et ici une communauté de destin, qui veut vivre politiquement ensemble, qui se retrouve en difficulté car les pays européens n'arrivent pas à penser une politique migratoire commune. Donc cette étude de cas place les élèves en tant que membre de l'Europe ayant une identité ou du moins une culture commune. Il est bon de rappeler que l'identité et la confrontation des identités aux frontières européennes est au cœur des problématiques liées au contexte migratoire. L'école n'a pas qu'une fonction de transposition des savoirs mais aussi une fonction d'acculturation des jeunes, de reconnaissance dans une identité commune. Encore reste-t-il à définir cette identité. Et justement, les questions soulevées par les migrations, et la violence qui s'exerce sur les corps des migrants aux frontières européennes interrogent cette identité de citoyen du monde. Enseigner les migrations en Europe, c'est se confronter à des enjeux culturels et politiques. Nous pouvons affirmer que ce sont les hommes, dans leur chair qui font l'espace européen et le font exister, tant du côté des citoyens des pays membres que des migrants en quête d'un avenir en Europe.

Le programme du seconde⁵⁹ nous invite à « comprendre comment les individus et les sociétés organisent l'espace, s'y développent, le transforment ». L'étude des migrations apparaît être au cœur d'une transition des systèmes migratoires au sein de la mondialisation confronté à un surgissement de nouveaux régimes frontaliers. J'ai donc décidé d'intégrer l'étude des corps aux frontières européennes pour aborder le monde politique, en les abordant de manière critique, c'est-à-dire en dépassant avec les élèves le mythe de la « frontière naturelle ». Cette approche nous invite à comprendre comment est constitué l'espace géographique européen et pourquoi aux frontières internes ouvertes s'opposent des frontières externes renforcées empêchant la libre circulation, de quelle manière les corps sont générateurs de frontières sociales.

⁵⁸ REZZI Nathalie, CARBONELL Mauve, *L'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne à l'école*, L'Harmattan, 2019

⁵⁹ BO, n°1, 22 janvier 2019, Annexe 1

De ce fait, les élèves sont amenés à s'interroger dans une perspective de géographie sociale et culturelle, la géographie des frontières sous l'angle des corps et des témoignages. L'agent que j'ai choisi aborde tout autant les dimensions symboliques que les dimensions matérielles du franchissement des frontières. Bien que le programme de seconde ne mentionne pas explicitement la frontière, les notions de migration et de mobilité nous invitent à l'aborder.

Le programme du lycée a des attendus didactiques différents de ceux du cycle 4. Dans le cycle 4, et notamment le programme de 4^{ème} Thème 2 : Les mobilités humaines transnationales, Chapitre 1 « un monde de migrants » : l'étude des frontières et des migrations se fait dans un objectif de construire des repères géographiques à l'échelle mondiale, mais également d'approfondir des grandes notions de géographie comme le territoire. Les frontières sont donc des moyens de caractériser les espaces. Alors que les programmes de lycée et celui de seconde que j'ai mis en œuvre permettent d'appréhender la frontière dans toute sa complexité, ses fonctions de filtre et d'échanges, les régimes d'ouvertures et de fermetures qui peuvent apparaître contradictoires, et enfin l'individualisation du phénomène frontalier que j'ai abordée dans ce mémoire et que l'on retrouve propose ainsi la fiche Eduscol du Thème 3 de seconde : « face à une individualisation croissante des comportements, une réflexion sur la diversité des raisons qui poussent les individus à se déplacer est indispensable et doit insister sur la pluralité et la complexité des motivations »⁶⁰. Ainsi, l'évolution des frontières se lie dans le programme de seconde aux migrations internationales ; en ce sens, il s'agit de montrer aux élèves que les mobilités des corps reconfigurent les frontières à différentes échelles.

Les nouveaux programmes de 2019 renforcent le tournant épistémologique des années 1970-1980, les élèves sont amenés à aborder les migrations de manière plus complexes avec les concepts de champs migratoires et de circulation migratoire, mais aussi d'aborder les différents aspects matériels et immatériels des migrations comme les liens affectifs et culturels. Il s'agit de dépasser une conception figée du territoire et la circulation des corps peut être un apport pour penser cette articulation des territoires dans les migrations avec le couple identité-migration par exemple. Les migrations posent la question de la construction identitaire, elles juxtaposent des territoires différents et créent des identités qui dépassent le cadre national. Ainsi, l'enseignement des migrations est le fruit d'un renouveau prenant en compte une

⁶⁰ Fiche Eduscol, *Thème 2 : Des mobilités généralisées*, Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, août, 202

approche multiscalaire, les identités et les territoires, cet enseignement relève d'un enjeu civique central.^{61 62}

Les corps sont des espaces sociaux qui témoignent des écarts socio-économiques entre les hommes aux frontières dans les manuels de l'enseignement secondaire

Le corps nous renvoie aux paradigmes : sociopolitique et culturel de la géographie. Dans les manuels, ils sont omniprésents dans les photographies, les cartes, les textes, mais aucun exercice n'interroge le corps à proprement parler. Dans le cadre de ma séquence que j'ai réalisé avec ma classe de seconde, j'ai fait le choix de composer moi-même un dossier documentaire (Annexe I) sur lequel les élèves ont travaillé en groupe⁶³, néanmoins j'ai été amenée à utiliser des documents issu du manuel Le Livre scolaire qui est celui utilisé dans l'établissement où j'ai enseigné. Je voudrais revenir ici sur l'intégration du corps dans les manuels en comparant le manuel Hatier et le manuel Le livre scolaire (Annexes IIA et IIB).

Dans le premier extrait (IIA page 1), le corps est présent dans la guerre (Alep, Syrie), il y est représenté comme le dernier survivant au milieu des décombres de la guerre, une sorte de rempart d'humanité. Puis il est représenté meurtri est mis en avant dans les « causes de départ multiples » avec l'asymétrie de développement et la sécheresse au Sahel. Dans ce cadre, nous pouvons dire que les corps sont des espaces sociaux qui permettent de lire les causes des migrations. Néanmoins, si l'on se place sur la page 2 que j'ai choisi, le corps n'est inséré qu'indirectement dans le questionnaire par la mention des acteurs et leur intégration en Europe : « identifier les acteurs de la crise migratoire » et « pourquoi l'accueil des migrants est-il un défi pour l'Europe ? ». Le corps est en revanche directement suggéré dans le document 9 de cette page, qui est une photographie de migrants qui prennent d'assaut les barrières de Melilla. Ce document iconographique est également présent dans mon dossier documentaire car il lie les notions de migrations, de frontières et de corps. À l'inverse de la page 1, sur cette page les corps ne sont plus des « victimes » mais des « acteurs » de leur migration. Ce point de vue est intéressant car il humanise les flux de personnes et il fait des corps migrants des corps créateurs et résistants aux frontières (documents 9 et 10), respectivement les migrants s'approprient les barrières et « sauvent des villages siciliens ». Cette double page nous permet

⁶¹ ccf partie 3

⁶² Paul Clerc, "Enseigner les migrations internationales : une demande de l'institution pour une nécessité civique", conférence à l'IUFM d'Aix-Marseille, 19 novembre 2003.

⁶³ CCF partie 2

de comprendre que les corps sont des espaces sociaux qui permettent de lire les causes des migrations et leurs enjeux que ce soit en terme d'intégration (document 10), de politique migratoire à l'échelle européenne (document 11) ou de recomposition de la frontière (document 9), à condition de développer un questionnaire différent pour interroger les documents.

Nous pouvons comparer ce manuel, avec le manuel Hatier (Annexe IIB), pour comprendre comment le corps est traité différemment dans les manuels.

Dans la page 1, le corps n'est pas présent de manière iconographique, il est indirectement induit par les flux représentés sur la carte : Méditerranée, espace de migration mais on reste dans une conception globale des migrations qui transforment les territoires et pas des migrants comme acteurs directs de cette transformation.

La mention des migrants se fait dans le « nombre de migrants disparus en mer » mais aucune photographie des embarcations de migrants par exemple n'est mise en avant. Nous n'avons pas d'incarnation des corps aux frontières européennes. Ensuite en page 2, on bascule sur les effets des migrations sur les pays d'arrivée.

On mentionne les camps et les « barrières anti-migrants » cette dernière expression est assez maladroite car elle ne nuance pas la complexification des régimes frontaliers européens. Les migrants sont présents dans les camps (document 2), et comme « main-d'œuvre bon marché » mais aucune parole ne leur est donnée, on les place dans une position de dominés (document 2) comme des étrangers (question 2) et ils sont mis en situation de passivité comme des « avantages » (question 4 et document 3). On se place clairement dans un point de vue européen et non dans le point de vue migrant. De plus, le document 1 avance une certaine forme de rejet des migrants qui est bien sûr à prendre en compte mais son intégration ne semble passer (doc 3) que par l'« utilité » qu'ils auraient pour le pays d'arrivée. Cette approche est assez discutable dans la mesure où le migrant n'est pas entendu (par son mouvement, son récit) et est présenté de manière générique, ne prenant pas en compte la complexité du système migratoire ni les questions d'identité et de circulations culturelles.

C'est en faisant la synthèse du traitement des corps dans les manuels que j'ai cherché à constituer un dossier documentaire qui, bien qu'imparfait, tente de rendre compte de la diversité des corps sociaux dans l'espace géographique des frontières européennes. Avant de détailler ma séquence, je souhaiterais revenir sur mes choix documentaires pour les mettre en perspective avec les manuels que je viens de commenter. Dans l'élaboration de mon cours, je suis partie du programme et des documents pour répondre aux objectifs que je souhaitais atteindre ensuite en cours avec mes élèves.

Le programme définit les objectifs suivants : le monde est profondément transformé par les mobilités, qui sont motivées par de nombreux facteurs ; les flux migratoires internationaux représentent des enjeux différents (géographiques, économiques, sociaux, politique ou géopolitiques) pour les espaces de départs et pour les espaces d'arrivée, marqués par une diversité d'acteurs et de mobilités. Pour répondre à ses objectifs j'ai décidé de réaliser le chapitre Les migrations internationales en m'appuyant sur la mer Méditerranée : un bassin migratoire. Ce dossier documentaire distribué aux élèves est construit en deux parties pour répondre à ses objectifs : I. Parcourir la Méditerranée : une traversée à ces motivations diverses, de la mobilité à l'immobilité, et II. Les flux migratoires des mobilités spécifiques et leurs conséquences : entre libertés et restrictions.

En ce qui concerne mes choix documentaires (Annexe I), j'ai cherché à utiliser des documents qui mettent le corps au centre des espaces, des pratiques et des recompositions. Je suis partie d'une carte (document 1) pour situer et repérer les principaux flux et dynamiques des migrations en Europe avec comme point de départ la mer comme espace de contrôle et de danger pour les corps. Puis j'ai fait une sélection de documents afin que les élèves aient des outils pour comprendre la diversité des motivations (document 2) et les causes (document 3) des départs. J'ai tenté d'insérer le corps en partant des individus en donnant la parole aux migrants et en qualifiant tous les statuts donnés au corps migrants pour que les élèves soient en mesure de comprendre que le terme « migrant » ne dit rien en soi de la diversité que recouvre ces mobilités migratoires en Europe (document 4). Dans un deuxième temps, j'ai cherché à caractériser les dynamiques migratoires avec les grands événements qui mettent la question des migrations une question d'actualité et socialement vive dont les élèves ont entendu parlé dans les différents médias. J'ai ainsi choisi de mettre en avant différents traitements médiatiques de la question (document 5), avec une réflexion sur la crise migratoire du musée de l'Immigration (bonus explicatif crise migratoire), avec la carte faite par un migrant retraçant son parcours (document 7) pour permettre aux élèves de mettre en relation les savoirs, avec ce qui entendu lu et vécu. Enfin en deuxième partie de ce corpus, j'ai cherché à mettre en perspective les phénomènes d'individualisation des frontières avec l'accueil et l'intégration des migrants (document 8) et j'ai élargi la perspective en plaçant les élèves à l'échelle mondiale (document 10).

Néanmoins, le corps aurait pu être encore plus mis en avant, j'ai cherché en priorité à le rendre présent en tant que créateur des dynamiques migratoires et aussi de traversés. Ces deux axes me semblaient importants pour articuler les notions de frontières, de migrations avec le corps comme objet géographique qui est en fait un prisme de lecture des notions précédentes. Le corps permet une approche multiscalair comme je l'ai déjà compris dans mon développement scientifique et c'est un acteur de la production de l'espace en même tant qu'il est traversé par celui ci. Ainsi, insérer le corps pour parler de migrations permet aux élèves de travailler les compétences suivantes : *Connaître et se repérer* (identifier et expliciter les acteurs clés, nommer et localiser), *Contextualiser* (Mettre en œuvre l'analyse multiscalair, mettre un événement en perspective, confronter les savoir acquis avec ce qui est entendu, lu et vécu), *Construire une argumentation géographique* (procéder à l'analyse critique d'un document avec une approche géographique).

Quoi qu'il en soit l'analyse de ces deux manuels et du dossier documentaire propose des pistes d'intégration du corps aux programmes, mais révèle aussi la place très indirecte que celui-ci a encore en géographie scolaire. Néanmoins, un des objectifs de la géographie scolaire et de permettre aux citoyens informés de comprendre l'action des sociétés et des individus sur l'espace et donc être capable d'agir en conscience, l'étude des corps gagnerait à y être développée y compris dans ma séquence, car elle permet de partir de ce que les élèves connaissent tous quelque soit leurs référentiels culturels, l'être humain comme une composante paysagère de l'espace géographique.

2. La mise en œuvre de la séquence : Les mobilités généralisées en seconde

La question migratoire est une question d'actualité, au cœur des programmes et des imaginaires des élèves : intérêt et construction de la séquence

Les récents articles parus dans le journal *Le Monde* comme celui-ci : « Dix sept migrants retrouvés morts au large de Canaries »⁶⁴ (27/04/21) dont une tribune : « Migrants à la frontière italienne : la solidarité n'est pas un délit ! »⁶⁵ (20/04/21), nous rappellent que les migrations sont au cœur des défis auxquels fait face l'Europe et une question à laquelle les élèves sont confrontés. Il s'agit ici de souligner le traitement pédagogique de mon sujet de mémoire par le choix d'une mise en œuvre mettant au cœur les représentations des élèves et la figure des corps migrants dans leur diversité.

Ainsi, j'ai pu mettre en œuvre une séquence sur Les migrations internationales au sein du Thème 3 : Des mobilités généralisées avec une classe de secondes que j'ai eu en responsabilité lors de mon stage.

J'ai consacré un volume horaire de 4 à 6 heures pour cette séquence en y incluant une heure d'enseignement civique et moral sur le thème du droit d'asile. L'objectif de ce cours est de saisir les causes et conséquences des mobilités migratoires pour le pays de départ et d'arrivée mais aussi pour les pays du transit en mettant au cœur de ces dynamiques les corps des migrants au sein du bassin méditerranéen.

Pour mettre en œuvre cette séquence, je suis me suis appuyée sur un dossier documentaire (Annexe I) composé de dix documents, et d'une feuille de route à destination des élèves pour qu'ils réalisent en groupe de quatre un reportage sur les migrations. Avant de rentrer plus dans le détail de cette activité, je tiens à préciser les compétences qui ont pu être développées : le dossier documentaire et l'activité ont été développées pour répondre plus précisément aux compétences suivantes : « *construire une démarche géographique* » (par la réalisation d'un reportage basé sur des connaissances géographiques), « *savoir, lire comprendre est apprécier une carte, un croquis et un document iconographique* » (développé avec la diversité des documents du corpus et un travail en classe sur quelques uns des documents), « *confronter le savoir acquis en géographie avec ce qui est entendu, lu et vécu* » (il s'agit de

⁶⁴ https://www.lemonde.fr/international/article/2021/04/27/dix-sept-migrants-retrouves-morts-sur-un-bateau-au-large-des-canaries_6078174_3210.html

⁶⁵ https://www.lemonde.fr/idees/article/2021/04/20/migrants-a-la-frontiere-franco-italienne-la-solidarite-n-est-pas-un-delit_6077433_3232.html

faire réaliser un reportage aux élèves pour qu'ils puissent à partir du dossier documentaire et de leur exploitation en classe des documents faire leur propre traitement médiatique avec un regard critique sur les migrations parmi par les connaissances scientifiques que nous avons abordées) et enfin « *organiser son travail dans le cadre d'un groupe* » (l'activité proposée met les élèves en groupe pour ce travail, l'évaluation finale est l'objet d'une note commune).

Le travail a été l'objet de la problématique suivante : Comment s'articulent les migrations internationales et le parcours des migrants internationaux depuis l'Afrique jusqu'aux frontières européennes ?

Pour répondre à cette problématique la séquence a été organisée en trois temps : une première séance où nous avons mené un travail introductif sur le web documentaire *Humanité clandestine* : l'objectif de cette séance est de partir de témoignages de migrants pour comprendre la diversité des causes et des parcours et de poser les notions et le vocabulaire nécessaire à la compréhension du chapitre (migrant, immigré, émigré, mobilité, frontières, migrations internationales). Lors de cette séance, les consignes du travail en groupe sont décrites et la constitution des groupes s'effectue. En deuxième séance, nous commentons ensemble certains documents (les documents 1, 5, 7 et 8), le document 1 est choisi pour rappeler les bases de la description et de l'interprétation d'un document cartographique, le document 5 permet de prendre du recul sur le traitement médiatique avec différents médias, le document 7 permet de comprendre que les corps migrants sont aussi générateur d'un territoire aux frontières, une individualisation de la frontière, la frontière n'est pas la même pour tous est ainsi chacun a son interprétation. Ce document permet aussi de comprendre que les migrants sont dotés d'un capital social et culturel nécessaire pour leur traversée, enfin il permet de mettre en avant une carte qui émane des migrants et non d'une réalisation extérieure contrastant avec le document 1. Enfin, le document 8, permet de comprendre la matérialisation des corps et des frontières en confrontation, le corps est ici sur la frontière, donc la traversant et les traversés par celle-ci.

Le choix du commentaire de certains documents peut paraître arbitraire mais il a été fait pour faire ressortir les grands enjeux du sujets, définir des notions qui pouvaient être encore floues (notamment la frontière dans toutes ses dimensions et incorporée dans les parcours et les corps). Ensuite, ce choix est aussi soumis à une contrainte de temps car je souhaitais laisser du temps aux élèves pour travailler en autonomie et en groupe en classe. La fin de la deuxième

séance et la troisième permet aux élèves de travailler en groupe et en autonomie, à l'aide « questions outils » et mon passage régulier dans les groupes pour les aiguiller.

Avec du recul, je pense que j'aurais pu, plutôt que de mettre les questions, les insérer au fil des documents en précisant à quelles questions correspondent tels groupes de documents par exemple, et mes questions n'intègrent pas assez le corps.

Il convient de préciser que, compte tenu du contexte sanitaire, la classe était divisée en deux. Une partie de la classe venait en début de semaine et l'autre venait en fin de semaine, j'ai donc eu un effectif de deux fois 18 élèves. Ainsi, j'ai différencié l'activité, car j'ai vu une partie de la classe quatre heures en cours et une autre six heures, un des groupes a donc eu plus de travail à fournir à la maison en autonomie. De plus, cette disposition a été enrichissante car j'ai répété mon cours deux fois, avec une classe en petit effectif ce qui a été très formateur. L'activité comportait la même séance introductive, le même dossier documentaire et le même cours d'enseignement moral est civique en fin de séquence. Néanmoins, les consignes sur les modalités du rendu étaient différenciées : le premier groupe que j'ai vu plus en classe devait réaliser un reportage documentaire sous forme d'article ou de magazine de presse, le deuxième groupe devait réaliser un reportage audio ou vidéo et avait donc un temps plus important en autonomie. J'ai ainsi pu travailler une autre incarnation des corps aux frontières, celles des élèves comme reporters sur les migrations dans l'espace d'une vidéo ou d'un son de voix sur une bande radio. J'ai accompagné de la même manière la partie de la classe que j'ai vu moins longtemps en cours en circulant dans les groupes mais toute la partie création du format de la vidéo ou de l'audio est des outils numériques a été leur entière création et je dois dire qu'ils maîtrisaient très bien les outils du numérique sur ce point.

Nous y reviendrons en conclusion des évaluations (Annexes III et I)⁶⁶, mais le corps n'a pas été facile à intégrer dans l'esprit des élèves. Il est facile de mettre des photographies dans les documents, des récits de la part des migrants et d'évoquer avec eux la violence subies aux frontières européennes mais il est autre chose de parler du corps comme d'un élément central dans le processus d'individualisation de la frontière. Les élèves comprennent bien que les parcours migratoires doivent être compris selon des dynamiques communes mais en prenant en compte la subjectivité des migrants et qu'il ne faut pas les enfermer dans leur statut que se sont

⁶⁶ CCF 2. C.

des être humains avant tout (aspect que nous avons bien développé en EMC⁶⁷), mais il est difficile pour eux, bien que le corps soit l'affaire de tous, d'avoir conscience de l'incorporation de la trajectoire migratoire dans les cours que ce soit d'un point de vue de la souffrance mais aussi de la récréation avec l'exemple que j'évoquais, des femmes qui donnaient naissance dans leurs parcours. Et je dois dire que le corps a souvent été appréhendé sous le prisme de la souffrance, à regrets mais c'est le seul biais que j'ai réussi à prendre à certains moments.

Néanmoins, la mise en perspective des migrations à niveau d'hommes et de femmes a bien fonctionné, les élèves étaient pour certains issus de l'immigration, ils ont donc appréciés que l'on se place du point de vue des migrants plutôt que de celui des états, et j'ai essayé avec plus ou moins de réussite de ne pas être dans la victimisation des parcours mais d'être dans une position de laisser la parole aux migrants. Et de leur côté les élèves étaient très impliqués, ils ont fait participer leurs familles (surtout dans les rendus audio), des parents, des grands parents et des oncles qui ont directement témoigné. C'était très gratifiant de voir qu'ils avaient adhérer à mon projet « d'humaniser les flux ».

Je ne sais pas si un jour la géographie des corps pourra faire l'objet d'un intitulé dans les programmes comme « Les corps dans les mers et océans » par exemple, mais je trouverais extrêmement enrichissant pour les enseignants et les élèves : de pouvoir partir de la réalité des corps vivants sur l'écorce terrestre (Jean Brunhes, 1934), comme des objets géographiques à part entière, comme prisme pour donner sens à des dynamiques mondiales : la mondialisation n'est-elle pas le fait du mouvements des corps et des flux qui leurs sont associés ?

Repenser les mobilités du monde par les mobilités subies ou choisies à partir du web documentaire *Humanité clandestine*⁶⁸ en séance introductive

Je voudrais m'attarder sur la première séance que j'ai faite avec les élèves et notamment le web documentaire introductif que je leur ai proposé (avec notamment le témoignage d'une migrante qui s'appelle Abe à partir de 6'50).

Ce documentaire a été choisi pour insérer le corps comme élément constitutif de l'espace en même temps qu'il est constitué par celui-ci. L'espace abordé ici est celui de l'Afrique subsaharienne et de l'Europe, des espaces façonnés par des politiques migratoires et

⁶⁷ CCF 3.

⁶⁸ <https://vimeo.com/284164063>

des flux de départ et d'arrivée, les corps sont le fruit d'expériences spatiales et sociales dans ces migrations, c'est ce que nous livre le témoignage d'Abe qui a subi des violences dans son parcours migratoire, dont le corps porte encore les traces. J'ai fait le choix de ce documentaire car il articule, les migrations, les frontières et le corps. C'est un documentaire qui met au centre des migrants qui témoignent de leurs parcours en lien avec des témoignages d'associations : on voit la diversité des acteurs aux frontières.

Voici la manière dont j'ai interrogé le documentaire avec les élèves, nous avons organisé un tableau en trois colonnes :

1. l'identité des migrants
2. les causes de départ
3. les difficultés rencontrées

Puis j'ai posé des questions complémentaires : est-il facile ou difficile de migrer ? Pourquoi les migrants subsahariens choisissent-ils en partie l'Europe ? L'espace Schengen permet-il à tous les migrants de circuler en Europe ? Ensuite nous avons défini les termes clés : mobilité, migrant, migration, frontières.

Cette activité introductive a été essentielle pour accrocher les élèves au sujet notamment pour développer la compétence « *confronter les savoirs acquis, avec ce qui entendu, lu et vécu* ». Ils se confrontent ici à des témoignages de migrants, d'associations qui leur viennent en aide, mais aussi données chiffrées sur les migrations, de sorte qu'ils articulent les savoirs aux témoignages. Cette activité a duré une trentaine de minutes et je pense que pour répondre à mes difficultés d'intégrer le corps au centre de la réflexion, j'aurai dû poser des questions sur la description des corps dans le reportage. Si je devais re-travailler cette activité je partirai des questions sur les corps comme composante de l'identité de migrants et comme inscription dans l'espace de leurs parcours, puis de leurs difficultés. De plus, les corps ne sont pas en mouvements dans ce reportage, je pourrais penser à intégrer les corps en mouvements, en lien avec la notion de mobilité et de transition qui sont centrales dans le programme. Cette séance introductive pose aussi des savoirs géographiques nécessaires pour la réalisation de leur reportage à savoir : les espaces dont on parle, « le bassin méditerranéen » et « l'Afrique subsaharienne », puis la diversité des causes migratoires et la diversité des figures de migrants. Pour ce dernier aspect, certains migrants expliquent qu'ils avaient des qualifications ou fait des études (capital social) dans les pays de départ, mais pas de travail ce qui permet d'évoquer le *brain-drain* avec les élèves. De cette manière, quand ils se mettent en travail de groupe, bien

que je les accompagne, j'induis un prisme pour aborder le dossier : partir de l'idée qu'il y a une diversité de mobilités, de migrations et de frontières. Cela leur permet de ne pas réduire leur reportage à une cause ou un parcours.

Enfin, ce documentaire à un enjeu civique important, il renvoie notamment aux domaines de cet enseignement telle que : de la sensibilité, soi et les autres. Les élèves sont confrontés aux corps par le prisme des sensations décrites par les migrants : l'envie de partir, le désir d'Europe (dans sa chair), les souffrances (guerres), violences physiques et politiques, mais aussi par leur sensation en tant que citoyens : comment appréhendent-ils l'idée de fraternité ? Comment se situent-ils dans la communauté humaine par rapport aux migrants ?

Cela les interroge comme citoyen du monde. Dans le cadre de cette séance introductive, j'ai été dans une posture enseignante active où j'animais et j'organisais les réponses et les questions posées aux élèves en les invitant à dialoguer sur ces témoignages. Mais j'ai aussi été dans une démarche programmée où je m'appuyais sur ce document audio-visuel en stimulant les réponses par des questions ouvertes. Les élèves ont plutôt bien participé, bien que je me suis rendue compte qu'un vrai travail de reformulation des questions est parfois nécessaire, ce qui m'interroge sur la nécessité de bien penser les questions, car elles induisent un prisme de pensée. Néanmoins, il est toujours difficile de faire participer toute la classe, et parfois on souhaiterait inciter des élèves à participer d'eux-même sans leur imposer fortement pour ne pas les mettre en mauvaise posture, ce qui n'est pas évident. J'ai donc, avec du recul, remarqué que je me sentais aussi à l'aise en dialoguant beaucoup avec eux quand ils étaient en « îlots ». J'ai pu faire participer et apprendre à les connaître beaucoup plus par ce biais alors que lorsque je suis au tableau, j'ai l'impression qu'il est difficile de prendre en compte tous les élèves et de les amener à s'impliquer tous dans le cours.

Quoi qu'il en soit cette première étape d'observation avec ce documentaire a été essentielle au développement d'un raisonnement géographique pour formuler la problématique de la séquence. Les élèves ont pu chercher eux-mêmes, grâce aux outils pédagogiques mis à leur disposition (le dossier documentaire), l'information que je leur ai aidé à construire en explication dans l'étude de cas : nous nous sommes placés dans une démarche inductive.

Travailler en groupe sur les témoignages de migrants pour prendre conscience de la diversité des vécus et du caractère subjectif de la mobilité

Objectifs et travaux des élèves

Le travail sur les migrations est parti d'une double représentation des élèves : celle qu'ils avaient en tant qu'individu pour certains issus de l'immigration, et celles qui leur a été transmise par leur capital social et culturel (médias, famille). Le travail de groupe est intéressant car il confronte ses représentations entre élèves. Pour construire le raisonnement, j'ai donc laissé une grande liberté à l'intégration du témoignage des élèves. J'ai constaté un échange important entre les groupes car certains ont découvert que leur camarade avait des membres de leur famille qui étaient immigrés, l'échange a été enrichissant pour les élèves, ils ont mieux appris à se connaître. L'activité en classe a bien fonctionné, certains groupes ont soulevé la difficulté du travail ensemble, et l'ont mentionné explicitement quand je suis venue dans les groupes ou lors de l'auto-évaluation que je leur ai données à faire le jour du rendu des travaux. Je pense qu'il leur a été bénéfique de comprendre avec qui ils pouvaient ou non travailler efficacement et la prise de conscience leur permet de s'améliorer. Néanmoins, je note que certains élèves n'ont pas bénéficié du temps en classe pour avancer sur le travail préférant le temps à la maison, or j'aurais pu être plus ferme sur ce point.

En outre, pour répondre à la question : le corps était-il présent dans leur travaux ? Je répondrais de manière nuancée, je dirais que la séquence a répondu aux objectifs du programmes, mais que ceci s'est fait en partie au détriment du corps. D'abord, cette approche de la géographie des corps était nouvelle pour moi, donc l'articulation savoir scientifique en construction et savoir scolaire a été un vrai défi. Mais d'autre part, si l'on se place du côté des rendus des élèves, nous pouvons en conclure que les corps sont omniprésents sur les couvertures de leurs magazines qui sont ici en annexe IV. Quand les cours ne sont pas en images, ils le sont en maux ou en mots. Les élèves m'ont également rendu des journaux de bord des migrants, où le corps est présent, il est au cœur de la production spatiale de la migration car on part du témoignage pour décrire la migration avec des descriptions des violences ou bien des situation d'enfermement sont des expériences incorporées, mais la conscience des corps par élèves aurait pu être bien meilleure, je n'ai pas insisté assez dessus. Ensuite, j'ai intégré dans les documents aux élèves et dans le corpus la place négligée qui est souvent faite aux expériences des femmes migrantes. Les élèves l'ont incorporé dans leur travail, ce qui m'a permis de saisir le rôle que joue le discours du professeur sur l'esprit de ces élèves et donc de la

nécessité d'être nuancé et d'être informé des dernières avancées épistémologiques des disciplines enseignées. Ensuite, les corps sont quand même incorporés dans une expérience migratoire majoritairement de la souffrance, ce qui est donc à améliorer dans la manière dont j'ai enseigné cette séquence, cette réussite est donc partielle. En ce qui concerne les reportages audio, ils maîtrisent très bien les montages et l'outil numérique en général, ce qui a permis de mettre en place un visionnage en classe de leur travaux. Lors du visionnage, je dirais que les migrations sont incorporées, le visionnage ou l'écoute des audio (émissions de radios pour la plupart) crée une forme de prise de conscience de l'humain et des réalités au frontières par les élèves car au-delà du fait qu'ils apprécient de voir le travail de leurs camarades, ceux-ci se mettent dans la peau d'un reporter et ont un soucis de rendre compte d'une réalité, de s'appropriier les discours avec un regard critique et de genre, prennent compte des parcours et des difficultés. D'ailleurs, dans ces reportages audio et vidéo, les élèves ont beaucoup plus complété les données du dossier documentaire que ceux qui avaient réalisés un reportage écrit. Ils ont évoqué les politiques migratoires, les manières de s'intégrer, les échanges avec les pays de départ. La frontière était en trois dimensions, à échelle des corps migrants, des élèves et des données scientifiques.

L'évaluation des travaux

En ce qui concerne la manière dont j'ai évalué les travaux, j'ai utilisé une grille d'évaluation (annexe III). L'évaluation, je le rappelle, porte sur la réalisation du reportage sur les migration en mer Méditerranée. Conformément au programme, c'est la démarche par étude de cas qui a été conduite, afin de faire travailler les élèves sur des cas concrets. Ce format était intéressant pour travailler le corps dans toutes ses dimensions (le mouvement, les pensées, le matériel et l'immatériel), du corps producteur d'espace au corps produit par celui-ci. La situation-problème évoquée ici relevait des mobilités confrontées aux contrôles croissants des corps aux frontières. Pour la mise en œuvre de celle-ci, je veillerai à l'avenir à encore plus encadrer les modalités de cette étude de cas, car comme le font ressortir les évaluations, les élèves ont bien gérés leur temps et les objectifs de l'étude de cas mais les modalités gagnent à être mieux explicitées.

Pour évaluer leur travaux qui étaient donc la synthèse de cette étude de cas, je me suis appuyée sur trois axes : l'élaboration du travail que j'ai observée en cours, le résultat de celui-ci, à savoir s'il a été conforme aux consignes et s'il a permis de travailler les compétences que

j'ai choisi d'aborder dans ce thème⁶⁹ et enfin la créativité, car dans les consignes données aux élèves j'avais fait le choix de les laisser libres du format et la forme du travail.

Je dois signaler à ce propos que dans mon idée de départ, je souhaitais simplement qu'ils réalisent un article mais finalement, je les ai laissés et guidés pour faire un exercice de reportage au sens large : un magazine, journal de bord, émission radio, vidéo, car la constitution du dossier et leur idées dès la première séance m'ont convaincue pour faire évoluer l'évaluation et à leur demander plus, ce qui correspondait aussi à un meilleur travail des compétences et leur permet encore plus de travailler leur esprit critique.

De manière générale, les élèves ont été créatifs, impliqués et ont compris les enjeux du sujet. Néanmoins, je n'ai pas été assez précise dans mes attendus en terme de méthode géographique. Les élèves n'ont pas donné la source des articles, documents ou photographies qu'ils ont utilisés dans leur travail (pour une grande partie d'entre eux) et ils ont souvent fait des compilations plutôt que des productions personnelles argumentées et justifiées, ainsi les notes attribuées pour « *construire une démarche géographique* » et « *informations précises* » auraient dû être beaucoup plus rigoureuses de ma part je me suis parfois laissée dépassée par leur enthousiasme et la créativité au détriment du raisonnement scientifique dans mon évaluation des travaux.

Ensuite, les enjeux du sujet à savoir : comprendre les causes, parcours et conséquences des migrations en tenant compte de la subjectivité et de l'individualisation des frontières contemporaines ont été compris et leurs propos et souvent très bien organisés. Certains élèves ont même organisé leur reportage sous forme d'un diaporama, comme si c'était un cours sur les migrations. Je pense qu'ils ont de réelles capacités de structuration de leurs propos mais par contre la rédaction est à revoir, surtout dans leur manière de s'approprier des ressources sans « plagier ». En ce qui concerne les reportages audio et vidéo, ils sont très bien structurés et argumentés beaucoup plus que les travaux écrits et j'ai l'impression que le format vidéo a permis certains élèves d'être plus à l'aise avec le propos géographique, surtout lorsqu'ils ont des difficultés à l'écrit (la grille d'évaluation est la même). Ils se sont appuyés sur des témoignages personnels mais n'ont pas négligés pour autant la mise en perspective et l'analyse multiscalaire du sujet. Ainsi, la partie de la classe qui a réalisé ce format de travaux a beaucoup mieux conduit une démarche géographique.

⁶⁹ CCF 2. B.

La grille d'évaluation établie en amont du cours m'a permis de conduire mon cours en sachant où je souhaitais les conduire notamment en terme de connaissances et de compétences. Mais cette expérience m'a appris que le cours se façonne et se co-construit en grande partie avec les élèves durant sa réalisation effective. Bien que l'approche de la géographie des corps doit être encore travaillée dans mes futures expériences, j'ai trouvé cette expérience très intéressante dans mon parcours de stagiaire et il est plaisant à se rappeler que « le rôle de la géographie est d'aider les futurs citoyens à imaginer les conditions du monde de demain » James Fairgrieve (1926)⁷⁰.

Améliorer la place de la géographie des corps par un projet artistique

Compte tenu des conclusions que j'ai faites sur mon expérience pour intégrer la géographie des corps en classe de seconde, je pense qu'il pourrait être enrichissant de réfléchir à comment mieux l'introduire par l'étude d'un projet artistique en géographie. Celui-ci permet de lier l'histoire des arts, la géographie et l'enseignement moral et civique.

La compagnie Geneviève Mazin, L'Archanthrope propose en 2013, un projet de danse en vidéos et en photographies (Annexe V) autour du corps comme objet en géographie⁷¹. En effet, le corps est ici présenté comme un corps paysage et un corps ville. Il est constitutif d'un paysage et donc il est une terre malléable et façonnage, les deux éléments (corps et paysages) sont constitutifs l'un de l'autre. Le projet s'attache à penser le corps comme un passage entre homme et nature, immobilité et vivant. Puis, le corps y est abordé comme le corps-ville, la ville est appréciée avec Michelet comme une personne dotée d'une âme comme en témoigne le vocabulaire urbain (artère, poumon, cœur de la ville...), le danse se place donc comme « frontière entre les fragiles structures du corps et la géographie du lieu », cette deuxième approche nous permet d'appréhender « l'habiter » en interrogeant la ville comme un espace qui ressemble à ses habitants, aux corps qui la compose.

Ainsi, on pourrait envisager une réflexion en histoire des arts et en géographie sur ce projet avec les secondes associés à une classe de sixième, par exemple, qui travailleraient sur l'habiter pour réaliser des photographies d'une chorégraphie de danse autour des manières d'habiter le monde en mouvement et en tant que migrant par exemple.

⁷⁰ in *Geography in School*

⁷¹ <http://genevievemazin.com/?Geographie-du-corps> : le projet avec les vidéos et photographies

Ce projet fait tout à fait le lien avec ce que nous avons vu en première partie, sur le corps incorporé par la frontière. Une des pistes pour faire entrer le corps à l'école pourrait être que les élèves incorporent les migrations dans leurs corps à travers un projet artistique en lien avec les professeurs de sport, d'arts plastiques et d'histoire-géographie. Ce projet peut s'articuler en fin de séquence et aurait pour objectif de faire entrer le raisonnement géographique en art, les élèves pourraient travailler des postures de danse avec le professeur de sport et organiser des lieux et des décors en extérieurs pour représenter des corps migrants en situation de migration. L'articulation de niveaux, secondes avec sixièmes, permettrait aux élèves d'enrichir leurs raisonnements les uns avec les autres : les élèves de sixième pourraient être en binôme avec un élève de seconde pour la réalisation d'une photographie par binôme et le projet serait exposé dans l'établissement. Ainsi, les élèves de sixièmes apportent leurs connaissances autour de la notion d'habiter travaillée en amont avec le professeur d'histoire-géographie et les élèves de secondes apportent leur vision sur la migration. De plus, ce projet permettrait de travailler « l'engagement » en terme d'enseignement civique et moral pour les deux niveaux, car l'exposition des photos pourrait prendre la forme d'un engagement pour mettre en lumière la place des migrants dans le monde, comme acteurs en mouvement.

Enfin, la classe de secondes, travaillant sur « les libertés en question » en EMC⁷², serait donc ici amenée à voir comment le corps peut être un outil de libération pour les migrants.

Ce projet de révision et d'amélioration de ma séquence de cours permettrait une approche interdisciplinaire de la géographie « en mouvement », le corps en géographie permet aussi d'être un support d'expression autre que les mots. Les élèves sont ainsi acteurs de la géographie. C'est aussi une manière d'intégrer certains élèves en difficulté à l'écrit et de les amener à aborder l'apprentissage d'une autre manière. Dans tous les cas, en affinant bien sûr les modalités de ce projet, je pense qu'il pourrait donner « du corps » aux programmes scolaires. Tout en étant une passerelle pour évoquer la liberté à l'école, dans la ville, et dans le monde en EMC.

⁷² Enseignement moral et civique

3. La liberté en question des corps migrants aux frontières : une question socialement vive pour la formation des citoyens : résultats et ouvertures de la séquence en enseignement moral et civique

Les droits des migrants : aborder les frontières comme des limites parfois sociales en Enseignement civique et moral en seconde : du droit d'asile au « délit de solidarité »

Le programme d'enseignement moral et civique de seconde s'articule autour du thème de la liberté. Comme le définit le programme « La liberté constitue un principe constitutionnel essentiel de la démocratie. La liberté s'exerce en prenant appui sur ce que la loi affirme et garanti : les libertés, individuelles, civiles, politiques et sociales, les différents droits de l'Homme ; elle est rendue possible par les limites que la loi pose ». La question des migrations interroge la liberté dans ces deux axes principaux. En interrogeant la liberté dans le cadre des migrations, les élèves interrogent les modalités de l'émancipation des corps migrants dans leurs parcours. Les conditions de leur liberté sont sans cesse remises en question alors même que ceux-ci cherchent une forme d'émancipation dans la migration, celle-ci, peut les enfermer dans des catégories discriminantes. Les portraits de migrants que nous avons évoqués interrogent aussi le désir qu'ils ont pour une Europe des droits de l'Homme, alors que celle-ci les rejète. Alors même que le thème 3 du programme que j'ai abordée avec les élèves interroge la notion de mobilité dans le cadre de la mondialisation, l'enseignement moral et civique intervient comme une manière d'interroger la place qu'ont les corps dans le monde et les libertés du corps dans l'espace géographique mais aussi politique de l'Europe.

Les migrations interrogent les conditions individuelles et collectives des libertés ainsi j'ai décidé de réaliser une séance d'une heure avec ma classe de seconde sur la liberté et les droits pour interroger avec les élèves les notions de tolérance de respect et de fraternité au regard de la loi à travers le droit d'asile et le « délit de solidarité ». Finalement, après avoir interrogé les corps migrants comme objet géographique, il s'agit de comprendre comment on peut les insérer comme objet de liberté, dans le cadre de l'Axe 2 du programme d'enseignement : Garantir les libertés, étendre les libertés : les libertés en débat. Car la fermeture de certaines frontières et l'externalisation de celles-ci interroge finalement notre valeur républicaine de liberté. Ainsi, la séance porte sur l'évolution du droit à la protection dans un contexte migratoire. Elle a été l'objet d'une définition approfondie des valeurs de liberté et

de fraternité avec les élèves. Cette séance leur a permis de travailler les capacités « *comprendre le sens et complexité des choses* », « *être capable de considérer les autres dans leur diversité et leurs différences* » puis « *être rigoureux dans ses recherches et ses traitements de l'information.* » Pour faire travailler les élèves, j'ai choisi de m'inscrire dans une étude de cas présente dans le manuel scolaire utilisé (Le Livre scolaire)⁷³ : Droit d'asile et devoir d'accueil.

L'objectif de la séance est de comprendre que les libertés ne sont pas figées et les grandes questions contemporaines comme la « crise des migrants » font évoluer les politiques sociales et économiques interrogeant les valeurs telles que la liberté, l'égalité et la fraternité. Les élèves ont acquis des connaissances lors de leur travail sur les migrations. Ils sont donc en mesure d'interroger l'aspect civique de cette question en travaillant sur le droit d'asile. Cette séance s'est avérée utile pour répondre à des questionnements que les élèves ont soulevés mais qui sont aussi très présentes dans la société tel que : dans quelle mesure pouvons-nous accueillir tous les migrants ? Avons-nous le droit ou non d'aider les migrants aux frontières ? Comment peut-on les intégrer ? La question des migrations y apparaît comme socialement vive, le cours d'EMC permet de reprendre avec eux les définitions fondamentales en réponse à leurs interrogations de liberté et de fraternité notamment. Enfin, ce cours permet de travailler « la sensibilité : soi et les autres » et « le droit et la règle » deux domaines centraux en EMC.

Le déroulement de la séance part de leur interrogation sur « l'accueil des migrants ». Nous sommes ainsi organisés sur un travail de vingt minutes par deux avec quarante minutes de cours dialogué ensuite. Ce travail constitue une série de questions sur les documents du manuel en deux temps : le droit d'asile, l'identification des enjeux du sujet autour du droit d'asile et le « délit de solidarité » en s'appuyant sur les lois et les exemples présents dans les documents au sein du manuel.

Leur travail a été le fruit d'une reprise en commun puis d'une définition des valeurs de liberté et de fraternité que l'on a mises en perspective avec les récentes lois sur ce sujet. Les élèves ont pu comprendre que le fait d'aider les migrants n'était pas puni par la loi le 6 juillet 2017. Le Conseil constitutionnel s'oppose à la formulation d'un « délit de solidarité » en réaffirmation le principe de fraternité, entendu ici comme le lien de solidarité, d'agir et de tolérance qui relie les hommes et qui, en tant que valeur morale, reconnue dans la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen. La liberté a été longuement définie au tableau, je

⁷³ disponible en ligne pp. 536-537 <https://fr.calameo.com/read/00059672944a8a3308b81>

retiendrais ici l'idée qu'il est une possibilité d'agir selon ses propres choix dans le respect des lois. Elle interroge son rapport à l'autre car elle dépend d'une possibilité de se déterminer sans pression extérieure. Ainsi, les élèves ont compris que certains réfugiés cherchaient à fuir des pressions politiques et voyaient en l'Europe un moyen de se déterminer librement et d'être intégrés à la société en vertu du principe de fraternité. Mais en pratique, « l'idée de famille humaine » que l'on peut associer à la notion de fraternité est complexe, dans le cas des migrants mais aussi dans le cas spécifique des réfugiés bien que ce statut soit défini par la convention de Genève en 1951 et c'est d'ailleurs pour cela que le délit de solidarité est rendu impossible, car les réfugiés arrivent bien souvent clandestinement avant d'obtenir ce statut et peuvent donc être amenés à recourir à un soutien des personnes et associations du pays d'arrivée.

Ainsi, cette question d'enseignement moral et civique permet aux élèves de comprendre toute la complexité qui réside dans les politiques de migrations européennes, la législation européenne exige des États qu'ils protègent les droits des personnes en quête d'asile. Alors comment finalement comprendre les drames qui se jouent dans les frontières maritimes de l'Europe avec la multiplicité des naufrages qui font l'actualité ?

Je peux faire un bilan très positif du résultat de ce cours. Tout d'abord car j'ai été impressionnée par la tolérance dont font preuve les élèves et dans leur capacité à dialoguer intelligemment quand ils n'étaient pas d'accord sur « l'accueil à donner aux migrants ». J'espère avoir réussi bien que je me sois appuyé sur les lois et les valeurs républicaines, à leur transmettre des clés pour défendre leur opinions et prendre du recul avec ce qui est entendu, lu et vécu. Car je pense que c'est aussi le rôle de ce cours de donner des clés pour comprendre le monde. Ils ont pu avoir un recul différent par l'approche « corporelle » que j'ai faite de la question lors du Thème 3. L'humanisation des flux avait pour but de développer leur sensibilité et de comprendre les contradictions qui peuvent résider entre les valeurs européennes et les politiques migratoires, témoignant de la complexité à penser les mobilités migratoires. Bien qu'il faut le reconnaître, j'aurais aimé passer plus d'une heure avec eux sur cette question. Je pense qu'à la suite de cette heure de cours, j'aurais pu organiser un débat en classe divisée en deux pour leur permettre de développer leur argumentation en mettant à distance leurs opinions, de s'approprier le débat sur les migrations et notamment le droit d'asile en classe pour ne pas l'entendre qu'à l'extérieur de l'école sans avoir l'impression de ne pas pouvoir y

prendre part. L'école est ainsi un lieu de dialogue entre les futurs citoyens, elle leur donne toute leur légitimité à pouvoir s'exprimer librement, ainsi la notion de liberté du programme prend tout son sens.

Dans ma perspective de prise en compte du corps dans l'espace, je pense qu'une remédiation de mon cours peut passer par l'organisation d'un débat orthonormé. Les élèves se déplacent dans la classe en fonction de leur position sur différentes affirmations clivantes tour à tour. On dispose d'un espace « d'accord », un « pas d'accord » et un « entre deux ». Le professeur utilise une série d'affirmations clivantes dans une phrase simple. Les élèves ont une minute pour choisir leur espace en se dépliant dans la classe et dans chaque « camp » un élève doit justifier son choix. Les élèves des autres camps peuvent en changer s'ils sont convaincus par les arguments avancés ou au contraire défendre à leur tour leur position. Un animateur peut être choisi par les élèves ou bien le professeur joue ce rôle et distribue la parole. Cet exercice peut permettre de pousser les élèves à s'exprimer correctement à l'oral, argumenter sur les points de vues et aussi de confronter les points de vue. Le débat est quelque chose de nécessaire dans la société et dans une classe, pour pousser chacun non pas à jeter des affirmations sans fondements mais à exprimer clairement et de manière augmentée son point de vue tout en acceptant celui de l'autre dans le respect, afin de d'ouvrir son raisonnement.

En outre, ce débat met au cœur les corps des élèves par leur dépècement dans l'espace de la classe, il incarne leurs pensées. Les élèves sont leurs opinions et peuvent être conduits à les dépasser, et à évoluer avec le reste du groupe. Ainsi, aux corps migrants qui dépassent les frontières européennes, les corps des élèves dépassent les frontières de leurs points de vue sur la question. Ce genre de débat en EMC permet aussi de travailler « l'engagement » des élèves et la liberté d'expression en classe et dans le monde, il y a quelque chose à apprendre avec les corps migrants, quelque chose qui dépasse le contrôle aux frontières de flux, qui interroge l'humain et la liberté. Des interrogations nécessaires à formuler avec de futurs citoyens.

Les frontières comme limites aux libertés des corps migrants : de la classe de seconde à la première générale des libertés en question au lien social

En classe de seconde la notion de liberté en Enseignement moral et civique interroge le passage du désir d'Europe à une Europe hostile aux corps migrants, dont les frontières sont des obstacles et des passages de liberté. Mais cette approche peut être développées dans d'autres niveaux du lycée notamment en classe de première, autour du « lien social ».

Finally, « la séparation des corps » aux frontières intervient comme une entrave au lien social alors même que celle-ci est le lieu de la confrontation à l'autre, une composition du lien social. En première, le programme d'EMC, nous invite dans l'Axe 1 : les fondements et fragilités du lien social et l'Axe 2 : Les recompositions du lien social à interroger les nouvelles formes de solidarités et d'engagements. La solidarité envers les migrants est envisagée avec des associations comme l'Anafé (Association nationale d'assistance aux frontières pour les étrangers) ou la CFDA (Coordination française pour le droit d'ailée) mais aussi par des particuliers. On pourrait donc utiliser les connaissances des élèves abordées en seconde et en classe de première pour travailler sur « l'engagement » et les dispositifs d'aides comme des soutiens aux corps migrants au-delà des politiques migratoires aux frontières. Cet aspect a peu été abordé avec les élèves de seconde dans mon cours et dans mon mémoire de manière générale mais cette question de la solidarité gagne à être abordée dans l'enseignement moral et civique en classe de première par exemple. Ainsi, les programmes de cycle terminal se construisent comme un ensemble cohérent. De plus, l'enseignement moral et civique permet d'envisager les frontières autrement que par l'aspect géopolitique comme y prêtre souvent le programme de spécialité en classe de première (Histoire Géographie Géopolitique et Sciences politiques). L'approche sociale et civique permet de compléter cet enseignement pour les élèves qui suivent la spécialité et d'inciter les autres à une approche multidimensionnelle de la frontière notamment en géographie sociale et en géographie des corps.

En effet, les frontières mettent en évidence une certaine fragilité des corps, les frontières impliquent une relation de domination, ce sont des espaces de contrôle des vies humaines car des espaces de pouvoir. Ainsi, il s'y déroule une forme de recomposition des liens sociaux qui unissent les hommes, car on ne donne pas la même place aux corps dans l'espace mondial. Le lien entre la liberté et le lien social s'opère ici, quelles libertés se retrouvent de fait redéfinies par un renforcement des frontières européennes, recomposant les liens sociaux ? Les frontières

permettent d'interroger la possibilité d'une libre circulation mondiale, qui est aujourd'hui source de conflit et de fragilisation des liens entre les hommes. La libre circulation impliquerait de définir des modalités pour faire société et de dépasser le conflit de mobilité en mer Méditerranée. Un travail sur les cartographies et les contre-cartographies des migrations aux frontières en classe de première en lien avec le programme d'EMC est une des manières d'éduquer les élèves aux images, développer leur regard critique sur des cartes et images empruntés aux représentations collectives. On pourrait facilement imaginer un travail sur une cartographie avec pour thème : lien social et corps aux frontières, cela permettrait de lier l'histoire des arts, l'enseignement civique et moral et la géographie.

La géographie des corps nous invite à mener des approches incorporées des objets de la géographie. Le sujet : Les corps migrants aux frontières européennes : du désir d'Europe à une Europe hostile fait l'objet d'un traitement à différents niveaux car les corps et les frontières sont transversaux dans tous les programmes.

Néanmoins, comme j'ai pu le constater dans ma pratique, il n'est pas chose aisée que de faire entrer le corps comme objet central du travail des élèves. Il n'est pas rare de voir les corps sur des images, dans des récits dans le manuel. Il est présent partout mais il n'est visible nulle part, la mise en lumière d'une géographie des corps amène des pistes pédagogiques variées, et je dirais que le corps est objet de géographie solaire en devenir.

Conclusion générale

Le philosophe Giorgio Agamben souligne l'inégalité des existences en définissant deux termes pour qualifier la vie : *zoé*, la vie biologique et *bios*, la vie politique. Ainsi, les frontières européennes jouent sur cette distinction et privent certains corps de vie politique. C'est cette forme d'individuation du phénomène frontalier en Europe qui me permet de souligner la tension entre le désir d'Europe et l'Europe hostile. Cette analyse traduit la tension qui réside entre la définition des frontières contemporaines et les mobilités migratoires, d'autant plus quand les corps sont clandestins. Dès lors, les frontières européennes sont les lieux du mouvement : du désir de vivre mais aussi du danger de la mort, s'inscrivant ainsi en contradiction avec l'idéal d'universalité formulé par la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.

Le risque encouru par les corps aux frontières confrontent des enjeux civiques tels que la confrontation à l'altérité, l'identité, les discriminations, les valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité. Les corps sont un objet de géographie où s'articulent tous les enjeux qui réside dans les notions de frontières, de mondialisation et de migrations. Ainsi, en tant qu'objet civique et objet géographie le corps a une place à prendre en géographie scolaire. La manière dont je l'ai envisagé en classe de seconde est imparfaite, l'articulation d'un renouveau scientifique avec la géographie scolaire relève d'une plasticité exigeante de l'esprit. Néanmoins, j'ai esquissé des manières d'humaniser les flux avec mes élèves pour ne pas perdre de vue que la présence des corps aux frontières devrait d'abord être celle du lien d'interaction du social, du spatial et de l'identité, le lieu de la vie et non de la mort.

Les corps aux frontières européennes permettent d'évoquer la place des élèves comme citoyens, et j'ai tenté de leur montrer que nous ne sommes pas des corps immobiles dans un monde qui avance seul, nous sommes ce qui fait vivre l'espace géographique, nous sommes tous en réseaux, ainsi, aux frontières réticulaires, et il n'est pas déraisonnable d'évoquer la possibilité d'une libre circulation à l'échelle internationale. L'art de la danse et un projet d'exposition photographie sont autant de pistes pour faire de la géographie des corps une géographie en mouvement. Il ne s'agit pas de fermer les réponses à ces questions de tensions entre mobilité et immobilité aux frontières européennes, mais d'ouvrir avec les élèves un espace de débat sur les politiques migratoires de demain. Pour que l'individualisation du

phénomène frontalier sur les frontières réticulaires et mobiles rime avec la naissance d'une nouvelle communauté mondiale.

Je dois dire que ce sujet a été un enjeu de taille dans ma formation de professeur, que je tiens à approfondir dans mes futures années enseignantes. À la fois car je ne suis pas géographe de formation, et car la conscience du corps en géographie, faisant dire à Guy Di Méo qu'il était un « impensé », n'est pas chose évidente. Les sujets que nous sommes ont de ce fait souvent oubliés leurs corps avant d'en faire un lieu « identitaire du sujet » (Andrieu, 2006). Peut-être qu'il y a ainsi une forme de lutte dans la géographie des corps et la géographie des migrations. Le corps est un outil de lutte à la fois sociale et géographique.

Quoi qu'il en soit, j'ai été agréablement entourée par mes élèves, qui ont été une source d'inspiration pour améliorer ma séquence. Leur tolérance, leur vivacité d'esprit et leur envie de comprendre le sens du monde, me donne envie de croire avec eux qu'avec la géographie, nous pouvons faire bouger les frontières des corps.

Bibliographie

Les frontières en Europe: un espace socialement vif

- AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Qu'est ce qu'une frontière aujourd'hui ?*, PUF, 2015
- AMILHAT-SZARY Anne-Laure, *Géopolitique des frontières, Découper la terre, imposer une vision du monde*, Le Cavalier Bleu, Paris, 2020
- DEBRAY Régis, *Éloge des frontières*, Gallimard, 2010
- FOUCHER Michel, *Regards sur l'Europe*, La documentation française, 2019
- FOUCHER Michel, *L'Europe : entre géopolitiques et géographies*, Éditions SEDES, 2009
- DI MÉO G., BULÉON P., *L'espace social*, Paris, Éditions Armand Colin, 2005
- RAFFESTEIN C., « Autour de la fonction sociale de la Frontière » , *Espaces et sociétés*, N° 70/71 pp. 157-164, 1992
- VAYSSIÈRE, BERTRAND, *Penser les frontières européennes au XXIe siècle : Réflexion croisée des sciences sociales*, 2015
- KNAFOU RÉMY (dir.) , *La planète « nomade », Les mobilité géographiques d'aujourd'hui*, Belin, 2016

Europe et Migrations

- MIGREUROP, *Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires*, , Armand Colin, 2017
- SIERRA Pierre, in A. MONOT (dir.), *L'Europe*, Bréal, 2017
- LAMORT Sarah, *Europe, terre d'asile ? Défis de la protection des réfugiés au sein de l'Union européenne*, Presses universitaires de France, 2016
- PIOT Charles, « L'aventure ambiguë de la migration » , *Revue Le débat*, n°205, pp.108-113, 2019
- AGIER Michel, *Les indésirables. Des camps de réfugiés au gouvernement humanitaire*, Flammarion, 2008
- Agier, Michel. « L'encampement du monde », *Plein droit*, vol. 90, no. 3, pp. 21-24, 2011
- BALIBAR Etienne, « L'Europe-frontière et le « défi migratoire » », *Revue Vacarme*, 2015
- WEBER Serge, *Nouvelle Europe, Nouvelles migrations, Frontière, intégration, mondialisation*, Éditions du Félin, Paris, 2007

Le corps en exil: spatialiser l'image du corps

- DI MÉO Guy, « Subjectivité socialité, spatialité : le corps, cet impense de la géographie », *Annales de géographie*, n°675, pp. 466-491, 2010
- LE BRETON D., *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, 1990
- LUSSAULT M., *L'homme spatial*, Paris, Le Seuil, 2007
- MAUSS Marcel, « Les techniques du corps », *Journal de psychologie*, vol. 32, n° 3-4, pp. 271-293, 1936
- FOUCAULT Michel, « Les techniques de soi », *Dits et Écrits*, vol. 4, p. 783-813, 1988
- KOBELINSKY Carolina, « Exister au risque de disparaître. Récits sur la mort pendant la traversée vers l'Europe », *Revue européenne des migrations internationales* Vol. 33, pp. 115-131, 2017
- KOBELINSKY Carolina, « Les traces des morts : gestion des corps retrouvés et traitement des corps absents à la frontière hispano-marocaine », « Corps migrants aux frontières méditerranéennes de l'Europe », *Critique internationale*, N°83, pp. 21-39, Presses de Sciences Po, 2019
- SCHMOLL Camille, BERNARDIER Nathalie, *Méditerranée: des frontières à la dérive*, Le passager clandestin, 2018
- SCHMOLL Camille, *Les damnés de la mer, Femmes et frontières en Méditerranée*, Éditions la Découverte, 2020
- BOËTSCH G., HERVÉ C., ROZENBERG J.-J. (dir.), *Corps normalisé, corps stigmatisé, corps racialisé*, Éditions de Boeck., 2007

Corps usages sociaux et identités

- Alexandre CURNIER et Clémence HÉROUT, « La frontière construit une identité » Entretien avec Catherine WIHTOL DE WEDEN réalisé par *Revue NOTO*, n°7, pp. 28-32, 2019
- LUSSAULT Michel, VET Laurence, « Du bon usage des frontières dans un monde cosmopolite », Entretien avec Michel AGIER, *Tous urbains*, n°12, pp. 27-37, Presses universitaires de France, 2015
- STASZAK François, *Frontières en tous genres: cloisonnement spatial et constructions identitaires*, 2017
- BOLTANSKI L., « Les usages sociaux du corps », *Annales ESC*, n° 1, p. 205-233, 1971
- BONDITTI Philippe, « L'Europe, tracer les individus, effacer frontières » *CERISCOPE, Frontières*, 2011
- LONGHURST R., « (Dis)embodied geographies », *Progress in Human Geography*, 21, 4, pp. 486-501, 1995
- BONDI Liz, DAVIDSON Joyce, *Emotional Geographies*, Editions Routledge, 2005
- BOLOUVI Arsène, « Migration « clandestine » et recherche biographique : le récit de soi comme support de résistance », *Le sujet de la cité*, l'harmattan, n°4, pp.110-121, 2015

Désir d'Europe : l'expérience imaginée de la frontière

MBEMBE Achille, « Purger l'Afrique du désir d'Europe », *Revue Le débat*, n°205, pp. 100-107, 2019

SCHMOLL Camille, « Le corps des autres dans l'Europe des frontières », *Outils. Revue de philosophie (post-)européenne*, 1, pp.121-128, 2011

Défis politiques des traversées des frontières : entre un espace d'accueil et un espace hostile

WIHTOL DE WENDEN C., *Atlas des migrations, Un équilibre mondial à inventer*, Éditions Autrement, 2018

LESCHI Didier, « Migrations : France incertaine, Europe Éclatée », *Revue Le débat*, n°205, pp. 114-127, Gallimard, 2019

BONNELLE Bernard, « Juger le droit d'asile », *Revue Le Débat*, n°208, pp. 138-149, Gallimard, 2020

BERNARDIE-TAHIR Nathalie, BLANCHIER Anne, « Malte, l'île-prison », *Le monde diplomatique*, 8/11/2010

« Corps migrants aux frontières méditerranéennes de l'Europe », *Critique internationale*, n°83, Presses de Sciences Po, 2019

RANCIÈRE Jacques, *Le partage du sensible - Esthétique et politique*, La Fabrique, 2006.

FASSIN Didier, « Compassion and Repression : The Moral Economy of Immigration Policies in France », *Cultural Anthropology*, pp. 362-387, 2005

PELLERIN Hélène. « Une nouvelle économie politique de la frontière », *A contrario*, vol. 2, n°2, pp. 58-82, 2004.

Ressources officielles de l'éducation nationale

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, *Extrait du programme d'histoire-géographie de seconde générale et technologique*, BOEN, n°1, Annexe 1, 22 janvier 2019

EDUSCOL, *Thème 2 : Des mobilités généralisées*, « Les migrations internationales », août 2020

Le corps un objet de la géographie scientifique à la géographie scolaire

COËFFÉ Vincent, « Le corps, un objet scientifique venu au monde », *L'information géographique*, vol. 78, pp. 6 à 26, 2014

Enseigner la géographie

SIERRA Philippe, *La géographie : concepts, savoirs et enseignements*, Armand Colin, 2011

REZZI Nathalie, CARBONELL Mauve, *L'enseignement de l'Europe et de l'Union européenne à l'école*, L'Harmattan, 2019

Enseigner les migrations

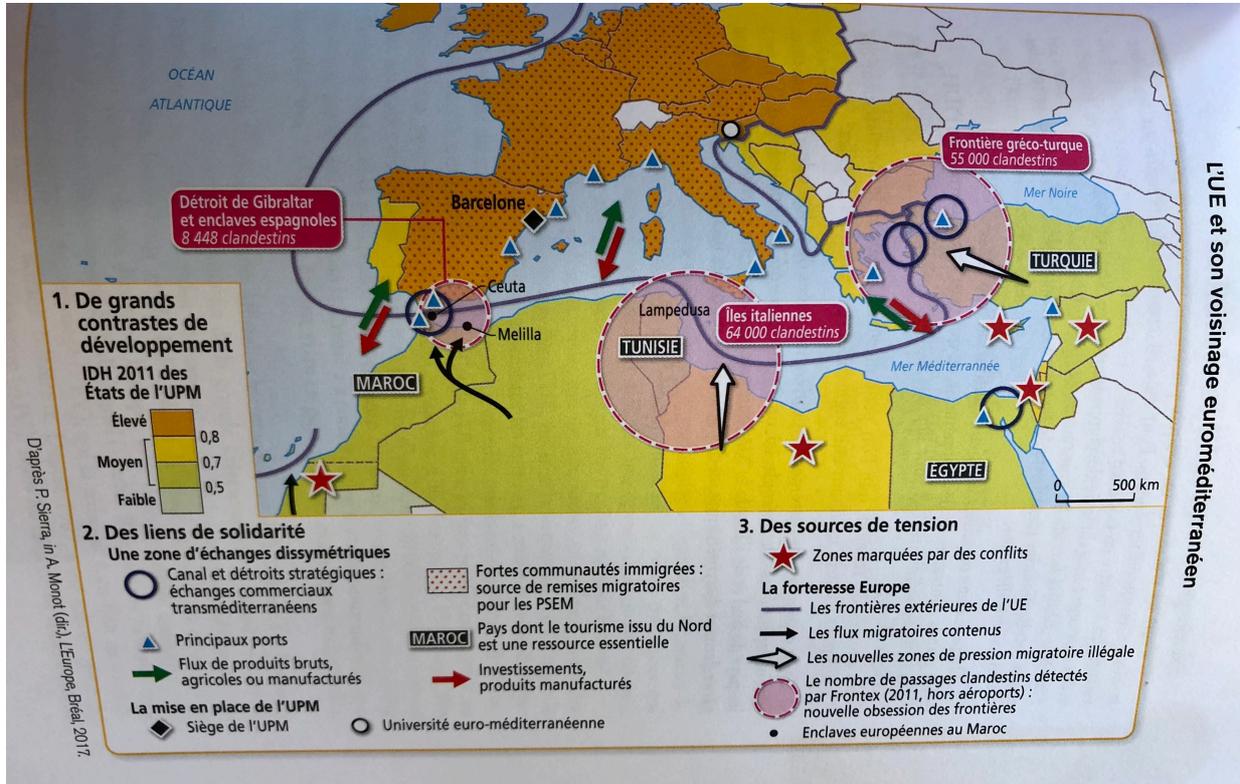
PENNEC Tangui, « Enseigner les migrations en géographie : un état des lieux », *Hommes & migrations*, PP.170-175, 2014

LESSAULT David, MIRANDA Adelina « Enseigner les migrations internationales entre perspectives nationales et internationalisation de la formation », *e-Migrinter*, 2018

Annexes

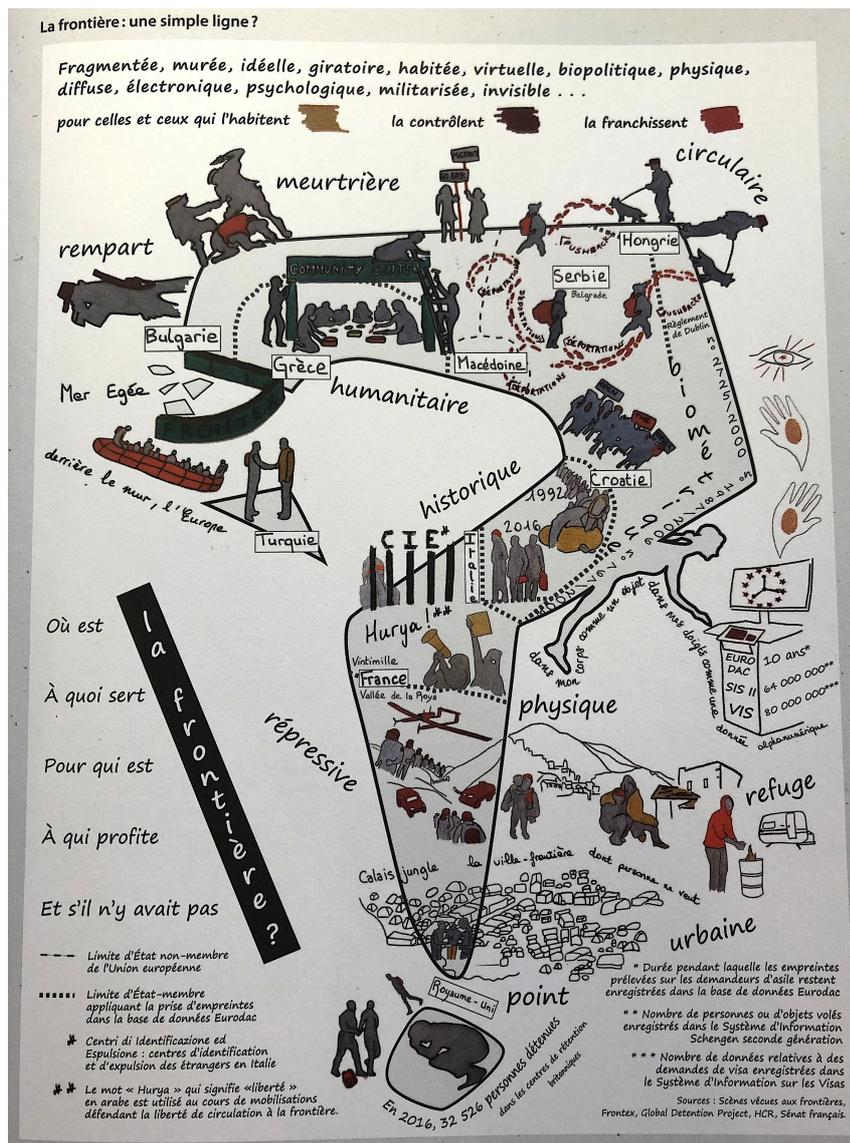
Première partie

Annexe I : L'Union européenne et son voisinage euroméditerranéen



L'UE et son voisinage euroméditerranéen

Annexe II : La frontière : une simple ligne aux corps migrants ?⁷⁴



⁷⁴ MIGREUROP, *Atlas des migrants en Europe : approches critiques des politiques migratoires*, Armand Colin, 2017

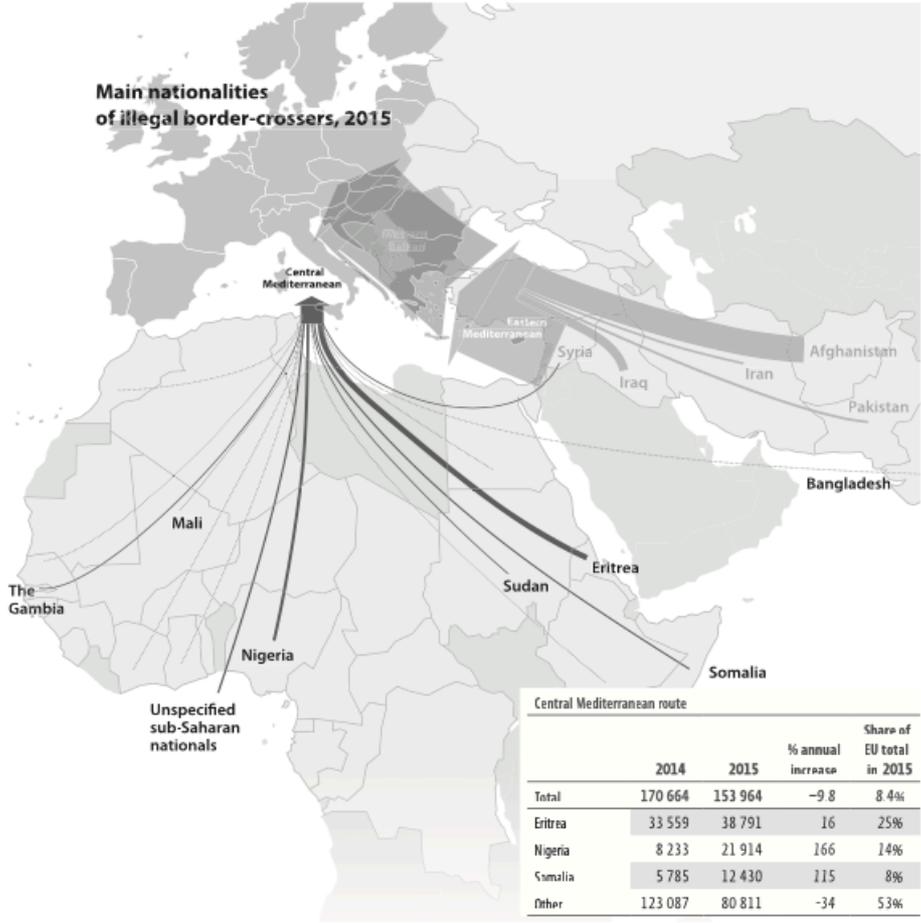
« Un jour de décembre 2018, tôt le matin, alors que je m'apprêtais à quitter avec un ami le village au nord du Togo où je mène, depuis des années, des recherches ethnographiques, une douzaine d'adolescents, leurs sacs de voyage par-dessus l'épaule, surgirent d'un ensemble de maisons en banco et nous saluèrent (...) Cette poignée hétéroclite de jeunes hommes rentrait tout juste du Nigeria, après neuf mois passés dans une brousse reculée à cultiver les champs de ceux qu'ils appellent les « Alaji » – des propriétaires terriens yoruba musulmans (...) Quand je conteste leur explication que c'est la pauvreté locale qui les pousse à migrer et leur lance un défi – « Resteriez-vous chez vos parents si vous étiez aussi bien rémunérés au village qu'au Nigeria ? » –, la plupart répondent qu'ils partiraient quand même. « Pourquoi ? » – « L'aventure » est leur réplique standard.

Il est frappant de constater que, dans les villages et les villes d'Afrique de l'Ouest, ceux qui partent pour l'Europe tiennent à peu près le même langage que les jeunes villageois togolais. Du Sénégal au Tchad, de jeunes hommes décrivent leur aspiration à migrer comme « l'aventure », tout en ajoutant qu'ils partent pour gagner de l'argent afin de pourvoir aux besoins de la famille ou financer leur dot (une obligation dont la réalisation, depuis les privations des années 1990, est devenue quasi impossible pour ceux qui restent). Dans certains villages sénégalais, les jeunes femmes refusent d'épouser un homme qui n'est pas déjà en Europe.

Pour ceux qui restent, l'attrait de l'ailleurs est renforcé par le spectacle des objets et de l'argent qui reviennent – les envois mensuels de mandats, les maisons en construction, les téléphones et les ordinateurs portables qui sont offerts aux parents et amis, les coûteux habits en bazin ou en wax hollandais que l'on découvre soudain à l'église ou à la mosquée à l'occasion de cérémonies. Un candidat togolais à la migration m'a dit : « Tous les jeunes de ce pays rêvent de partir pour l'Europe ou les États-Unis. Il n'y a plus rien pour nous ici. Nous n'avons pas les moyens de nous marier, de construire une maison, de subvenir aux besoins de la famille, pas même d'acheter des téléphones portables, à part les moins chers. » Le même jeune homme, frappé de fièvre migratoire, avait d'abord jeté son dévolu sur la Chine (un ami lui avait obtenu un visa d'affaires, mais il lui a fallu si longtemps pour rassembler l'argent pour le billet qu'à son arrivée en Chine on lui a appris que son visa venait d'expirer). Ensuite, il a rencontré une Allemande qui lui a promis de l'emmener en Europe, mais leur liaison n'a pas duré. Après, c'était le Canada, une occasion dans une ferme qui n'a jamais abouti. Puis la Roumanie, un diplôme d'infirmier. Entre-temps, il est allé au Mali pour tenter la traversée du Sahara mais, après avoir écouté sur place les récits des uns et des autres, il y a renoncé »

⁷⁵ PIOT Charles, « L'aventure ambiguë de la migration », *Revue Le débat*, n°205, pp.108-113, 2019

Annexe IV : Nationalités des « franchiseurs illégaux des frontières » : corps et illégalité



Source : Frontex, 2016 Annual Risk Analysis, mars 2016, p. 20.

Deuxième partie

Annexe I : Dossier documentaire sur lequel s'appuie la réalisation de l'étude de cas

THEME III :
DES MOBILITÉS
GÉNÉRALISÉES

NOM :
PRENOM :
GROUPE :

LES MIGRATIONS INTERNATIONALES

À TRAVERS LA MER MÉDITERRANÉE :
REPORTAGE JOURNALISTIQUE



Dans ce dossier :

- Des questions pour vous interroger sur vos perceptions
- Des documents pour alimenter votre regard de journaliste

I - Parcourir la Méditerranée : une traversée avec des motivations diverses de la mobilité à l'immobilité

Document 1 : La Méditerranée, des frontières infranchissables ?



Source : Histoire-Géographie 2de, Le livre scolaire

Note de la Rédaction

CONSIGNES

Créez votre reportage en tant que journalistes ! Vous avez pour mission de constituer un groupe de 3 à 4 journalistes pour réaliser une vidéo ou une émission radio, sur Les migrants en Mer Méditerranée. Le dossier vous aide à enquêter sur le sujet de manière géographique. **Votre but ? Informer vos auditeurs ou les spectateurs de votre média sur les migrations.**

- Pour cela vous devez placer les migrants au centre de votre réflexion. Votre reportage doit faire apparaître :
 - Les causes de migrations
 - Les parcours possibles
 - Les difficultés rencontrées
 - L'accueil des migrants
- Vous devez vous appuyer sur des exemples précis et argumenter comme un géographe de manière scientifique (phrase introductive, paragraphes structurés, phrase conclusive).
- Vous pouvez donner votre point de vue.

Soyez créatif sur le fond (interview de grands parents immigrés, de différents journalistes qui débattent, récit d'un migrant qui raconte ce qu'il a vécu...), mais aussi sur la forme (vidéo de jeux de rôles, voix off sur un média, interview radio) !

Note de la Rédaction

QUESTIONS OUTILS

1. Relevez les facteurs à l'origine des migrations en Méditerranée.
2. En quoi les différences de développement entre les pays d'Afrique et ceux d'Europe influencent les migrations ?
3. Quelles sont les conséquences des migrations pour les pays de départ ?
4. Quelles sont les difficultés que les migrants connaissent à différentes étapes du parcours migratoires ?
5. Quels sont les acteurs qui sont impliqués dans le processus migratoire du pays de départ au pays d'arrivée ?
6. Pourquoi les migrants choisissent-ils l'Europe comme territoire d'accueil ?
7. En quoi l'accueil de migrants est-il un défi qui peut engendrer des tensions pour les pays européens ?
8. Peut-on dire que les migrants vivent une migration différente par rapport aux migrants ?
9. Les mobilités migratoires sont-elles contrôlées ? Si oui, par qui ?
10. En tant que journaliste, interrogez-vous sur les raisons qui font que la question migratoire est sujette à des vifs débats dans les médias et dans la société.
11. Les migrants sont-ils des hommes libres ?

Document 3 : Fuite des migrants face au danger immédiat dans leur pays de départ

Document 2 : Le Désir d'Europe

La fuite des cerveaux est un des problèmes cruciaux de ces trois dernières décennies au Maghreb. Leur principale destination ? L'Europe. Et surtout, la France. En 2012, plus de 850 000 Maghrébins diplômés de l'université vivaient dans les pays de l'OCDE. A cela, il faut ajouter 100 000 étudiants du Maghreb venus obtenir un diplôme étranger. 9 sur 10 sont Algériens ou Marocains. Ce sont des médecins, des ingénieurs et des titulaires d'un master qui quittent ces pays. En Algérie par exemple, 1 partant sur 4 est diplômé de médecine. Autre point commun, les motifs de départ. Dans toute la région, le chômage des universitaires est aussi très élevé. Plus de 30 % en Tunisie au moment de l'étude. [...] Boubou Camara est aujourd'hui pneumologue à Grenoble en France. Originaire du Sud de la Mauritanie, il a étudié au Maroc et a ensuite tenté de rentrer dans son pays. Pendant deux ans, aucun recrutement de médecin n'a eu lieu dans le service public. Il décide donc d'aller se spécialiser en France.

« Le Maghreb face à la fuite des cerveaux », FranceTv info Afrique, 9 novembre 2015

Kouamé a 20 ans et vit à Toulouse. Il a fui son pays parce qu'il était en danger de mort. Il ne révèle pas d'où il vient pour protéger ses proches restés sur place. Il raconte les étapes et de son parcours entre l'Afrique subsaharienne et la Méditerranée.

Vous avez traversé le Ghana, le Burkina Faso, le Niger, la Libye, l'Algérie, le Maroc, avant d'arriver en Espagne.

[...] En 2012, je me suis retrouvé dans une prison à Gatron à la frontière avec le Niger, où s'entassaient des centaines de personnes [...]. Il y avait peut-être vingt personnes par cellule, sous un toit de tôle, avec juste une couverture. Il y avait trois toilettes pour 300 personnes. [...]

Vous avez survécu ensuite à la traversée en Méditerranée.

Les passeurs nous ont pris 1 200 euros chacun pour la traversée. D'autres ont payé 2 500 euros parce qu'on leur a fait croire qu'ils allaient monter dans un vrai bateau. En fait, tout le monde s'est retrouvé dans le même petit zodiaque de 6 mètres de long. Nous étions 54 personnes. [...] Les passeurs avaient des armes, des machettes. Ils nous ont dépouillés du peu qu'on avait, nous assurant que de l'autre côté de la mer, en Europe, on aurait accès à tout ce qu'on voulait. On est parti à 5 heures du matin de Nador [ville du Nord du Maroc, sur la côte méditerranéenne]. On nous avait affirmé qu'on serait en Espagne en 45 minutes. On a été secourus à 19 heures. [...] Plusieurs personnes sont mortes.

Sarah Diffala, « Kouamé, rescapé des camps de migrants : "J'ai fui sans me retourner, j'ai fui la mort" », L'Obs, 31 mars 2018

Document 4 : Le statut des étrangers et leurs droits

Consultez en ligne l'article complet : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/03/07/migrants-qui-a-le-droit-a-quelles-prestations_5432687_4355770.html



Source : « RSA, soins, aide au logement : à quoi ont droit les immigrés en France ? », Le Monde-Les Décodeurs, Maxime Vaudano, Adrien Sénécat et Agathe Dahyot, 07 mars 2019

Document 5 : Penser la crise migratoire dans les médias



Une de *Le Monde* du 2 octobre 2015. Avec l'aimable autorisation de la Société Éditrice du Monde.



Une de *La Croix* du 4 octobre 2015. Avec l'aimable autorisation de la Société Éditrice de La Croix.

BONUS EXPLICATION DES FAITS
Qu'est ce qu'une "crise migratoire" ?

« Aujourd'hui, les termes de "crise migratoire" ou de "crise des migrants" font référence à l'augmentation observée depuis les années 2010, du nombre de migrants arrivés en Europe. Selon le Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés, parmi les 65,3 millions de personnes forcées d'abandonner leurs foyers en 2015 dans le monde, 21,3 millions étaient des réfugiés et plus d'un million seraient entrés en Europe cette année-là.

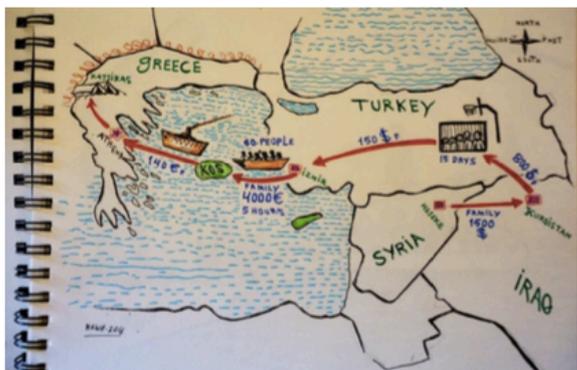
Plusieurs événements constituent le fil de la "crise migratoire" en Europe. Parmi eux, on compte les naufrages en mer Méditerranée d'embarcations de migrants, à commencer par le naufrage au large de Lampedusa (Italie) en 2013 qui a entraîné la mort de 366 migrants. Ces naufrages se sont répétés à un rythme accéléré, les plus meurtriers ayant eu lieu en avril 2015, correspondant à la période du pic migratoire de la crise des migrants. Ils font de la Méditerranée centrale « la route migratoire la plus meurtrière au monde » selon l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). La migration par voie terrestre a également fait de nombreuses victimes, tel que l'épisode tragique des 71 personnes retrouvées mortes asphyxiées dans un camion en Autriche le 27 août 2015.

L'annonce de ces naufrages et plus généralement de ces "accidents" migratoires causant de nombreuses victimes a fait les grands moments médiatiques de la crise migratoire. Lorsque ces événements tragiques ont lieu, l'attention des médias, et par conséquent plusieurs opinions publiques nationales, sont focalisées sur le phénomène migratoire.

Parallèlement à ces événements tragiques, d'autres moments médiatiques ponctuent l'histoire de la « crise migratoire » européenne. Le 2 septembre 2015, la diffusion de la photo d'Aylan Kurdi, jeune syrien âgé de trois ans retrouvé mort sur une plage de Turquie, provoque un choc médiatique à l'échelle européenne et un véritable émoi de l'opinion publique. Le choc de la photo semble agir comme une piqûre de rappel : les réfugiés ont un visage. »

Source : « La crise migratoire dans la presse et les médias » Musée de l'histoire de l'immigration

Document 7 : Un migrant dessine son parcours en Méditerranée



Source : illustration réalisée par un réfugié du camp de Katsikas qui retrace les étapes de son périple vers la Grèce. D'après Martin Waldman, Maéva Rose, « Pour les réfugiés du camp de Katsikas, l'horizon reste bouché », Global Voices, 2016 (Reproduction autorisée)

Document 9 : Corps migrants aux frontières européennes



Des migrants prennent d'assaut les barrières de Melilla (Maroc)
 Depuis la fermeture progressive de la route libyenne vers l'Italie, le Maroc est devenu le premier pays de transit des migrants en Méditerranée. La pression s'accroît à la frontière avec les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, portes d'entrée vers l'UE.

Source: Histoire-Géographie 2de, Le livre scolaire, p.411

II- Les flux migratoires des mobilités spécifiques et leurs conséquences : entre libertés et restrictions

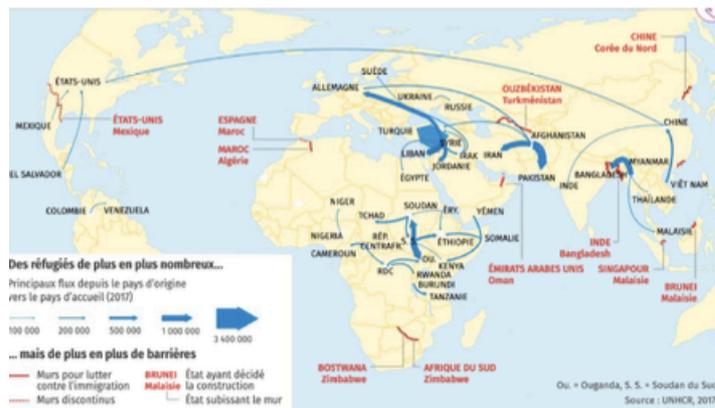
Document 8 : L'accueil des migrants en France : de l'Aquarius au restaurant



« Les sauvetages dans les eaux internationales ont lieu grâce aux interventions de l'Aquarius. Il est utilisé comme un « navire-ambulance », prêt à intervenir à tout moment. À son bord, des hommes d'équipage, des marins-sauveteurs volontaires, une équipe médicale, des journalistes : 35 personnes en tout, de différentes nationalités qui contribuent à définir son identité forte. L'identité de l'Aquarius se définit également grâce à son pavillon, l'équivalent d'une plaque d'immatriculation pour une voiture, lui permettant d'être identifié, de naviguer et d'accoster dans les ports. Sans pavillon, l'Aquarius est un navire fantôme. Le navire allemand loué par l'ONG française SOS Méditerranée était rattaché dernièrement au pavillon du Panama. Sous une identité polymorphe, le navire ramène à terre des personnes en péril à la mer et offre une seconde chance à des personnes croyant leur vie finie. Dans un article de La Voix du Nord du 8 janvier 2019, on apprend que le restaurateur lillois Jean-Michel Brisebard a accueilli deux migrants pour travailler avec lui. Il s'agit de deux des 42 Soudanais réfugiés de l'Aquarius arrivés à Lille depuis Valence dans le cadre du droit d'asile. « Cette main tendue à deux être humains » montre qu'il est possible de dépasser la peur que suscite l'étranger. Pour le psychanalyste britannique John Bowlby la peur constitue une réaction normale face à la nouveauté et « représente un mécanisme de survie important, incorporé par nature ». Il a également développé la « théorie de l'attachement » suggérant que les enfants naissent en étant programmés pour créer des liens avec les autres. Cela les aidera à survivre »

Source: Musée de l'immigration. Crédits photo : La Voix du Nord.

Document 10 : Les mobilités de réfugiés dans le monde



ÉTUDE DE CAS 1

La mer Méditerranée : un bassin migratoire majeur

Longtemps vue comme une terre d'émigration, l'Europe est devenue l'une des principales régions d'immigration au monde. La complémentarité entre les deux rives de la Méditerranée est aujourd'hui entravée par des politiques migratoires visant à durcir les frontières de l'Union européenne.

➤ Pourquoi et comment le bassin méditerranéen s'est-il affirmé comme le premier pôle migratoire mondial ?

A Des causes de départ multiples

1 Alep, en 2016, après quatre ans de combats



Avec 2,5 millions d'habitants avant la guerre civile, Alep était la deuxième ville de Syrie. Une grande partie des habitants a fui les combats.

2 Une sécheresse au Sahel

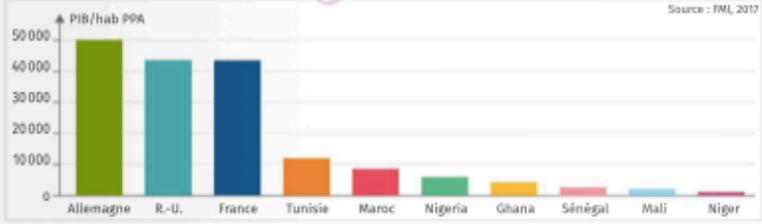
La disparition du lac Tchad¹ sous l'effet du réchauffement climatique, une hypothèse prise très au sérieux, pourrait priver des millions de personnes de l'eau nécessaire pour survivre grâce à la pêche, l'agriculture, l'élevage et le commerce, dans une région où la natalité est très élevée. [...]

Quelque 180 000 migrants africains sont déjà arrivés cette année en Europe, a souligné le coordinateur humanitaire de l'ONU pour le Sahel, soit autant que l'ensemble des migrants, toutes origines confondues, ayant rallié le continent européen en 2014.

« Le Sahel, prochaine contrée d'exode massif de migrants ? », *Les Échos*, 18 novembre 2015

¹ Lac du centre de l'Afrique, réserve d'eau douce dont la taille a été divisée par dix en 50 ans.

3 Une asymétrie de développement



Source : FMI, 2017

Pays	PIB/hab PPA (approx.)
Allemagne	48 000
R.-U.	42 000
France	41 000
Tunisie	10 000
Maroc	8 000
Nigeria	6 000
Ghana	4 000
Sénégal	3 000
Mali	2 000
Niger	1 000

⁷⁶ <https://www.lelivrescolaire.fr/books/6067866>



9 Des migrants prennent d'assaut les barrières de Melilla (Maroc)

Depuis la fermeture progressive de la route libyenne vers l'Italie, le Maroc est devenu le premier pays de transit des migrants en Méditerranée. La pression s'accroît à la frontière avec les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla, portes d'entrée vers l'UE.



11 Une Europe divisée

Après un périple qui a duré plus de trois jours, les 629 migrants secourus en Méditerranée par le navire Aquarius ce week-end partent ce mardi 12 juin en direction de Valence. L'Espagne s'étant déclarée, lundi 11 juin, prête à accueillir le navire. La proposition espagnole fait suite aux refus des gouvernements italien et maltais d'accueillir ces réfugiés sur leur territoire. L'Italie, considérant qu'elle est livrée à elle-même face à la crise migratoire, avait demandé à Malte de recevoir l'Aquarius. Une requête formulée par le nouveau ministre de l'Intérieur italien et immédiatement rejetée par le Premier ministre maltais.

L'Aquarius, un navire affrété par l'ONG française SOS Méditerranée et par Médecins sans frontières, avait recueilli samedi 9 juin au large des côtes libyennes 629 migrants, dont 123 mineurs non accompagnés, 11 enfants et 7 femmes enceintes.

« Les migrants à bord de l'Aquarius vont (enfin) être accueillis en Espagne », *Courrier international*, 12 juin 2018

10 Des intégrations réussies : un exemple sicilien

Capture écran de Lapresse.ca

Questions

5. Quelles sont les conséquences des migrations pour les pays de départ ? (Doc. 6 et 7)
6. Justifiez le titre du document. (Doc. 8)
7. Identifiez les acteurs qui sont de plus en plus impliqués dans la crise migratoire. (Doc. 10 et 11)
8. Pourquoi l'accueil des migrants représente-t-il un défi pour l'Europe ? (Doc. 9, 10 et 11)

Changer d'échelle

9. **Du local au régional.** Vous êtes responsable du flash « géopolitique » de la radio de votre lycée. Expliquez en une minute comment les migrations transforment les territoires de départ et d'accueil.
10. **Du régional au mondial.** Citez des exemples de pays dont le développement est dépendant des transferts financiers. (Voir p. 208)



Étude de cas

LA MER MÉDITERRANÉE

Un bassin migratoire

De nombreux migrants cherchent à traverser la Méditerranée pour se rendre en Europe. Ces **migrations** transforment les territoires et les sociétés, dans les pays de départ comme dans les pays d'arrivée.

A Pourquoi et comment les migrants traversent-ils ce bassin ?



1. Les migrations

→ les trois principales routes migratoires

🇲🇦 pays de départ 🇮🇹 pays d'arrivée

📍 passages stratégiques

2. Les facteurs des migrations

Les inégalités économiques : PIB PPA/habitant en 2017

🔥 troubles ou guerre civile

1 La Méditerranée, espace de migrations

2 La route du Maroc

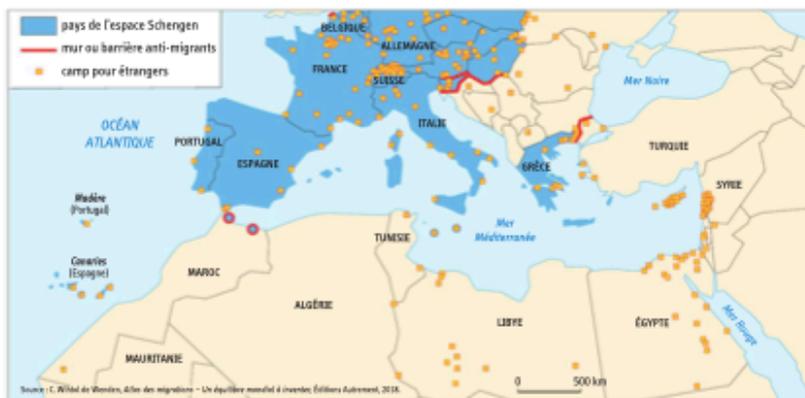
« Selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), l'Espagne a enregistré 36 000 arrivées sur ses côtes depuis janvier 2018, contre 22 000 pour l'année 2017. "On assiste à une réorientation des routes migratoires vers le détroit de Gibraltar, confirme l'envoyé spécial du HCR pour la Méditerranée. Pour l'instant, cela concerne surtout les Africains de l'Ouest. Pour eux, il est plus court, meilleur marché et moins dangereux de passer par le Maroc plutôt que par la Libye. Les passeurs l'ont bien compris." Les Marocains sont aussi de plus en plus nombreux à tenter leur chance vers l'Espagne. Depuis le début de l'année, ils comptent pour 15 % des tra-

versées du détroit de Gibraltar, soit le troisième contingent le plus important après les Guinéens et les Maliens. Le week-end dernier des rassemblements de centaines de jeunes Marocains ont eu lieu sur des plages de la région de Tanger, attirés par une promesse de traversée gratuite vers l'Espagne propagée par les réseaux sociaux. "Tout le monde veut partir. Ouvrez-nous la route et laissez-nous passer. Ici, il n'y a pas de travail pour nous", déclarait un jeune. »

D'après S. Petite, « Le Maroc, l'autre gendarme contre l'immigration vers l'Europe », www.letelegramme.com, 26 septembre 2018.

Vidéo
Le passage des migrants
<https://www.youtube.com/watch?v=71g2074>

170

**B** Quels sont les effets des migrations dans les pays d'arrivée?**1** L'Europe « se barricade »**2** Le camp de Moria à Lesbos (Grèce)

« Depuis janvier, près de 20 000 nouveaux arrivants ont échoué sur les îles grecques, où l'afflux des barques venues de Turquie reste quasi quotidien. Prévu pour 3 000 personnes, le camp de Moria en abrite près de 9 000, dont un tiers d'enfants. Les ONG ne cessent d'alerter sur les conditions de vie abjectes dans ce camp. "Moria, c'est un monstre qui n'a cessé de s'étendre. Faute de place on installe des tentes dans les champs d'oliviers voisins, des enfants y dorment au milieu des serpents, des scorpions et de torrents d'eau pestilentiels qui servent d'égouts. À l'intérieur du camp, il y a une toilette pour 72 résidents, une douche pour 80 personnes." »

M. Malagardis, « Grèce : à Lesbos, le camp réservé aux migrants "est un monstre qui ne cesse de s'étendre" », www.libération.fr, 20 septembre 2018.

Vidéo
Les migrants du camp de Moria
<https://www.youtube.com/watch?v=U11Nq207S>

**3** Les migrants en Espagne : une main-d'œuvre bon marché pour l'agriculture**PARCOURS 1** Lire et comprendre les documents

- 1** **Doc. 1** Pourquoi peut-on dire que l'Europe « se barricade » ?
- 2** **Doc. 1 et 2** Où sont situés les camps pour étrangers ?
- 3** **Doc. 2** Pourquoi les ONG dénoncent-elles les conditions de vie dans le camp de Moria ?
- 4** **Doc. 3** Quel avantage les migrants représentent-ils pour les pays d'accueil ?

PARCOURS 2 Construire une argumentation

Présentez à l'oral, à l'aide d'un diaporama qui reprend la carte et la photo, les effets politiques et économiques des migrations en Europe. Complétez par des chiffres actualisés.

BILAN DU PARCOURS 1 OU 2 • Quels sont les effets des migrations sur les pays d'arrivée ?

Annexe III : Grille et critères d'évaluation

Fiche évaluation sur l'étude de cas : Les migrations en mer Méditerranée
Groupe n° :

Critères évalués	Acquis	En cours d'acquisition	Non acquis	Évaluation personnelle
I- Élaboration du travail				
Compréhension des consignes 1/1	X			Acquis
Compréhension du sujet 1/2		X	Bon travail mais pas assez centré sur les migrations	Acquis
Capacité à coopérer en groupe 3/3	X			Acquis
II- Résultat travail de groupe				
Maîtrise de la langue 2/2	X			Acquis
Construire une démarche géographique 2/3		X		Acquis
Adaptation des connaissances au sujet 2/3		X		Acquis
Informations précises (arguments, exemples) 2/3		X	pas assez de place pour la démarche scientifique sur les migrations	en cours d'acquisition
III- Créativité				
Originalité du support 1/1	X		très beau journal	Acquis
Soin apporté à la forme 2/2	X			Acquis
Note 16/20				16

travail très propre et précis c'est bien.
 mais il fallait plus centré sur les migrations en tant que tel. L'enquête du thème est très pertinente elle appuie votre démarche de scientifiques.

Annexe IV : Extraits de travaux d'élèves

ACTU Jeunesse

Les migrations internationales à travers la mer Méditerranée





Quels sont les facteurs de migration les plus fréquents ?



Les difficultés rencontrées par les migrants. Et les femmes dans tout ça ?



Témoignage

p. 1 migrants. p. 3

« En l'âge, ils veulent tous vendre comme des esclaves »

Les difficultés rencontrées par les migrants. Et les femmes dans tout ça ?

Le processus pour accéder à l'Europe et pouvoir y rester n'est pas aussi simple qu'on ne le pense.

Avant d'arriver en Europe, beaucoup ont dû passer par des pays qu'on appelle transitaires (ex: le Maroc). Il est courant que les migrants se trouvent bloqués dans ces pays (des murs ou barrages clôturés près des frontières, grande somme d'argent à payer aux passeurs avant de traverser la Méditerranée, surveillance permanente des frontières de l'espace Schengen par Frontex etc...) avant de trouver un moyen afin d'arriver à leurs destinations finales. Il arrive aussi qu'ils se fassent emprisonnés, maltraités ou même réduits en esclaves. Fréquemment, les migrants arrivent en Europe par voie maritime souvent entassés dans différents types de bateaux. Dans ce genre de voyages périlleux, nombreux sont ceux qui perdent la vie. Une fois arrivé en Europe, leur destination finale, il faut trouver un endroit où vivre mais surtout un moyen de rester légalement. Beaucoup peuvent se voir demander un titre de réfugié, politique ou climatique. Les personnes restant peuvent elles aussi régulariser leurs situations de différentes manières. Avant tout ce processus de demande, les migrants arrivés par la mer Méditerranée sont considérés comme clandestins et peuvent faire l'objet d'une expulsion s'ils ne sont pas mineurs.

Une fois arrivées en France, les migrantes sont elles aussi confrontées à des difficultés majeures différentes de celles que subissent les migrants: viols, agressions, exploitations, préjugés etc... On parle souvent des migrants mais très rarement des migrantes pourtant en 2017 les femmes représentaient 35% des demandeurs d'asiles et 40,5% des personnes sous la protection de l'OFPPRA (office français de protection des réfugiés et apatrides). Sur la route de l'exil, elles sont vulnérables et cibles de dangers en tant que femmes. Elles sont surexposées à des situations de violence dues aux conditions d'accueil souvent inadéquates ou précaires à leurs conditions de précarité administrative et économique mais aussi à des difficultés d'adaptation au pays de refuge. L'absence d'hébergement et le manque d'informations sur leurs droits accentuent considérablement leur vulnérabilité. Elles doivent ainsi faire face à d'importants risques d'agression, de viols ou encore d'exploitations diverses.

En

En

TB

Le Rabel



« Le Covid, un espoir pour les migrants »

En Italie, le Covid-19 pourrait justifier l'accueil de migrants. Le tribunal de Milan a décidé que la pandémie dans le pays d'origine peut figurer parmi les « causes contributives » justifiant l'accueil de réfugiés.



Prise de température à bord d'un bateau de migrants en Italie, en 2020.

LeFigaro.fr

Se remettre dans le contexte

Depuis une dizaine d'années le nombre de demandes de droit d'asile en France est montée en flèche. En provenance d'un peu partout/majoritairement des pays de l'OCDE comme Maroc ou la Tunisie, ainsi que de pays tiers comme le Soudan, l'Afghanistan, l'Albanie... Cependant, il y a aussi des migrations entre pays d'Afrique Centrale, comme la Somalie et le Cameroun. Ces émigrations sont dus essentiellement à des raisons économiques, pour obtenir un diplôme ou avoir un avenir professionnel ou tout simplement survivre dans les zones de guerre.

Mais avant d'arriver à destination ils ont un long et dangereux voyage à entreprendre pour certains, mortel. En effet certaines zones de la traversée sont dangereuses et sont celles où il y a plus de morts. Elles se trouvent à l'extérieur des frontières de l'espace Schengen, près des côtes où se trouve aussi des camps pour étrangers.

Et malgré toutes ces atrocités, il y a aussi le traitement des passagers et surtout celui des femmes. Ces dernières sont les plus vulnérables à des agressions, des vols, exploitations...

Interview - Participants : -BAAM (Bureau d'accueil et d'accompagnement des migrants)

-Seydou, 26 ans, sénégalais arrivé en France en 2013 et Ada, libyenne

1. Quelles sont les différentes raisons des migrations en Méditerranée.

Seydou : Comme j'étais orphelin, je vivais avec ma grand-mère qui était très pauvre. Pour elle, il était difficile de mener une vie normale. Je souffrais. Il n'y avait pas de travail.

Ada : J'étais orpheline et mon oncle m'a emmenée à Port Harcourt. Il couchait tout le temps avec moi et il me donnait de l'argent... Je suis tombée quatre fois enceinte. Il avait un fusil et me menaçait de me tuer si je racontais ce qui se passait.

2. Quels sont les étapes des ces parcours migratoires ?

Ada : Nous nous sommes fais enlevés et enfermés dans une grande maison à Sabha. Chaque nuit, ils couchaient avec toutes les femmes. J'ai fait la connaissance d'une femme, elle m'a conseillé de venir avec elle en Italie. Nous avons été transférés en voiture à un autre endroit. Quand j'ai vu la mer et le bateau, j'ai eu peur. C'était un bateau gonflable. Nous étions plus d'une centaine dans ce bateau.

Seydou : En Libye, il y avait partout des étrangers qui attendaient de traverser. On est partis à trois barques. J'étais sur la dernière barque. Malheureusement, les premières étaient très surchargées et elles ont fait naufrage. Il n'y a pas eu un seul survivant. J'ai vu plus de 200 personnes mourir devant mes propres yeux.

3. Peut-on dire que les migrantes vivent une migration différente par rapport aux migrants ?

Ada : On ne peut pas comparer une femme qui se fait violer à un homme qui se fait torturer. Ce n'est pas normal. C'est une douleur physique et mentale inexplicable.

Seydou : Ada a raison, ce n'est pas comparable, je pense que pour une femme ça doit être plus dur puisque si elle se fait violer, elle tombe généralement enceinte. Et ne peut pas avorter, ça veut donc dire qu'elle a un enfant dont elle doit s'occuper à vie.

4. Pourquoi les migrants choisissent-ils l'Europe comme territoire d'accueil ?

BAAM : L'Europe continue à inscrire les migrations dans le registre sécuritaire de la dissuasion et de la lutte contre l'immigration clandestine.

5. Quand vous êtes arrivés dans votre destination finale, que s'est-il passé ?

Ada : Quand les Italiens nous ont secourus, j'ai pleuré. Nous avons tous survécu. De là, nous avons été emmenés en bus vers un centre d'accueil, où je suis restée quatre jours. Puis nous sommes repartis en bus pour le centre d'aide de Bari. Dans chacun des deux centres, j'ai dû décliner mon identité mais j'avais l'esprit embrouillé. Je ne me souvenais même pas du nom de mes parents. Maintenant, j'espère obtenir d'une protection. J'apprécie ma vie actuelle, sans personne pour m'embêter, mais je pense [souvent] à mes parents. Je veux rester en Italie, je veux apprendre l'italien.



« Rien ne nous arrivera », un film de la réalisatrice Emma Najjar. Le film retrace le parcours migratoire à travers les yeux d'une femme.

Sources : Ada - 2020



Réintroduction des ours dans les Pyrénées, une querelle vieille de plus de 20 ans.

Mardi 15 janvier 2020, Emmanuel Macron s'est engagé à « stopper la réintroduction » d'ours prévue. La présence de plantigrade dans le massif déclenche depuis de nombreuses années les passions des pro et des anti.



⁷⁸ ⁷⁸ chorégraphie: Geneviève MAZIN ; danseurs : Magdalena BAHAMONDES, Séverine BENNEVAULT, Frédérique BEORLEGUI, Mathias DOU, Geneviève MAZIN ; photos et vidéo : José Miguel CARMONA